82126

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

VOLUME 54 — No 20 — CHICOUTIMI, VENDREDI 3 JANVIER 1941 — Chicoutimi, Lac-St-Jean, Saguenay et Charlevoix

— CALENDRIER —

Dimanche le 5. — Le S. Nom de Jésus. A la messe, 2e oraison de la vigile de l'Epiphanie, 3e de S. Télesphore, préf. de Noël. 1ères vêpres de l'Epiphanie.

Lundi le 6. — L'Epihanie de N.-S. J.-C.

RETRAITES FERMÉES À VAL-RACINE

"Autres temps, autres moeurs, de nos jours il faut absolument des retraites fermées."

S. Exc. Mgr Melançon

Ce qu'Il voyait

La nuit de Noël, l'Enfant-Jésus voyait, d'abord, l'activité fébrile déclanchée par le retour de sa fête de naissance... Puis, c'étaient les églises étincelantes, parées comme aux plus grands jours, remplies à leur capacité pour l'heure solennelle où le Fils de Dieu, *descend* jusqu'à nous. Il voyait ces foules de communiants, ces pieuses cérémonies, si propres à graver profondément dans les âmes le souvenir ému de la nuit de Noël... Jésus lisait dans le secret des pensées et démêlait le complexe des sentiments.

Peut-être, que sais-je? peut-être aurait-Il pu souhaiter plus de logique chrétienne dans l'ensemble de notre vie; plus de corps et plus de dynamisme à notre esprit catholique?

Nous avons dit: peut-être, c'est un peut-être de politesse, car, il y a certainement chez nous des déficiences qui ne pouvaient échapper à l'oeil du Maître...

Déficiences dues à l'anémie, donc, dues à la sous-alimentation de l'esprit et à l'inertie surnaturelle de la volonté; d'autant plus funestes qu'elles coïncidaient avec la fièvre croissante des frivolités et l'exaspération montante des préoccupations d'ordre temporel... L'Enfant-Jésus voyait cela. Considérons-le avec Lui. C'est que les âmes, n'étant plus nourries par l'étude, par la prière et par les pensées salutaires, les volontés ne se trouvaient pas à recevoir la matière d'où faire jaillir les sentiments et les élans d'ordre religieux. Si l'on pouvait dresser des statistiques, on verrait que grand nombre des nôtres ont atteint leur étiage surnaturel, tandis que s'accuse obstinément la marée du matérialisme et du naturalisme. Cela se constate dans le monde entier, Papes en tête. Aujourd'hui, "on ne rêve que plaisirs, honneurs, richesses, et pour se procurer ces avantages, on ne craint pas de marcher sur sa conscience". (P. Gilles). Chez les fidèles s'émousse la conscience de leurs responsabilités, "quand elle n'a point totalement disparu. A la sainte passion du Règne de Dieu s'est substitué un idéal profane et terrestre, à la diffusion duquel les laïques se dévouent corps et âme comme si l'amour incompressible de l'Eglise ne devait pas dominer tous les autres dans le coeur des baptisés... Groupements nationalistes, associations économiques, voire sportives, accaparent violemment les énergies catholiques... confisquant à leur profit les immenses ressources matérielles et morales qui revenaient de droit à la Religion, créancière privilégiée du dévouement illimité de tous ses enfants." (Dabin, S.J.).

Le régime produit ses effets. La nourriture terrestre, ne soutenant que les énergies terrestres, laisse les âmes sans vertu pour le surnaturel: *terram amas, terra es!* (S. Aug.)... Impossible que la fécondité de la vie chrétienne germe sur ce fonds de pauvreté. Certes! grâce à l'élan reçu de la tradition, on manifeste encore de la foi, on en pratique certains actes; et si, parfois, on va jusqu'à reconnaître l'existence du mal, jusqu'à déparer la perversion grandissante des idées et des moeurs, on ne pourrait pas réagir, même si on y pensait, car l'état d'anémie rend impossible toute résistatnce qui pourrait enrayer le mal... Impuissants sursauts de malades!

Et, d'ailleurs, généralement, aurait-on la volonté de résister? Car, nos anémiques, comme les consomptifs, ne s'aperçoivent guère quand le mal les entreprend, et puis, ne se croient pas si malades, parbleu! C'est dire qu'il est bien difficile, bien inutile, de leur parler du devoir de réagir, devoir qui, dans l'espèce, serait un devoir social en même temps qu'individuel... "Hé! répondraient-ils, notre société n'est pas en danger!... Tout va bien!... Le Pape ne parle pas pour nous!... Les vieux pays, à la bonne heure, mais nous autres, *nous autres!* pensez donc!"

Ce qui fait qu'ils se capitonnent d'indifférence, volontiers hargneuse. Indifférence que connaissent bien les hommes d'oeuvres pour l'avoir rencontrée, d'abord, dans son premier habitat, la classe dirigeante — je fais place aux louables exceptions! — et pour l'avoir suivie à tous les étages de la société, s'infiltrant partout avec la force de l'exemple qui part de haut!

Vérité de la Palisse que de le dire: notre standard religieux en souffre énormément. Il faut bien l'admettre. Mais, ce qu'il faudrait admettre en même temps, c'est le devoir de la réaction; c'est que les directions et les appels de l'Eglise nous concernent. Jetons seulement un regard sur notre situation avec les évêques de notre pays. Dans leur lettre collective du 3 juin 1932, ils s'alarment: "Les grandes calamités vengeresses qui, au cours de l'histoire du monde, se sont abattues sur l'humanité, se présentent à Notre esprit quand Nous pensons à l'effroyable expansion du mal en ces derniers temps. La diminution de la piété, le blasphème, le parjure, la profanation du dimanche, l'infidélité conjugale, l'injustice, l'ivrognerie, l'immortalité de la mode, des lectures, des spectacles, de la danse, la scandaleuse liberté de manière dans les parcs publics et sur les plages,... l'amour excessif des richesses,... tout cela ne suffit-il pas à expliquer la persistance du grave malaise que partout l'on déplore, et l'impuissance de l'homme à le supprimer? Ces désordres sapant la base de la société, comment celle-ci pourrait-elle ne pas fléchir et menacer ruine?".

Les esprits non prévenus reconnaîtront, sans conteste, que ces désordres ont bien l'étoffe du pays! et qu'ils sont en voie de mettre le déséquilibre, chez de nombreux catholiques, entre leur foi, leurs croyances et la conduite, la tenue quotidienne de leur vie. Le désir d'en arriver à une conclusion nous ramène au point de départ: ce règne de vie illogique, désordonné, chez notre population, en dépit de flamboiements de foi, occasionnels et spectaculaires, est dû au manque de convictions personnelles, raisonnées; trempées dans la discipline des commandements et capables de rabattre les appétits pour orienter la vie entière vers la fin surnaturelle.

Anémie! dirait un spécialiste.

Mais il y a des complications qui s'annoncent: tout cela mène au libre-examen. Quand l'Eglise tonne contre cette vie en partie double, illogique, inerte, les intéressés, imprégnés de rationalisme dans l'ambiance duquel ils vivent, se cambrent... Prêts à tendre l'oreille à l'erreur, à la nouveauté, ils la ferment à la vérité qui les concerne et qu'ils discutent avec acharnement. Encore un peu, ils amputeraient l'autorité de l'Eglise de son pouvoir de gouvernement et de la moitié de son *droit d'enseignement!*... "Morale, *justice, honnêteté*, je m'y connais; je suis capable de me conduire!... Moi, j'ai mon opinion!... Je ne vois pas de mal à la danse!... Que le prêtre ne descende pas là où il n'a pas affaire!... Je ne vois pas de mal, moi, ni danger, à favoriser un club neutre, l'unionisme neutre..." *Et, ita porro!*

Qui s'étonnera, après cela, que ces pauvres traînards veulent en remontrer à Jésus-Christ lui-même, et refassent, à leur gré, la religion qu'Il a fondée!... Pas étonnant qu'ils se contentent d'une foi sans les oeuvres, d'une foi contredite journellement par la pratique de la vie; qu'ils bouffissent de cupidité, qu'ils crèvent de concupiscence et que leur vie tende sans cesse à reproduire les traits de celle que S. Paul décrit dans le chapitre premier de son Epitre aux Romains!.

* * *

Jésus voyait cela. Il aurait tant préféré ne pas le voir. De notre côté, ouvrons les yeux. Voyons, jugeons, agissons! Agissons de manière que pareil spectacle cesse, un jour, de frapper le regard de Jésus... Ce serait bien mal connaître le Sauveur que de le croire insensible aux maux de son Eglise, indifférent aux directions qu'elle donne en vertu des pouvoirs qu'Il lui a confiés!... De la crèche de Noël, Il nous appelle: *Revertere, revertere!* O mon peuple, reviens, reviens! *Cito veniet salus tua!* Le salut est à portée de ta main, si tu le veux!... Ton salut, c'est le regain de vie surnaturelle! c'est le retour de chacun à la doctrine et à la loi de mon Evangile! Ton salut, c'est la réinstallation de toutes les institutions sociales sur leurs assises chrétiennes!... C'est pour cela que j'ai suscité mes Vicaires et mes évêques, que je les ai fait parler!... C'est pour cela que j'appelle tant de prêtres, tant de laïques, hommes et femmes, vieux et jeunes, qui entrent, confiants et généreux, dans la carrière de l'apostolat prêché par nos représentants officiels; qui s'adonnent à la formation personnelle, condition première du retour de mon règne dans les âmes, dans la famille et dans la société!... Ton salut, ô mon peuple, il est dans l'apostolat.

A la crèche, Jésus voyait; Il parlait aux coeurs, aussi, et c'est ce qu'Il disait!

* * *

Et Jésus, consolé, voyait ces paroisses où, grâce à des dévouements connus de Lui seul, *travaille* déjà le ferment apostolique, que le Pape a dérobé aux trésors de l'Evangile, pour le disséminer sur la surface du globe, avec le dessein de le voir pénétrer et soulever la masse humaine jusqu'à ces paliers bénis d'une vie chrétienne imprégnant la civilisatioin tout entière!

L'Enfant-Jésus voyait cela...

Comme Il voyait encore ces autres localités où de bons prêtres et des laïques zélés se préparent, aux aussi, à inoculer à la société locale le sérum bienfaisant de l'Action catholique, car, ils comprennent que c'est le devoir de tous de "se fier au Pape" et d'admettre la nécessité de l'apostolat modernisé, sans lequel, il ne peut, c'est le Pape qui le dit, y avoir de vie chrétienne véritable, ni conquête sérieuse au profit du royaume de Dieu!

* * *

Quel beau jour pour l'Homme-Dieu, que celui où les activités généralisées de l'apostolat, formeront, chez nous, comme un immense bouillon de culture rechristianisante! Quelle joie pour Jésus-Christ de *voir* cela! Quelle consolation pour le Pape, pour les évêques, ses représentants attitrés!

Souhaitons à Notre-Seigneur que l'année 1941 lui fasse voir ce jour-là!

En retour, qu'Il veuille bien bénir et bénir encore les efforts de tous ses apôtres, les dispositions de ceux... qui s'en viennent!

Qu'il bénisse le travail de ceux de la onzième heure, comme celui des ouvriers de la première!

Amour, honneur et gloire au Christ-Rédempteur!

Amour, obéissance à ses représentants hiérarchiques!

Succès et stabilité à l'Action catholique qui, seule, nous ramènera aux jours heureux où le Christ régnait en Maître vénéré et affectueusement accepté!

J.-C. TREMBLAY, ptre

Petite tribune

La poste de Sa Majesté

Le *Progrès* publie aujourd'hui une lettre des Grandes-Bergeronnes qui expose, avec une patience qu'on devine un peu entamée, les doléances des paroisses de la Côte-Nord à propos du service des malles qu'on persiste à n'améliorer point.

Quand on sait les conditions où vivent ces paroisses, quand on sait l'isolement et l'éloignement dont elles souffrent, on devrait, il semble, avoir un peu à coeur de ne pas faire de son pire pour rendre la situation plus ennuyeuse encore.

Pourquoi n'écouter pas leurs plaintes? pourquoi ne pas se rendre aux suggestions que l'on propose et qui rendraient les choses plus tolérables? Voilà pourtant des citoyens canadiens, qui payent taxe, qui affranchissent leurs lettres, qui payent pour recevoir quand cela a du bon sens encore leurs journaux, pourquoi ne leur accorder pas un peu plus de considération. S'en porterait-on plus mal?

Ce débarcadère

La Chambre de Commerce de Chicoutimi et le *Progrès* ont déjà attiré l'attention des autorités des Chemins de Fer Nationaux sur la condition assez pitoyable de l'endroit où l'on fait descendre les voyageurs en gare de Chicoutimi.

Le quai n'est évidemment pas assez long pour la longueur des trains qui arrivent, et les voyageurs des dernières voitures sont obligés de descendre comme ils peuvent, sur les flancs de la voie ferrée et de gagner le quai à leurs risques et périls. Ces dernières semaines, une femme qui descendait dans ces conditions, a fait une chute. Elle s'est brisé le genou; transportée à l'hôpital une complication soudaine a amené la mort. C'était la mère de cinq enfants. Cela n'aurait-il pas pu être évité? Le malheur est fait! On voudra sans doute prendre les dispositions qui s'imposent pour éviter la répétition de si tristes accidents.

Je ne sais si on s'avisera aussi un jour qu'il serait temps de construire une vraie gare à Chicoutimi.

Caisse de retraite et d'assurance-vie

La compagnie de l'Aluminium vient d'instituer en faveur de ses ouvriers, et des ouvriers de la plupart de ses filiales, une caisse de retraite et d'assurance-vie.

Nous ne sommes point particulièrement versé en assurances et il ne s'agit pas d'ailleurs d'exposer et d'apprécier l'affaire en détails; mais il nous semble qu'elle est avantageuse et marque un souci social très louable. La pension de retraite à 65 ans (à 60 ans pour les femmes) n'est-elle point une heureuse prévoyance pour les vieux jours et l'assurance-vie n'est-elle pas chose indispensable?

Les primes à payer comme le montant de la pension à retirer sont basés sur le salaire des ouvriers et leurs années de service; le salaire détermine de même les primes de l'assurance-vie et le montant qui va au bénéficiaire après le décès.

On nous permettra d'omettre les combinaisons de détail ingénieuses et pratiques qui peuvent intervenir, comme en tout système d'assurance, pour signaler plutôt ce fait que la Compagnie entend collaborer avec ses ouvriers et payer partie de leur prime à la caisse de retraite et d'assurance-vie; cette part de la Compagnie, si nous entendons bien le tableau que nous avons sous les yeux, équivaudrait à un peu plus du tiers de ce que doivent verser les ouvriers.

Et cet autre fait: nous disions que la pension se calculera d'après les années de service; la Compagnie a voulu faire en sorte que les années passées avant 1941 à son service ou au service de ses filiales ou des compagnies qui les ont précédées, comptent dans ce calcul et c'est elle-même qui payera les primes pour les années passées.

Comme l'on voit, l'idée de la Compagnie est certainement généreuse et nous comprenons ces mots qu'écrivait le président de l'*Aluminum Company of Canada*, M. R.-E. Powell: *"Parmi tous les essais que nous avons faits pour venir en aide à nos employés, la création de cette caisse est celui qui me fait le plus de plaisir et j'espère que tous les employés en deviendront membres."*

Voilà donc qui est bien.

Nous nous demandons tout de même si cette initiative dont nous vantons les mérites, ne gênera pas quelque peu les modestes et honnêtes caisses syndicales qui ne sont point dénuées d'avantages. Il est vrai que leur expansion n'est pas encore considérable, c'est dommage: mais elle est au programme.

L'avenir, l'expérience, le sens social et le bon vouloir de patrons et d'ouvriers qui tiennent à la même industrie, fourniront sans doute une solution s'il y a là problème qui se pose.

PHILIPPE

C. R.

MM. les avocats C.-E. Chayer de Chicoutimi et J.-A. Dion, de Roberval, viennent de recevoir le titre de "conseil du Roi" C.R.

Nos félicitations.

Alerte ! Alerte !

Sans doute c'est le temps des Fêtes, on n'a pas le coeur ni la tête aux problèmes; on voudrait bien prendre quelques jours de congé...

Il n'est pas de congé qui tienne; alerte! Au feu! Levez-vous!

La maison brûle aussi bien durant les vacances que durant les autres temps; on se fait battre et voler aussi bien les jours de fête que les jours de travail.

Alerte! On est en train de monter contre la province de Québec le plus beau coup qu'on a jamais médité; et les Canadiens-Français fêtent le Jour de l'An!

Alerte! Ceux qui ne nous aiment guère sont persuadés que l'occasion est propice. Alerte!

Ce rapport Sirois-Rowell, que le gouvernement d'Ottawa veut faire adopter en vitesse par les provinces au cours de janvier est la pièce la plus dangereuse qui ait été élaborée contre l'autonomie provinciale, qui est une de nos principales sauvegardes à nous Canadiens-Français; la pièce constitutionnelle qui aurait les répercussions les plus profondes contre des droits que nous avions jusqu'ici jalousement gardés.

—Rapport Sirois... rapport Sirois-Rowell... personne ne sait au juste ce qu'il y a dedans... c'est plus que vingt volumes... on n'est toujours pas pour se mettre à étudier ça... qu'est-ce qu'on va comprendre?...

—Il ne s'agit pas que chacun l'étudie en détail ou l'apprenne par coeur; mais il s'agit au moins de savoir qu'il existe et qu'il nous menace; il s'agit par exemple de se tenir au courant de ce qu'en pensent et en disent les gens éveillés et sûrs qui l'ont étudié.

Ils nous disent, ces gens qui sont de notre race, qui ont à coeur les mêmes choses que nous, qui veulent le bien du pays autant et plus que quiconque, ces gens dont on ne peut craindre que l'intérêt et la politique faussent le jugement, ils nous disent que l'adoption de certaines recommandations du rapport Sirois, des recommandations précisément que l'on met de l'avant et que l'on veut faire adopter sans délai, constituerait une très mauvaise affaire pour la province de Québec: les autres provinces en souffriraient sans doute aussi, mais pas au même point que nous, car elles n'ont pas le même patrimoine à garder.

En bref, la très mauvaise affaire pour nous serait qu'Ottawa prendrait pratiquement le contrôle des finances de chaque province, et que contrôlant les finances il contrôlerait facilement le reste. Voilà!

Quand la propagande hypocrite que les intéressés à son adoption font au rapport Sirois, vient nous dire que rien en tout cela ne touche à l'autonomie des provinces, c'est un pur et manifeste mensonge! C'est d'une audace inconcevable!

Non! vous n'avez peut-être pas le temps d'étudier en tous ses détails le rapport Sirois-Rowell; mais il est une règle bien simple et infaillible de savoir s'il est bon ou mauvais. La voici:

Si les gens qui au Canada ne nous aiment guère, si les anglicisateurs à tout crin, si les partisans de la centralisation fédérale sont *pour*, c'est mauvais pour nous et il importe que nous soyons *contre*, d'autant plus *contre* qu'ils sont plus *pour*.

Vous ne vous tromperez pas!

Or, ce sont justement tous ces gens-là et leurs journaux qui pressent l'adoption du rapport Sirois, qui remuent ciel et terre, qui assaillent le public de leur propagande anonyme et mensongère pour que l'opinion faussement renseignée ne réagisse point.

Mais, que faites-vous de l'unité nationale? Ce que vous venez de dire n'est-il pas de nature à dresser en quelque sorte les Canadiens-Français contre leurs concitoyens d'autre langue, la province de Québec contre les autres?

C'est à voir d'abord si Québec se verra tout seul de son côté; c'est à voir si les Canadiens-Français sont les seuls à n'aimer pas la centralisation à outrance!

Quant à l'unité nationale, nous y tenons autant que personne, les Canadiens-Français peuvent-ils songer à autre chose qu'à être des Canadiens! Ce n'est pas nous qui travaillons ou qui avons jamais travaillé contre l'unité nationale; ce n'est pas nous qui entreprenons et avons jamais entrepris contre des compatriotes, quelles que fussent leur croyance ou leur langue, des mesures étroites, injustes. Qu'on fasse comme nous, qu'on nous donne la part que nous donnons, et l'unité nationale se portera bien, en temps de paix comme en temps de guerre.

Comment, ce sont ceux-là qui n'ont jamais voulu consentir le moindre sacrifice, le plus léger effort de compréhension, le plus facile mouvement de justice et d'équité en faveur de l'unité nationale, qui s'en prévalent maintenant comme d'un argument pour nous faire céder ce qu'il serait de la dernière imprudence de céder! Il y a toujours un bout!

Et pourquoi cette hâte de faire adopter le rapport Sirois, cette impatience qu'on manifeste? Cela aussi n'est pas un bon signe. De toute évidence on veut profiter du trouble actuel des esprits et des choses pour faire passer des choses que nous regretterons amèrement quand les choses seront revenues au calme et les esprits au sens commun.

Alerte! En tout cela il n'est point question de politique; ne nous laissons pas diviser et entrainer par des attaches ou des sympathies partisanes.

Il y a notre province et notre race, il y a la vraie et solide unité de notre cher Canada à sauvegarder.

Pierre TREMBLAY

N.D.L.R. A la suite de cet article on nous permettra de recommander, de recommander de façon pressante, la brochure que vient de publier M. André Laurendeau *Alerte aux Canadiens-Français* sur le même sujet. On n'a peut-être pas le temps de lire le rapport Sirois-Rowell, mais tout le monde a le temps de lire cette brochure. Elle ne se vend que 10 sous, et le *Service de Librairie du Progrès* l'a en vente.

A lire aussi un fameux article de M. F.-A. Angers dans la dernière livraison de l'*Actualité Economique*.

LA GUERRE

D'une semaine à l'autre

Le président des Etats-Unis, M. Roosevelt, en s'adressant dimanche soir dernier aux Etats-Unis et, à bien dire à tout l'univers, s'est déclaré convaincu que les nations de l'Axe ne gagneront pas la guerre; que les Etats-Unis ne sauraient s'entremettre en faveur de la paix à l'heure présente, c'est-à-dire tant que les agresseurs ne consentiront pas à réparer le tort immense qu'ils ont déjà fait aux nations; que les Etats-Unis travaillent et vont travailler, dans le propre intérêt de leur défense nationale, à aider la Grande-Bretagne à faire pièce aux nations de l'Axe et à les vaincre définitivement pour assurer la sécurité du reste de l'univers. Telle est, avec le dernier bombardement de Londres, la principale et importante information de la semaine, sans oublier l'arrivée de 600,000 soldats allemands en Roumanie.

X X X

La ville de Londres a subi, cette semaine, le pire raid aérien de toute la guerre. L'aviation allemande arrosa certains quartiers de Londres de milliers de bombes qui allumèrent des incendies dans toutes les zones. Les bombes tombaient en tel nombre qu'il était impossible de les éteindre toutes à mesure. Des milliers de pompiers et de civils travaillèrent sans relâche jusqu'au matin pour maîtriser les incendies. Les avions de combat nocturne sauvèrent Londres d'une pire destruction en pourchassant dans le ciel les avions ennemis. La R.A.F. monta la garde dans le ciel pour protéger les pompiers et empêcher les Allemands de jeter les bombes explosives habituelles après les incendies. Plusieurs églises, monuments historiques, édifices publics et très anciens, des maisons de rapports, les édifices de la *Canadian Press* et d'autres furent détruits.

En guise de riposte, la R.A.F. a laissé tomber 20,000 bombes en une seule nuit sur l'Allemagne.

X X X

Dans les Balkans, l'inquiétude est grande, à cause des mouvements gigantesques des troupes allemandes. On parle de 600,000 hommes en route, à travers la Hongrie, pour la Roumanie. Un ministre hongrois vient de démissionner contre la violation du territoire hongrois, mais la Hongrie a donné en fait son adhésion à l'Axe, il y a quelques semaines, et de plus ses protestations ne seraient d'aucune importance contre l'envahisseur. En fait aucune nation des Balkans ne paraît assez forte pour résister à l'envahisseur avec la moindre chance de succès.

A l'heures présente, la Yougoslavie n'est pas liée à l'Axe, mais elle ne pourrait non plus résister, prise qu'elle est entre le Reich et l'Italie, pas plus que la Bulgarie, dont la population ne dépasse pas les 7 millions. Le roi Boris aurait fait connaître son intention à Hitler d'abandonner son trône et de sortir de la Bulgarie, si les Allemands y pénétraient, mais cela n'empêcherait rien. Sofia craint tout de même que la pénétration des Allemands en territoire bulgare ne décide les Turcs à se jeter sur la Bulgarie pour y résister à une invasion allemande, combattant ainsi chez leurs voisins plutôt que sur le territoire turc d'Europe.

Evidemment, la Bulgarie serait la route la plus facile qui s'offre aux Allemands pour pénétrer, soit en Turquie d'Europe, marchant ainsi vers les Dardanelles, soit en Grèce, non loin de Salonique. Le jeu des Allemands est clair: aider les Italiens à se dégager en Grèce; contraindre les Anglais à suspendre leur offensive en Libye; forcer les Grecs à se préparer à se défendre du côté de Salonique, mettre le feu du côté du Levant pour obliger les Anglais à lancer vers là des opérations considérables et les affaiblir à l'Ouest pour augmenter les dangers d'invasion.

Il est évident que les partenaires de l'Axe se préparent à jouer un nouvel atout contre l'Angleterre, dans l'Est, afin de compliquer sa situation et améliorer la leur. Mais Hitler compte jouer ses cartes sans l'intervention de la Russie. Cette dernière est particulièrement intéressée dans les bouches du Danube et les Balkans en général, et de plus elle ne pourrait laisser la Turquie seule en face d'une menace d'écrasement. Mais tout ceci c'est le secret de Staline.

En Libye, les Anglais assiègent toujours Bardia, défendus par 20,000 soldats italiens que Mussolini va sacrifier plutôt que de céder la place aux Anglais. Pendant ce temps, les troupes italiennes tentent de se renforcir plus loin, toujours harcelées par les avions de bombardement de la R.A.F. On vient de révéler, après la prise de Sidi-Barrani, que les Italiens avaient même imprimé du papier-monnaie spécial qui aurait servi aux Italiens dès leur entrée à Alexandrie et qu'un ancien Egyptien, réfugié en Lybie, aurait gouverné au nom de Mussolini. Les Italiens en sont encore loin de là.

On a publié les trois conditions essentielles imposées par Hitler à la collaboration franco-allemande dans l'établissement d'un "nouvel ordre" en Europe. Les voici: 1.— Remise à l'Italie de ce qui reste de la flotte française, de la base de Bizerte, en Tunisie et de la Sicile;

2.— Occupation par les Nazis des ports de Toulon et de Marseille, en Méditerranée.

3.— Démobilisation des forces actuellement sous le commandement du général Maxime Weygand.

Le maréchal Pétain a fait remettre sa réponse à Hitler, mais on n'a pas encore pu savoir la teneure de cette réponse. On ne croit pas que le vieux maréchal accepte ces conditions, mais il a plutôt fait des suggestions pour cette collaboration.

Le maréchal a fait savoir aux jeunes Français d'avoir à faire bloc pour aider à la régénération de leur pays. Le général de Gaulle a demandé la même chose aux *Français libres*.

X X X

A l'occasion du nouvel an, Hitler a fait une grande proclamation dans laquelle il a déclaré qu'on avait forcé l'Allemagne à se battre pour défendre ses droits et qu'on voulait l'étouffer. Hitler n'a pas fait allusion au discours de Roosevelt, mais il a mis les Etats-Unis en garde. Il a dit que l'année 1941 verrait la plus grande victoire de l'Allemagne.

X X X

Les bombardements aériens ont continué sans répit de tous les côtés depuis une semaine. Pendant que les Allemands incendiaient Londres, les aviateurs de la R.A.F. portaient leurs coups en territoire ennemi et jusqu'à Naples. Les Italiens ont fait un raid sur Salonique en Grèce, mais n'ont causé que peu de dégâts.

L'Irlande, dans son désir de rester neutre, causera-t-elle des ennuis à l'Angleterre? A cause du blocus, les Irlandais sont à la ration et ont lancé un avertissement à la Grande-Bretagne. D'un autre côté, profitant de cette situation, l'Italie a offert son aide à l'Irlande, l'assurant qu'elle aura toute la protection des puissances de l'Axe advenant une agression britannique.

L'Irlande vient d'être bombardée; on ne sait pas exactement d'où viennent ces bombes qu'on croit cependant d'origine allemande.

X X X

Aux Etats-Unis, on révèle qu'un million d'hommes travaillent présentement dans les usines de guerre et produisent 2,500 moteurs d'avions, 700 avions, 10,000 fusils et 100 tanks par jour. Cette production sera probablement augmentée de beaucoup, d'après le récent discours de M. Roosevelt.

Bien qu'ils se soient fait couler 8 navires en ces derniers temps, les Etats-Unis demeurent neutres. Le gouvernement américain étudie présentement la proposition des C.I.O., d'affecter l'industrie automobile à la construction de 500 avions par jour.

On croit que le gouvernement accordera certains contrats à des Canadiens pour les bases militaires construites aux Etats-Unis.

X X X

Au Canada, le bureau fédéral chargé de la surveillance des prix de détail a fixé le prix du beurre. Le consommateur sera soulage d'autant. Il y a des protestations dans plusieurs provinces.

A Ottawa le premier ministre vient de rendre public le projet d'agenda de la conférence du pouvoir central avec les gouvernements des provinces canadiennes qui commencera le 15 janvier prochain. Nous en parlons longuement ailleurs.

Un autre contingent de jeunes recrues commencera l'entrainement le 10 janvier. Les recrues sont choisies de préférence chez les jeunes fermiers plus libres durant les mois d'hiver, et âgés de 21 à 24 ans.

X X X

Le rédacteur de la chronique de guerre vous offre ses meilleurs voeux de bonheur et de paix pour l'année nouvelle.

FRANÇOIS-PAUL

Le discours de M. Roosevelt

Dimanche soir dernier, le président Roosevelt, a parlé à son peuple, sur les réseaux américains. Son discours a été radiodiffusé dans le monde entier où il a eu des répercussions de toutes sortes. C'est un des plus importants discours du Président qui a voulu parler franchement à son peuple, en face des dictateurs, lui dire les vérités et leur dire leurs injustices.

Voici un bref, mais substantiel résumé du discours du président, tel que publié dans le *Devoir* de lundi.

Les Etats-Unis sont convaincus que les nations de l'Axe, si menaçantes qu'elles soient, ne sauraient gagner la guerre. Et les Etats-Unis doivent tout faire pour les empêcher de la gagner; car si le Reich allait être victorieux, l'Amérique et le reste de l'univers vivraient toujours sur pied armé et sous la menace constante d'une nouvelle guerre jusqu'au bout. L'Angleterre et son Empire sont la seule barrière contre le Reich et l'Axe. Il faut donc appuyer cette barrière, la consolider, l'étançonner à fond. Autrement la civilisation dont l'Amérique du Nord se réclame se trouvera dans un état des plus précaires. L'Amérique ne veut pas, ne saurait vouloir d'un ordre nouveau dominé par Berlin, Rome et Tokio, et qui équivaudrait, au propre aveu de Hitler, à la conquête du monde, à la soumission du monde aux ordres de cette Triplice. Plus de liberté d'aucune sorte, l'asservissement de tous aux ordres d'un triumvirat de tyrans. L'Amérique ne saurait vouloir de cet esclavage économique, politique et de la proscription de toutes les libertés individuelles, dans tous les domaines. Il y a donc urgence de résister à Berlin. Il ne s'agit pas de mesurer, de compter l'effort américain. Le temps est passé de tout cela. Si les Etats-Unis veulent éviter ce qui les menace, et menace le reste de l'univers qui tient à sa liberté, il faut donner l'effort maximum: plus de navires, plus de canons, plus d'avions, plus de matériel, tout au

(Suite à la 4e page)

Les voeux du Jour de l'An

Les hommages du clergé et des citoyens à Son Exc. Mgr Melançon. — Dans nos paroisses. — A la radio.

Le clergé de la ville de Chicoutimi et des environs a offert ses hommages et ses voeux à S. Exc. Mgr Georges Melançon, mardi matin, veille du premier de l'An. Mgr Léon Maurice s'est fait l'interprète du clergé réuni à l'Evêché et a assuré Son Excellence du dévouement, de la soumission filiale et de l'affection de tous ses prêtres. Monseigneur l'Evêque a prononcé une belle allocution pour remercier le clergé de ses voeux, le féliciter de son zèle et lui assurer l'affection paternelle du premier Pasteur de Chicoutimi.

Les ecclésiastiques du Grand Séminaire assistaient à cette cérémonie.

X X X

Dimanche après-midi, le Conseil municipal de la ville de Chicoutimi, MM. les députés et des centaines de citoyens se sont rendus à l'Evêché offrir leurs voeux à Son Excellence Mgr Melançon qui était accompagné de Mgr Léon Maurice, vicaire général, de M. le chanoine Frenette et de M. l'abbé Alphonse Plourde, chancelier. Ces visiteurs ont aussi présenté leurs voeux du nouvel An aux autorités religieuses de la Cathédrale, du Sacré-Coeur du Bassin et du Séminaire, ainsi qu'à quelques communautés de la ville.

Dans la plupart des paroisses du diocèse, il y a eu également présentation des voeux aux autorités religieuses, notamment à Jonquière, Kénogami, Baie des Ha! Ha! A Jonquière, le Conseil municipal a reçu également les voeux des citoyens. A Kénogami, le Conseil municipal et les membres de la Commission scolaire, après avoir rendu leurs hommages aux autorités religieuses, ont reçu la visite de nombreux citoyens à l'hôtel de ville.

Le jour de l'An au soir, S. Exc. Mgr Melançon a prononcé une magnifique allocution à la radio pour offrir ses voeux aux diocésains de Chicoutimi dont il est le père spirituel. Après avoir donné les sages et paternels conseils que les circonstances inspiraient et que son expérience et son autorité lui dictaient, Monseigneur l'Evêque a formulé les meilleurs voeux pour chacune des classes de la société. Son Excellence a rappelé avec une vive émotion et une grande vénération le souvenir encore bien vivant de son prédécesseur, Mgr Lamarche, délicatesse qui a touché tous les coeurs. Monseigneur a bien voulu aussi dire un bon mot du *Progrès du Saguenay*.

MM. J.-E.-A. Dubuc, député de Chicoutimi aux Communes et Antonio Talbot, député de Chicoutimi à l'Assemblée législative, ont aussi adressé par radio un message du nouvel An à leurs concitoyens.

Le directeur du poste de Radio-Canada à Chicoutimi, M. Vilmond Fortin, a profité de la circonstance pour offrir les hommages de Radio-Canada à S. Exc. Mgr Melançon et l'assurer des sentimens les meilleurs du directeur et du personnel du poste de radio de Chicoutimi.

LA TEMPÉRATURE EN 1940 ET 1939

Voici d'intéressantes statistiques sur la température en décembre et pour l'année 1940. Elles nous viennent de M. Marius Savard, de la station météorologique du Portage-des-Roches.

En décembre 1940, il est tombé 0.66 pouces de pluie et 26 pouces et 3/8 de neige. Les journées les plus chaudes ont été les 8 et 27, alors que le thermomètre a atteint 34 au-dessus de zéro. Le 4, journée la plus froide, le mercure est descendu à 29 sous zéro.

En décembre 1939, il est tombé 1.55 pouce de pluie et 16½ pouces de neige. Le 2 décembre, le thermomètre est monté à 41 au-dessus de zéro; il est descendu à 16 sous zéro les 12 et 13.

Pour l'année 1940, voici les statistiques.

Il est tombé dans toute l'année 26.05 pouces de pluie et 56 pouces et 1/8 de neige, du 18 octobre au 31 décembre. Les journées les plus chaudes ont été les 7 et 23 juillet, alors qu'on a enregistré 86; la journée la plus froide a été le 4 décembre: 29 sous zéro.

En 1939, il est tombé 27.78 pouces de pluie et 34.5 pouces de neige du 14 octobre au 31 décembre. Le 5 juillet le thermomètre est monté à 91; il est descendu à 30 sous zéro le 9 mars.

Au poste C. B. V.

Notre jeune concitoyen, M. Lucien Ruelland, qui poursuit des études de chant à Québec, se fera entendre au poste CBV, de Québec, dimanche soir, le 12 janvier, à 10 h., dans un récital diffusé du Château Frontenac sur le réseau de Radio-Canada.

M. Wilfrid Bilodeau, de Jonquière, s'est fait amputer une jambe, samedi. On croit qu'il pourra conserver l'autre. L'état général du blessé paraît s'améliorer depuis cette opération.

Revue des événements de l'année

Un collaborateur bienveillant à préparé cette revue pour vous, en feuilletant le Progrès du Saguenay.

5 janvier

S. E. Mgr ... députés Dub... leurs voeux
La Ligue ... catholique féminine organise des Cours d'instructions Religieuse.
Eglantine Pagé, 11 ans, de Chicoutimi, est écrasée à mort par un camion, en glissant dans une rue.
S. E. Mgr ... Lamarche assiste au dîner des pauvres à l'Hôtel-Dieu. Mesdames L. Delisle et P. Truchon remettent une bourse de $350 à la Mère Supérieure.
M. Joseph Tremblay "Théodule" meurt à l'Hôtel-Dieu, après avoir été enseveli sous un éboulis de sable à la carrière de la Rivière-du-Moulin.
La Chambre de Commerce de Roberval forme un organisme économique au Lac-St-Jean.
La Chambre de Commerce de Roberval demande à la Quebec Pulp et au Gouvernement de s'organiser pour fabriquer des armements dans les moulins désaffectés de Val-Jalbert.

11 janvier

On fête les noces d'or de M. et de Mme Elisée Hudon, à St-Jérôme.
Près de 10,000 malades ont été ... à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi en 1939 selon les statistiques ...lles.
... revient au régime des bons ... les nécessiteux.
... Emile Lamarre, I.C., de Jonquière, est engagé comme ingénieur ville de Chicoutimi.
La savonnerie *Novas* de Jonquière, commence ses activités.

18 janvier

Le deuxième Salon Artistique de Chicoutimi est ouvert.
D'après des statistiques données par le *Progrès*, l'*Aluminum* emploie 3,000 hommes et paie environ $350,000 de salaires par mois, d'Arvida et aux environs.
Un court-circuit aux usines d'Arvida illumine Chicoutimi le soir et cause d'énormes dégats.
Le chef Guimond donne son rapport annuel: 684 arrestations; 228 appels pour incendies; 3 pertes de vie par le feu, $22,224.00 de pertes matérielles.
On découvre des ossements à la carrière de sable de la Rivière-du-Moulin. Il s'agirait d'un vieux cimetière protestant. La Société Historique fait des recherches.
Le Conseil de Ville, les Syndicats catholiques et l'Association Libérale s'unissent pour demander des amendements à la Loi du chômage, le paiement en argent et une échelle de secours plus élevée.

25 janvier

... gouvernement provincial accorde les lettres patentes à la Section ... économique Lac-St-Jean-Roberval.
L'abbé O... -D. Simard prononce une intéressante conférence, au Capitole, sur le *Foyer chrétien*.
Une délégation de Chicoutimi revient de Québec avec des nouvelles encourageantes pour la réouverture des moulins de pulpe.
M. le notaire ... Boivin est élu président de la Chambre de Commerce.
On forme à Chicoutimi la Société des Concerts de Chicoutimi.
M. M. J.-A. Alfred Tremblay, de Chicoutimi, est nommé président chez les assureurs-vie.
M. A.-I. C... Cunningham, d'Arvida est nommé gérant général et trésorier du *Robertson Railway Company* et du *Saguenay Railway and Saguenay Terminal*, *Ltd.*

1er février

Le diocèse de ... Chicoutimi perd son évêque vénéré, S. E. Mgr Charles Lamarche, décédé après quelques jours de maladie. S. E. le cardinal Villeneuve, chante le service. Plusieurs évêques assistent aux obsèques et repartent pour Ottawa en train spécial afin d'assister au sacre de S. Exc. Mgr Vachon.
Mgr Léon Maurice est nommé vicaire capitulaire.
M. Edmond-Louis Gagnon, de Jonquière, meurt après avoir été rué par un cheval. Il était âgé de 17 ans.
M. Ernest Maltais, de Chicoutimi, est réelu président de la Société d'Agriculture.
M. R.-A. Foster, de Port-Alfred, est élu président de la Chambre de Commerce de la Baie des Ha! Ha!
Tout le Conseil de Ville de Roberval est réélu par acclamation, avec M. Hylas Gagnon, comme maire.

8 février

Mgr Ambroise Leblanc, préfet apostolique au Japon, donne, dans le *Progrès du Saguenay*, des détails très intéressants sur l'organisation scolaire, sociale et industrielle du Japon, et sur le travail de conversion.
Trois officiers du Régiment du Saguenay s'enrôlent dans la milice active canadienne pour service outre-mer.
M. Paul Leblanc, avocat de Montréal, président général de l'A.C.J.C., visite Chicoutimi.
Une automobile fait une chute en bas du mur de la Rue Montcalm, à Chicoutimi, les occupants s'en tirent avec quelques blessures légères.

15 février

Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval, prononce une magnifique conférence au Séminaire, sur les groupements français hors du Québec.
La Ligue de Sécurité de Chicoutimi donne des statistiques effarantes sur les accidents dans la région: 80 pertes de vies et 112 blessés gravement en deux ans.
Un partie du garage de la Voirie, à la Rivière-du-Moulin, est incendié.
La Société des Concerts de Chicoutimi termine sa semaine de recrutement avec plus de 700 membres.
D'après des statistiques officielles, notre région se classe au premier rang pour le fromage.
Bénédiction de la nouvelle filature de St-Jérôme.

22 février

Le Conseil de la Cité de Chicoutimi décide d'être très sévère pour l'observance du dimanche.
M. le Dr J.-A. Bergeron, de St-Joseph-d'Alma, est nommé président de la Fédération diocésaine des Sociétés St-J.-Baptiste, qui vient d'être formée.
Le Service des Mines de la Province de Québec fait donner deux séries de cours de prospection à Port-Alfred et à Jonquière.
M. Louis Tremblay, de Jonquière, est tué accidentellement par son frère dans une excursion de chasse.
Les Syndicats catholiques de Jonquière et de Kénogami décident de porter devant leurs conseils de ville la situation faite aux employés des syndicats catholiques dans les moulins à papier de Price Brothers.

29 février

La Compagnie *Aluminum*, d'Arvida annonce qu'elle va commencer immédiatement l'agrandissement de ses usines d'Arvida pour suffire aux commandes de guerre. La construction emploiera environ 1500 hommes et le personnel requis pour ces usines nouvelles sera d'environ 1,700 hommes.
Les autorités municipales de Jonquière et de Kénogami interviennent auprès de la compagnie Price et du gouvernement provincial en faveur des Syndicats catholiques. Il en est de même des organisations d'Action catholique.
On forme, au Lac-St-Jean, un syndicat touristique sous le nom de: "Syndicat Touristique du Pays de Maria Chapdelaine".
Une nièce du curé Hébert, Madame Félix Langlais, de Chicoutimi, meurt subitement.
Les candidatures se dessinent dans l'arène fédérale: M. J.-E.-A. Dubuc et Mtre Eudore Boivin chez les libéraux et M. le Dr F.-A. Dumas chez les conservateurs. Au Lac-St-Jean, M. le Dr Duguay, conservateur fera la lutte à M. Armand Sylvestre. On annonce aussi la candidature de M. Louis Even.
Les Variétés "40 remportent un succès sans précédent à l'aréna de Chicoutimi.
Nos joueurs de badminton se font encore battre à Québec.

7 mars

Une tragédie se déroule à St-Ludger de Milot; M. Michel Tremblay est tué par un huissier qui blesse également MM. Gustave Maltais et Albert St-Hilaire. A l'enquête du coroner, l'huissier est exonéré de tout blâme.
M. l'abbé Réné Bélanger, vicaire à Arvida, reçoit le titre de docteur en Droit canonique.
Une délégation importante de la région se rend à Québec pour demander de continuer les travaux sur la route de Chibougamau.
Mme Derville Lapointe, meurt subitement à Chicoutimi. Son seizième enfant nait après la mort de sa mère.

14 mars

L'Evêché annonce que la bénédiction des Saintes Huiles pour le diocèse de Chicoutimi se fera à Québec.
Le R.P. d'Auteuil Richard, S.J., prononce une magnifique conférence à Chicoutimi, sur le corporatisme, l'invité de la J.I.C.
MM. Dubuc, Boivin et Dumas, tiennent trois grandes assemblées à Chicoutimi à l'occasion de l'appel nominal.
M. Ulysse Boulianne, maire de la paroisse de Jonquière, est élu préfet du comté.
Le Saguenay-Paper remporte le championnat de la ligue Senior.
Le Bassin junior remporte le championnat de la ligue Junior.
Le People's Store est complètement détruit par les flammes à Jonquière. Cinq familles sont chassées de leurs logis.

21 mars

La Kermesse-exposition organisée par la fanfare St-Dominique de Jonquière remporte un grand succès.
Les pompiers sauvent trois femmes et un enfant au cours d'un incendie à l'immeuble de M. Henri Jalbert, coin Racine et Riverin.
Le Conseil de la cité de Chicoutimi adopte de nouveaux réglements pour la fermeture des magasins le soir et le dimanche et pour la fermeture des boutiques de barbiers et salons de coiffeuses.
La région souscrit plus de $3,000, pour les huttes catholiques des Chevaliers de Colomb.
Cinq enfants de M. et de Mme Armand Hébert, de Port-Alfred, périssent dans un incendie.
Dans un plébiscite organisé par le *Progrès du Saguenay* sur le vote des femmes, plus de 450 sont contre et 15 sont pour.

28 mars

M. J.-E.-A. Dubuc est réélu député fédéral de Chicoutimi. Sa majorité dépasse 300 voix sur MM. Dumas et Boivin.
M. Armand Sylvestre est réélu au Lac-St-Jean. Il obtient une majorité de 3111 voix sur MM. Duguay, Even et Dumoulin.
Une trentaine de professionnels de Chicoutimi suivent leur retraite annuelle à Val-Racine.
Un incendie cause des dégâts considérables à l'hôtel des Postes, à Chicoutimi.
M. Joseph Bouchard, cultivateur de Chicoutimi, est heurté à mort par une automobile.
On fonde une association régionale d'éleveurs de bétail laitier *Holstein*.
Les cours sur les mines et la géologie, donnés à Port-Alfred par le R.P. Léo-G. Morin, remportent un éclatant succès.
Les camionneurs de Chicoutimi, Jonquière, Bagotville et Alma forment une section du Syndicat catholique des Camionneurs de la province de Québec.

4 avril

A la suite de nos corps publics, les compagnies minières font pression auprès du gouvernement de Québec pour terminer la route de Chibougamau.
Joseph Szigeti, grand violoniste hongrois, est le premier artiste présenté par la Société des Concerts.
Monsieur Joseph Foster, de Chicoutimi, se tue en tombant d'un échaffaudage.
Les As et Price Brothers remportent les championnats aux quilles.
M. Thomas Voyer, un des pionniers d'Hébertville, meurt à l'âge de 82 ans.

11 avril

Mtre Antonio Talbot, M.A.L., prononce une intéressante causerie au diner des assureurs-vie.
Les élèves de l'Ecole d'Agriculture fêtent leur directeur, M. l'abbé Ths-Louis Imbeau.
M. l'abbé Grenier, vicaire à Kénogami, publie une brochure intitulée: *Pourquoi devons-nous être des Syndiqués catholiques?*
Les bureaux de la Police provinciale déménagent à Roberval.
L'*Aluminum Company of Canada Limited* fabriquera un nouveau produit à Arvida: c'est "Alpaste".

18 avril

Il tombe 15 pouces de neige en deux jours dans la région.
Pierre-Eugène Tremblay perd son championnat canadien, aux dames, aux mains de Antonio Bédard, de Québec.
M. l'abbé Joseph Dufour prononce une belle conférence aux Syndicats catholiques, à l'occasion de la fête de S. Joseph.
Le concert sacré remporte un grand succès à Bagotville.
M. Stanislas Dumont, entomologiste, de Roberval, est nommé membre de la "Pan American Society of Scientific Research".

25 avril

S. E. Mgr Douville, auxiliaire de St-Hyacinthe, ordonne cinq lévites, dont quatre de Roberval.
La municipalité de la Rivière-du-Moulin cesse de distribuer des secours aux nécessiteux.
La Régie provinciale des Transports siège à Chicoutimi et à Dolbeau.
On fonde une chambre de vente pour le fromage à Chicoutimi sous le nom de "Halle de Vente du Lac-St-Jean".
On fête, à Chicoutimi, les noces d'or de M. et Mme Ernest Jean.
La Chambre de Commerce des Jeunes se fusionne avec la Chambre Senior.
Le R. P. Cossette, de Roberval, de retour des Missions de Chine, visite ses parents.

1er mai

Mgr Léon Maurice, vicaire capitulaire, publie une lettre à l'occasion du mois de Marie, pour demander de prier pour la paix.
Le Concert de la Cathédrale de Chicoutimi remporte un grand succès.
Bidy Sayao, soprano du *Metropolitan Opera*, donne le deuxième concert de la Société des Concerts de Chicoutimi. C'est un vrai régal artistique.
M. le Dr Jean-Louis Tremblay, professeur à l'Université Laval, prononce une intéressante causerie sur la pisciculture, au diner-causerie de la Chambre de Commerce de Chicoutimi.
Maurice Verreault, 7 ans, perd la vie dans la route Taschereau, à la suite d'un accident d'automobile.
Roger Boivin, 6 ans, du rang St-Joseph, se noie près de la demeure de ses parents.
M. Calixte-F. Savoie, de Moncton, secrétaire-trésorier général de la Société l'Assomption, prononce une intéressante causerie à Arvida.
M. le Dr Léo Duguay, ancien député du Lac-St-Jean, démissionne comme maire de St-Joseph-d'Alma. M. Adélard Lepage le remplace.
M. le chanoine Morel, supérieur du Séminaire, préside la distribution des prix à l'Ecole d'Agriculture de Chicoutimi.

9 mai

Chicoutimi fait une magnifique réception au violoniste Arthur Leblanc, lors de son concert au Capitole.
Carmen Pilote, enfant de M. Chs-Eugène Pilote, de l'Ile-Maligne, s'empoisonne en voulant prendre un médicament.
M. Adjutor Bélanger, ancien président des Syndicats catholiques de Chicoutimi, meurt à Chicoutimi à l'âge de 47 ans.
M. Antoine Desgagné est réélu président de la Caisse Populaire de Bagotville.
Un incendie cause des dommages considérables à l'immeuble de M. Arthur Desbiens, en pleine rue Racine, à Chicoutimi.

16 mai

La Société des Concerts de Chicoutimi présente Wilbur Evans pour son dernier concert de la saison.
M. Willie Tremblay, 20 ans, est tué accidentellement, à la chasse, près du Lac-Ste-Croix.
Plusieurs conseillers sont élus par acclamations dans quelques municipalités de la région.
A Jonquière, on présente la troisième soirée historique sous les auspices des Chevaliers de Colomb.
La Fédération diocésaine des Ligues du Sacré-Coeur commence ses réunions de district.
Le salon de la Petite Industrie est ouvert à l'hôtel de ville de Chicoutimi et remporte un grand succès.
Une nouvelle coopérative vient de se former à St-Joseph-d'Alma, sous le nom de Coopérative Agricole des Producteurs de St-Joseph-d'Alma.
Le Dr L.-P. Savoie, médecin hygiéniste, de Roberval, est nommé au Département provincial de l'Hygiène, à Québec.

23 mai

M. Geo.-Emile Simard, de Ste-Croix, se classe premier aux cours de l'Ecole de Laiterie de St-Hyacinthe.
Les journalistes et publicistes de la région sont les invités d'honneur à un souper au *Saguenay Inn*.
A Notre-Dame-d'Hébertville on fête les noces d'argent sacerdotales de M. le curé Charles-Elzéar Tremblay.
M. Alfred Drolet, 71 ans, se noie à St-Félicien.
M. Alfred Charpentier, président général de la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada, visite notre région.
Mgr Léon Maurice préside la bénédiction des ornements d'église à l'Hôtel-Dieu.
La Ligue catholique féminine de Chicoutimi célèbre avec éclat la fête des mères, Conférence de M. le chanoine L. Lemieux.
Jonquière et Port-Alfred accordent une convention collective aux institutrices, par l'entremise de l'Association professionnelle catholique.

30 mai

Son Exc. Mgr Geo. Melançon est nommé évêque de Chicoutimi. M. le chanoine Melançon était curé de Drummondville.
Le *Progrès du Saguenay* organise une petite fête à l'occasion des noces d'argent sacerdotales de M. l'abbé A. Laliberté, son directeur. Une belle fête de famille avait eu lieu auparavant.
A St-Nazaire, on fête les noces d'argent sacerdotales de M. l'abbé Elzéar Bergeron, curé.
M. Amable Bouchard, 23 ans, de St-Stanislas, se noie au Dépôt Savard.
M. Benoit Turcotte, 25 ans, de Normandin, se noie dans la rivière Ashuapmouchouan, avec un compagnon, M. Léo Gaumon, 19 ans.
Une fillette, Orietta Roy, de Jonquière, âgée d'environ 5 ans, est brûlée de la tête aux pieds et succombe quelques heures plus tard.

6 juin

M. Albéric Boivin, du Séminaire de Chicoutimi, remporte le prix du Prince de Galles en Physique.
La fête du Sacré-Coeur est célébrée avec éclat à Jonquière et à Kénogami.
Une semaine des acheteurs est tenue à l'aréna de Chicoutimi.
Le club de tennis Chicoutimi, après entente avec la Cité, construira ses courts près de l'hôtel de ville.

13 juin

S. Exc. Mgr Georges Melançon, évêque élu de Chicoutimi, visite sa ville épiscopale pour la première fois.
La cité de Chicoutimi soumet un réglement d'emprunt aux contribuables pour terminer le filtre.
M. Albéric Boivin, du Séminaire de Chicoutimi, gagnant du prix du Prince de Galles, en Physique, remporte le second prix sur le corporatisme.
L'exposition de l'Ecole des Arts et Métiers de Chicoutimi remporte un grand succès. Il en est de même de l'exposition de couture, broderie et tricot à l'Ecole normale de Chicoutimi.
La Paroisse de Chicoutimi nomme 4 officiers de police.
Trois hommes, dont deux de notre région, se noient dans la rivière Ottawa.

20 juin

Le Séminaire de Chicoutimi arrive en tête pour la moyenne des points conservés aux concours intercollégiaux de cette année.
Un incendie détruit complètement la manufacture de casseaux à St-Félicien.
Gilles Gauthier, âgé de 8 ans, fils de M. J.-E. Gauthier, de St-Ambroise, se noie dans la rivière des Aulnaies.
Un incendie détruit la scierie de M. Willie Tremblay, commerçant et industriel du Lac-des-Habitants.
On repêche dans la rivière Ottawa, les corps de MM. Lionel Gravel, de Ste-Anne, et Armand Lavoie, de Chicoutimi, noyés depuis quelque temps.
Une bande de voleurs terrorise la région de Mistassini; ils enfoncent un coffre-fort à Ste-Jeanne-d'Arc et s'emparent d'une somme de $600.
Le congrès des Croisés à Kénogami réunit plus de 1,000 enfants.

27 juin

Le R. P. Marie-Antoine, fils de M. Alfred Renaud, de Bagotville, membre de l'Ordre des Trinitaires, est ordonné prêtre à Montréal.
Le R. P. Pierre-Eugène Plourde, fils de M. Arthur Plourde, de St-Henri-de-Taillon, ordonné prêtre à Québec, chante sa première messe dans sa paroisse natale.
Un homme se pend, dans le Canton-Racine, près de Mistassini.
La Rde Soeur Ludovic, supérieure au Pensionnat du Bon-Pasteur, à Chicoutimi, meurt à Québec.
M. J.-O. Fraser est réélu maire de Kénogami; M. Joseph Collard est élu maire de St-Joseph-d'Alma et M. Ulysse Dufour est aussi réélu maire de Port-Alfred. A. Kénogami et à Port-Alfred, les élections se font par acclamation.

4 juillet

S. Exc. Mgr Geo. Melançon, évêque élu de Chicoutimi, est l'objet d'une belle fête d'adieu à Drummondville.
La Coopérative Agricole de Chicoutimi tient une importante journée d'étude.
Un pionnier de Roberval, M. Joseph Thibault, meurt à l'âge de 85 ans.
La Cité de Chicoutimi obtient gain de cause contre l'A.C.J.C. en Cour Suprême.
M. Antoine Desbiens, 29 ans, fils de M. Jos. Desbiens, de Jonquière, est électrocuté à Arvida.
M. Arthur Gagnon, de Bagotville, est écrasée à mort par un camion.
La première retraite des prêtres du diocèse de Chicoutimi a lieu cette semaine. Le R. Père Lamarche, dominicain, est le prédicateur.
La Fédération catholique des employés du commerce, de l'industrie et de la finance de la province de Québec tient un important congrès à Jonquière.
M. Georges St-Pierre, du Petit-Saguenay, se noie dans la rivière du même nom en se baignant.
Le tournoi régional de tennis remporte un succès inespéré.

22 août

Son Exc. Mgr Antoniutti, délégué apostolique au Canada, est reçu triomphalement dans tout le diocèse de Chicoutimi.
M. Roméo Tremblay, 20 ans, de St-Louis-de-Courville, employé de la Cie Price, se noie dans la rivière Shipshaw.
La Chambre de Commerce de Roberval tient d'importantes réunions à Dolbeau et à Mistassini.
Ernest Dauphinais remporte le championnat de tennis régional à Chicoutimi.
Charles Boivin et Raymond Lessard remportent le championnat en double pour intermédiaire.
M. Joseph-Edouard Tremblay, de Jonquière, est enseveli vivant sous un éboulis de sable, près de Kénogami.
M. Louis Jean, de Port-Alfred, a le crâne fracturé alors que sa voiture entre en collision avec un camion chargé de bois de pulpe.

29 août

S. Exc. Mgr Melançon dit la messe au Séminaire pour tous les jocistes du diocèse.
La Commission scolaire de Chicoutimi annonce pour l'an prochain la construction d'une nouvelle école dans le quartier ouest.
La récolte des bleuets est particulièrement bonne cette année. Une grande quantité est mise sur le marché de New-York après congélation à l'entrepôt frigorifique de Chicoutimi.
Le congrès diocésain de l'U.C.C. remporte un grand succès à Albanel.
Des cours gratuits de solfège seront donnés dans notre région encore cette année.
Le congrès régional de la Sécurité se tient à Chicoutimi.
Vincent Pruneau, de St-Jérôme, a le crâne fracturé à la suite d'un accident d'auto près de Desbiens.
M. Xavier Potvin, de Ste-Croix, est écrasé à mort sous une lourde pierre, dans son champ.

5 septembre

S. Exc. Mgr Melançon prononce une magnifique allocution lors de la célébration de la fête du Travail à Jonquière.
L'Ecole normale de Chicoutimi construira une aile à l'épreuve du feu.
La ville de St-Joseph-d'Alma signe une convention collective avec ses employés, par l'entremise des Syndicats catholiques.
La fanfare d'Arvida est à l'honneur à Québec après avoir donné un magnifique concert.
5,914 célibataires environ seront mobilisés dans le comté de Chicoutimi.
M. Ths-Eugène Tremblay, d'Arvida, se noie dans le lac Clovis.
Le Dr L.-P. Savoie, autrefois de Roberval, meurt subitement à Québec.
L'Hôtel-Dieu de Chicoutimi fête avec éclat les noces d'argent de la Rde Mère Supérieure.
M. Hubert Julien, de St-Jérôme, est écrasé à mort par une locomotive, près de Jonquière.
Les médecins de la région tiennent leur congrès annuel à Val-Menaud.
Le club de baseball Gagnon & Frère remporte le championnat régional junior.

12 septembre

Les voyageurs de l'Ecole des Sciences Sociales de l'Université Laval visitent notre région.
M. Joseph Dechesne, de N.-D.-d'Hébertville, se noie.
On reprend la construction de la rue No 1 à Chicoutimi.
Le cheval de Paul Tremblay, d'Hébertville-Station, remporte le championnat aux courses de l'exposition à Québec.
M. Edmond Tremblay, de Ste-Anne, est écrasé à mort par un arbre, sur la rivière aux Ecorces.
Les Chevaliers de Colomb organisent la promenade des orphelins. S. Exc. Mgr Melançon assiste à une belle fête au retour de la promenade.
Une importante journée agricole est tenue à Chambord.
M. le chanoine J.-C. Tremblay et M. l'abbé G.-E. Côté représentent notre diocèse au Conseil Général de la J.I.C., à Montréal.
La Filature du Saguenay obtient un beau contrat de guerre.

19 septembre

S. Exc. Mgr Melançon visite les cercles Lacordaire et Ste-Jeanne-d'Arc qui tiennent une grande réunion à Jonquière.
M. l'avocat Thomas-Louis Bergeron est élu président de la Chambre de Commerce de Roberval.
Le Sanatorium de Roberval sera agrandi cet automne. Les travaux coûteront environ $600,000.00.
M. Roméo Fournier, de Chicoutimi, est électrocuté à Arvida.
Mgr Léon Maurice, P.A., vicaire général, bénit un calvaire au Lac-Bouchette.
Le Ministère fédéral des Postes fait faire d'importantes réparations à l'hôtel des Postes à Chicoutimi.
M. E. Vincent, maire d'Albanel, est élu préfet du comté de Roberval.
Aluminum Power, Saguenay Power et Cie Electrique du Saguenay honorent leurs chauffeurs qui ont conduit avec prudence.

26 septembre

Mgr Léon Maurice, P.A., V.G., bénit l'église de St-Ludger-de-Milot.
On compte qu'environ 12,000 hommes travaillent dans les chantiers de la région.
M. et Mme Ernest Tremblay, de Chicoutimi, fêtent leurs noces d'or.
Le Septuor de la bonne chanson donne un beau concert à la Villa de la Jeunesse.
M. Canut Rasmussen, de Bagotville, est enseveli sous un éboulis à Bagotville, et perd la vie.
Un enfant d'une dizaine d'années, fils de M. Emile Boulay, de St-Félicien, est écrasé à mort par une automobile.
S. Exc. Mgr Melançon et M. le député Dubuc assistent à la Semaine Sociale de Nicolet.
Le gouvernement provincial accorde un octroi de $500,000 pour le sanatorium de Roberval.

3 octobre

Les Ligues du Sacré-Coeur tiennent une grande réunion à Val-Racine dans le but de voir au recrutement des retraites fermées.
Une journée diocésaine de la L.C.F. a lieu à Chicoutimi.
Arthur LeBlanc inaugure sa tournée de concerts au Saguenay par un récital de violon à Chicoutimi.
Une journée pédagogique remporte un beau succès à Arvida.
La Société des Concerts présentera quatre grands artistes la prochaine saison.
On récoltera environ 20,000 sacs de patates à l'Ascension, cette année.
S. H. le maire Smith et M. l'échevin C.-E. Boivin représentent la Ville de Chicoutimi au congrès de l'Union des Municipalités à Lucerne-en-Québec.

10 octobre

Chicoutimi donne $3,165.88 pour la Croix-Rouge.
La Compagnie *Aluminum* fait construire un barrage au lac Manouan pour régulariser les eaux de la Péribonka et par là celles du lac St-Jean.
Mlle Maria Cloutier, de Montréal, organise des cours de premiers soins à domicile dans notre région.
Lucien Garant remporte trois championnats de tennis à Roberval.
S. Exc. Mgr Melançon clôture la retraite des hommes au Sacré-Coeur de Chicoutimi.
MM. Alphonse-Eugène Bouchard et Tancrède Desbiens, de Port-Alfred, se noient au lac Résimond.
Une maison s'écroule à Dolbeau. Quelques ouvriers échappent de près à la mort.

17 octobre

Le S. S. Nascopie arrive à Port-Alfred, de retour des régions du Nord canadien.
Arvida souscrit $7,722 à la Croix-Rouge.
Le corps de cadets de l'Académie Commerciale, qui forme la garde de Monseigneur, gagne le trophée pour le corps de cadets juniors.
On inaugure à l'Anse-St-Jean un syndicat forestier agricole.
Une belle journée agricole est tenue à Saint-Félix.
Les éleveurs de bétail Holstein se réunissent à l'Ecole d'Agriculture. L'hon. M. Antonio Elie assiste à cette réunion.
Les éleveurs de bovins canadiens se réunissent à Normandin.
L'inauguration du pont de Val-Jalbert est remise au printemps prochain.
Le Conseil central des Syndicats catholiques de St-Joseph-d'Alma obtient de Dansereau Limitée, entrepreneurs du Sanatorium de Roberval, que tous les employés à cette construction soient des syndicalistes catholiques.
M. Ant. Doré, de St-Félicien, succombe à l'Hôtel-Dieu St-Vallier aux blessures reçues à la suite d'un accident de la circulation.

24 octobre

Les Dames Fermières de la Baie et des environs tiennent un congrès qui obtient un grand succès.
Un commencement d'incendie aux usines de la Consolidated à Port-Alfred, cause tout un émoi dans la Baie.
Les éleveurs de bétail Ayrshire tiennent une belle réunion à la Ferme de l'Hôtel-Dieu St-Vallier.
M. l'abbé Armand Desgagné, curé de St-David-de-Falardeau,

(suite à la page 7)

Carnet Social

Mademoiselle Eliette Lapointe, étudiante garde-malade à Montréal, a passé la fin de semaine à Chicoutimi chez ses parents, M. et Mme Agenard Lapointe.

—o—

Mademoiselle Cécile Brassard, de Laterrière, passera quelques jours à Bagotville et à Port-Alfred, l'invitée de ses parents M. Hector Gobeil, M. Eugène Vaillancourt et M. Johnny Larouche.

—o—

M. et Mme Jean-Marie Martin et leur bébé passent les vacances de Noël et du Jour de l'An à Chicoutimi, les invités de M. et de Mme Edmond-Louis Maltais.

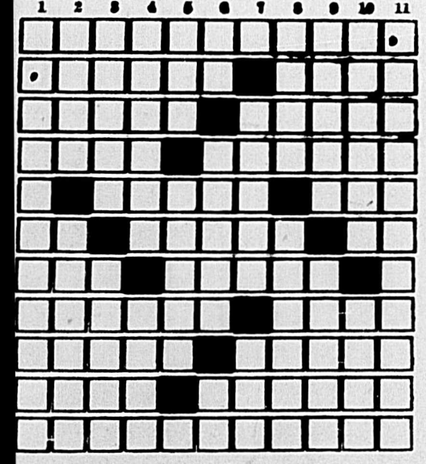
—o—

M. Ernest Dauphinais est l'invité de ses parents, M. et Mme O. Dauphinais, pour les vacances de Noël et du Jour de l'An.

—o—

Mademoiselle Jeannette Maltais passe le temps des fêtes chez ses parents, M. et Mme Edmond-Louis Maltais.

Mots croisés du "Progrès"



HORIZONTALEMENT
1.—Figures formées par des lignes courbes.
2.—Qui conduit des ânes — Membre des oiseaux, leur sert à voler.
3.—Bobine enfilée dans la poignée d'une manivelle — Petite parcelle.
4.—De l'autre côté — Otéacées.
5.—Liquide coloré — Triage.
6.—Symbole chimique du strontium — Impératrice de Byzance — Préposition latine (de, par).
7.—Mesure algérienne — Donne plus de surface.
8.—Celui qui trouve aisément le sens de ce qui est obscur — Peintre français de genre et d'histoire.
9.—Principe odorant de la racine d'iris. — Chômal, célébral une fête.
10.—Peintre italien, né à Calvenzano. — Creusait lentement.
11.—Fisse l'encabanage des vers à soie.

VERTICALEMENT
1.—Récipient à candir les fruits.
2.—Sans inégalités — Commune de Belgique (Liège).
3.—Rivière de France — Alors.
4.—Espèce de chêne — Dauphin propre aux fleuves de l'Amérique du Sud.
5.—Colère — Galette légère de blé ou de sarrasin.
6.—Chemin de halage — Donne ou prend un vaisseau à louage — Adjectif possessif.
7.—Réduit en petits grains — Bout, extrémité.
8.—Lieu de départ et d'arrivée des trains de chemin de fer — Arrêta et fixa les rênes d'un cheval.
9.—Disant qu'une chose n'existe pas — Donnas une dot à.
10.—Soutirera — Jeune baliveau en réserve.
11.—Eveillé d'éprouver des im-

Solution du problème précédent

G	R	E	N	A	■	■	A	I	L	L	E	U	R
L	E	G	A	L	■	■	L	A	U	T	R	E	■
A	N	A	■	E	■	■	E	D	I	T	A	I	S
D	E	L	A	■	■	■	E	D	E	■	E	S	■
I	R	I	S	A	■	■	A	G	E	■	F	L	A
A	■	T	A	T	■	■	E	O	U	E	R	■	I
T	H	E	■	T	■	■	U	R	C	I	E	S	■
E	U	■	N	E	■	■	T	■	U	S	T	I	■
U	L	C	E	R	■	■	E	S	■	A	I	R	■
R	O	L	E	R	■	■	■	U	N	I	R	A	■



C.-Émile MORISSETTE LIMITÉE Fondée en 1894.
ENTREPRENEURS GENERAUX
Importateurs de cloches Ouvrage de menuiserie, bois, moulures.
230, rue Laterrière QUEBEC

Pour toutes vos réparations de
CLAVIGRAPHES
de toutes marques, machines à additionner, caisses enregistreuses, balances calculatrices, etc., ainsi que service de pièces de rechange, adressez-vous à . . .
Raoul Blackburn
66, Av. Bégin, CHICOUTIMI
TÉL. : 246
Une garantie de trois mois accompagne toute réparation.

CANADIEN NATIONAL
Excursions
ALLER ET RETOUR DE CHICOUTIMI A
QUÉBEC — $5.70
PAR LE TRAIN ORDINAIRE DE NUIT
VENDREDI et SAMEDI — 10-11 JANVIER
RETOUR jusqu'à 10 h. 45 p.m. (h.s.) LUNDI 13 JANVIER
Tarifs également réduits de plusieurs autres endroits.
VOITURES ORDINAIRES SEULEMENT. POUR RENSEIGNEMENTS, CONSULTEZ
HENRI MORIN, Agent du C.N.R. - Tél.: 615 - Chicoutimi

3 JANVIER 1941

Les parents doivent instruire leurs enfants, dès le bas âge, des méfaits de l'alcool, et leur inculquer le sens chrétien de la mortification qui est le signe de notre appartenance au Christ.

(Lettre des Evêques)

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

En quinze ans, soit de 1922 à 1937, la dépense pour les spiritueux, dans notre province, a été de $700,000,000, de quoi couvrir le coût de 70 universités de $10,000,000 chacune.

(Lettre des Evêques)

La coopération

Ses principes et ses méthodes

Avant d'aller plus loin dans l'étude de la coopération, nous croyons sage et opportun d'expliquer les principes et les méthodes du mouvement coopératif; car, à l'égal de toutes les autres sciences, la coopération possède des principes fondamentaux et c'est à leur plus parfaite compréhension qu'il sera permis de faire, dans la pratique, une application prudente et avantageuse de ces éléments de base. En d'autres termes plus nous connaîtrons les principes qui constituent la coopération, plus nous serons en mesure d'apprécier les bons effets du mouvement coopoératif dans nos différentes activités économiques et sociales.

Mais afin de rendre cette étude plus claire nous énumérerons à tour de rôle les principes coopératifs, en ayant soin de faire pour chacun d'eux une camparaison entre la marche d'une société coopérative et celle d'une entreprise privée.

A) Principes du mouvement coopératif

1o) Le contrôle d'une société coopérative doit être démocrate.

Le régime démocratique accorde un seul vote pour chacun de ses gouvernés. En effet, au jour du scrutin, qu'un citoyen soit millionnaire ou pauvre, celui-ci n'a droit qu'à un seul vote et le vote d'un chacun a la même importance. Les Tisserands de Rochdale, pionniers du mouvement coopératif dans le monde, adoptèrent ce principe pour toutes leurs sociétés coopératives. Un vote pour chaque membre sans tenir compte du nombre de parts ou d'actions prises par les membres qui composent une même société coopérative.

Nous sommes loin des sociétés ordinaires dont le nombre de votes est déterminé par le montant d'argent (parts ou actions) engagé dans l'affaire. Supposons, par exemple, une société de vingt-cinq actionnaires; ces derniers peuvent se partager une mise de fond de cinquante actions; cependant libre à chacun de prendre le nombre d'actions qu'il désire. Or vingt-quatre sociétaires ont souscrit chacun une action tandis que la balance du capital a été souscrite par un seul membre. La compagnie est organisée; mais au conseil d'administration ou à l'assemblée générale le "gros actionnaire" de vingt-six actions a tout le contrôle de la société; il fera élire les directeurs qu'il voudra et il dirigera à sa guise les affaires de l'entreprise. On voit comme il est facile pour cet individu de contrôler toute situation et de diriger une compagnie ainsi formée en vue d'en retirer les plus grands bénéfices. "C'est toujours le gros qui mange le petit".

Dans une société coopérative c'est tout le contraire; les membres de cette société sont convaincus que c'est l'homme qui doit contrôler l'argent et non l'argent contrôler l'homme. C'est pourquoi peu importe qu'un membre ait une, deux, trois ou dix parts, il n'a droit qu'à un seul vote; chaque membre y exerce le même contrôle et la même influence.

2o) L'argent placé dans une société coopérative reçoit un intérêt, mais un intérêt qui ne dépasse pas le taux courant. Egalement les dividendes seront ceux que la loi permet, pas davantage.

Généralement ceux qui forment des sociétés coopératives ne sont point des gens riches; le capital nécessaire à une entreprise coopérative est très souvent le produit de petites économies ramassées avec grands sacrifices. C'est pourquoi l'on a convenu de payer l'intérêt au taux courant et définitif.

Dans les grandes entreprises financières le taux d'intérêt et les dividendes sont déterminés par la réussite de la spéculation, c'est-à-dire qu'ils diminuent ou augmentent suivant les bénéfices de l'entreprise. C'est ainsi qu'on a vu des entreprises privées, avec un capital initial de $10,000.00, verser des intérêt au taux de 20% et même plus.

3o) Si une coopérative fait un bénéfice net, ce bénéfice sera retourné à ses membres d'après le montant de leurs achats.

Si vous achetez des marchandises dans un magasin ordinaire vous devez certainement les payer plus cher que le prix courant. Une partie de l'excédent entre le prix d'achat et le prix de vente devant aller à payer le loyer, les taxes, les assurances, etc.; une autre partie pour les salaires du personnel; une troisième partie, quelquefois, pour payer les intérêts sur de l'argent emprunté pour conserver tel ou tel commerce; enfin une dernière partie pour payer une certaine dépréciation sur le matériel du magasin. Cependant toutes dépenses payées il reste généralement un surplus pour le ou les propriétaires du commerce.

Dans une coopérative, tous les membres sont propriétaires et c'est pourquoi l'on a jugé sage de remettre aux sociétaires le bénéfice net au pro rata de leurs achats. N'y a-t-il rien de plus juste, ni de plus sensé? Ce principe qui veut que les profits soient partagés proportionnellement aux affaires transigées par les membres est peut-être le plus important; car il élimine les gros profits. Dans les entreprises privées l'administration vise surtout les surplus ou les excédents; tandis qu'en coopération, cette différence entre le prix d'achat et le prix de vente; entre le coût d'opération et le prix convenu, est partagée et remise aux membres selon la quantité de marchandises achetées ou selon les produits fournis; en un mot, tout en tenant compte du coût d'opérations, les gains retournent aux membres.

"Pour résumer, dit H.-H. Hannam, ces trois données essentielles et caractéristiques de l'organisation corporative dont il vient d'être question, nous pouvons dire que la coopération vise à édifier la société de telle sorte que tous ceux qui alimentent les affaires, après avoir partagé les responsabilités et le contrôle d'une entreprise, doivent en partager équitablement les bénéfices et les gains dans la proportion même de leur contribution effective à l'entreprise."

N.B. — Le prochain article traitera des méthodes du mouvement coopératif.

J.-Augustin FORTIN

Chambord, 29 décembre.

Vient de paraitre

LE CANADA ET LE BLOC ANGLO-SAXON

par Léopold Richer

Sans qu'on s'en doutât, un double courant s'est établi, au cours des dix dernières années, entre la Grande-Bretagne et les dominions; un courant d'autonomie constitutionnelle qui éloignait les dominions de la Grande-Bretagne et leur faisait prendre, en diverses circonstances, attitude de nations libres; un courant économique qui imposait des liens, en protégeant et favorisant des intérêts généraux et particuliers, et qui refaisait, sous le courant supérieur de l'évolution constitutionnelle, l'ancienne unité impériale.

L'étude de ce double courant est nécessaire pour bien comprendre les tendances de la politique anglaise et celles de la politique canadienne. Dans l'Empire la force centrefuge s'exerçait à plein dans le domaine constitutionnel. La force centripète neutralisait la première et assurait l'accord des intérêts économiques. Le duel, commencé dès la conférence impériale de 1923, s'est poursuivi sans relâche. Jusqu'en 1939 on ignorait laquelle des deux forces en présence devait l'emporter. Car si l'on admettait que l'évolution constitutionnelle devait aboutir à un dénouement normal, d'autre part on se rendait parfaitement compte de la puissance de l'argument intérêt. L'équilibre des deux forces contraires était peut-être possible pour un temps. Mais finalement l'une ou l'autre devait s'imposer de décisive façon.

Voilà le sujet d'un intérêt passionnant et d'une brûlante actualité que M. Léopold Richer, correspondant parlementaire du *Devoir* à Ottawa, étudie dans un ouvrage qui vient de paraitre aux éditions du *Devoir*: *Le Canada et le bloc anglo-saxon*. L'auteur montre aussi comment l'Empire s'est rapproché des Etats-Unis d'Amérique pour constituer un bloc commercial d'une formidable puissance. *Le Canda et le bloc anglo-saxon* est un ouvrage que doivent lire tous ceux qui s'intéressent aux troublants et complexes problèmes politiques de l'heure. L'ouvrage contient une abondante et précieuse documentation, puisée aux meilleures sources.

Le Canada et le bloc anglo-saxon par Léopold Richer, se vend $1.00 l'exemplaire, chez l'auteur, 10, rue Tormey, Ottawa, Ont.

Sur le Pont de Ste-Anne

"Si les Avents sont froids, l'hiver sera *douce*", comme dit ma voisine. Jusqu'ici c'est parfait.

x x x

Les jours vont se mettre à rallonger; mais faudra pas le dire, on s'aviserait d'avancer l'heure avancée.

x x x

Pourvu que le gouvernement fédéral laisse aux provinces les revenus de leur Commission des Liqueurs! Une chance que le rapport Sirois-Rowell ne recommande point qu'il s'en empare.

x x x

L'an dernier, à pareille date, l'Angleterre bombardait la Rhénanie à coups de pamphlets! N'était-ce pas un peu perdre son temps? Elle constate que les Allemands ont rendu autre chose.

x x x

Fournir des munitions, des navires, des tanks, des avions — quand ce serait tous les avions du monde — lorsque la guerre est perdue, c'est trop tard.

x x x

Quelqu'un a proposé, avec assez de bon sens, que Radio-Canada change son nom pour celui de *Radio-Savon*.

x x x

Ici Radio-Savon... Radio-Savon vous présente...

x x x

Vous ne pensez pas que toute cette publicité à propos de savons a depuis longtemps commencé à être ridicule?

x x x

Parlons mieux. (L'institutrice à ses élèves) "On ne dit pas *lousse* (loose), on dit?... — On dit *slack*, mam'zelle!"

x x x

Que réserve la nouvelle année?...

PICOTTE

BILLET

Chanson inédite

Un fils du Lac-St-Jean, qui est missionnaire chez les Pères du Sacré-Coeur, et qui partira bientôt pour les Antilles, vient de donner au public un échantillon de son talent de chansonnier.

C'est une série de huit chansons intitulées: *Chansons du Colon*, paroles et musique.

Nous avons lu les couplets — on en jugera par l'échantillon que nous reproduisons. Ce talent est authentique, réaliste, plein de bonne humeur et de bonhommie, avec une pointe de sentiment très délicat. Une sévérité plus exigeante, qui se garderait bien de tuer la verve et de gâter le ton, ferait de ces chansons-là des pièces tout à fait remarquables. La musique — nous ne sommes point connaisseur — nous a semblé heureuse, facile, chantante et à la mesure des paroles.

On nous prie de faire savoir que les "Chants du Colon": *A Maman — Le colon — Comment l'écolier devient papa — Mes pipes — Maitre bébé — "Christophe" premier bedeau — Lettre de Julien à Germaine — Ma chatte*, sont en vente au prix de 13 sous pièce, paroles et musique, à 514, rue des Cèdres, Dolbeau, Lac-St-Jean.

Le produit de la vente servira au future missionnaire en Haïti.

LE COLON

1

Je chante un lopin de terre,
Du comté d'Abitibi;
J'y mangeai de la misère
Sur mes tranches de pain bis.
Mais j'avais pour héritage,
Une hache et ma chanson;
J'y bâtis mon ermitage,
Où je fus moine et pinson.

2

Dès le lever de l'aurore,
Je repoussais la forêt;
Le soir, j'y bûchais encore
Jusqu'au premier feu follet.
Grand Dieu! la vie était dure,
Mes pauvres pieds tout crottés;
Mais je dormais, je vous jure,
Comme un de nos députés.

3

Pour n'avoir pas fui la peine,
Ni les sacrés maringoins,
J'eus bientôt tout un domaine,
Mes avoines et mes foins;
Un piton dans mon étable,
Quatre vaches sur mon lot;
Un trésor incomparable;
Une épouse et... un marmot.

4

Mes voisins, de braves diables,
M'imitèrent en tout point.
Si leurs femmes sont aimables,
J'oubliais... n'en parlons point.
Dans le ravin, sur la butte,
Les plus pauvres sont contents;
Il n'en est qu'un qui dispute;
Le curé, de temps en temps.

5

S'annonce-t-il une noce,
La paroisse est en émoi;
Chacun engraisse sa rosse
Pour figurer au convoi.
Quelquefois, si je m'efface
Et suspends mon violon,
C'est que j'ai cédé ma place
En prêtant mon pantalon. (1)

6

Je suis fier de mon village,
De l'hiver et de l'été;
Mais le citadin volage
Serait ici dépité. (Var. Embêté)
On imite son vieux père,
On s'accommode de tout;
Ma cuisine hospitalière
Vous empiffre de ragout.

7

J'ai soixante ans cet automne,
J'ai bon oeil et bon renom.
Le sommeil qui m'abandonne
Revient sans faute au sermon.
Parfois, j'attrappe la grippe.
Et me prépare à mourir;
Mais... si je reprends ma pipe,
Je rêve encor d'avenir.

8

Autour de ma tête blanche,
Dansent mes tout petits fils;
Et de dimanche en dimanche,
Je sens que je rajeunis.
Même, on veut m'élire maire,
(Pensez si c'est étouffant!)
Moi, qui fis don au vicaire
De mon vingt-deuxième enfant.

(1) O noter, Mesdames et Messieurs. C'est un trait historique.

La prochaine conférence interprovinciale

Vers la mi-janvier 1941, les représentants du pouvoir central et ceux des neuf provinces canadiennes se réuniront à Ottawa. Le but de cette conférence est d'étudier les recommandations du rapport Rowell-Sirois et, si possible, d'en arriver à une entente immédiate. Depuis l'établissement de la Confédération, il n'y aura pas eu d'événement d'une aussi grande importance au pays pour le Canada français. Il s'agira en effet, dans cette conférence de reviser les bases financières du régime administratif sous lequel nous vivons.

Le gouvernement King a déjà fait clairement connaitre ses intentions. Dans la lettre d'invitation qu'il envoyait aux premiers ministres des neuf provinces, au début de novembre, il exposait les raisons de la tenue immédiate de cette conférence. Deux motifs poussent M. King à vouloir mettre en vigueur le plus tôt possible les recommandations du rapport Rowell-Sirois. La première, c'est la guerre. Si le Canada doit fournir son effort le plus élevé dans le conflit actuel, le premier ministre est d'avis qu'il faut absolument adopter les recommandations du rapport Rowell-Sirois. Il croit également que l'adoption de ces recommandations est non moins impérative, si nous devons distribuer également le coût de notre effort de guerre entre les contribuables. La seconde, c'est l'après-guerre. M. King pense que la préparation de l'après-guerre exige aussi la mise en vigueur et l'adoption du rapport Rowell-Sirois.

L'attitude de M. King est discutable. Pour ce qui est de la conduite de la guerre, le pouvoir central possède toute l'autorité requise à la poursuite de sa politique. C'est lui et non les provinces, qui contrôle le crédit de la nation. La façon dont le gouvernement agit le prouve bien. Le ministre des Finances, l'autre jour, déclarait, à la Chambre des communes, que la limitation de notre effort de guerre serait d'ordre non financier, mais physique et moral. Il voulait dire que seules la quantité de nos ressources et l'endurance des Canadiens à faire des sacrifices limiteraient notre effort de guerre. Il suffit de regarder les centaines de millions que le gouvernement consacre à la guerre, pour se rendre compte qu'il utilise toutes les ressources financières et économiques du pays. Quant à la préparation de l'après-guerre, le fait de mettre la main sur les principales sources de revenu des provinces ne règlera pas du coup nos problèmes d'après-guerre. Le facteur principal sera la politique que le gouvernement adoptera. Il faut se garder de voir, dans le rapport Rowell-Sirois, une véritable panacée.

Une chose est certaine: l'adoption de ces recommandations diminuera la puissance de la province de Québec, et comme cette province est le château-fort des Canadiens de langue française, ces derniers en souffriront directement dans leur force économique et indirectement dans leur influence nationale.

Il importe donc que toutes nos sociétés nationales s'intéressent à cette conférence interprovinciale qui sera tenue en janvier prochain à Ottawa. Parce que le Canada est en guerre, ce n'est pas une raison de se taire. Au contraire, c'est un motif de parler clair et ferme.

D'après nous, il ne faut pas accepter la discussion sur le terrain où le gouvernement l'a posée. Celui-ci ne veut toucher qu'à la redistribution des obligations et des pouvoirs financiers entre le fédéral et les provinces. Tel était, en effet, l'objet fixé par le gouvernement canadien à l'enquête conduite par la Commission Rowell-Sirois. Si l'on doit modifier la constitution dans l'intérêt national, nous devons exiger que cette revision ne porte pas seulement sur les griefs des provinces de langue anglaise, mais aussi sur les griefs du Canada français. Les premiers sont d'ordre exclusivement économique ou financier. Les seconds sont surtout d'ordre racial. On peut les résumer comme suit: égalité de traitement dans le domaine fédéral et placement des minorités franco-canadiennes dans les provinces anglaises sur un même pied que la minorité anglo-protestante dans le Québec.

Pour l'établissement de l'union nationale, cette égalité de traitement est beaucoup plus importante que la redistribution des obligations et des pouvoirs financiers entre le fédéral et les provinces. Elle doit servir de base à l'autre. Réglons d'abord le premier problème, nous pourrons ensuite étudier l'autre. C'est de cette façon que l'on doit exiger que la discussion se fasse à la prochaine conférence interprovinciale.

Il est temps de savoir ce que signifient réellement toutes ces bonnes paroles que, dans les milieux anglo-canadiens, on prononce à l'égard de la province de Québec, depuis le commencement du conflit actuel. Le Canada français fait sa part. Il veut être traité sur un pied d'égalité avec les Anglo-Canadiens, d'Halifax à Vancouver. Fournissons aux Anglo-Canadiens l'occasion de prouver que leurs discours ne sont pas de vains mots. Nous saurons, une fois pour toutes, à quoi nous en tenir. Nous saurons enfin si la démocratie et la justice, pour lesquelles les Canadiens de langue française ont accepté de se battre en Europe, doivent être lettre morte pour eux.

Retenons bien ceci. Les peuples ne touchent pas souvent à leur constitution. Si nous laissons passer l'occasion qui s'offre à nous d'exiger le redressement de nos griefs constitutionnels, il n'en viendra pas de si tôt d'autre aussi importante.

Un livre qu'il faut avoir

Ce livre qu'il faut avoir, c'est celui que vient de publier le R.P. J.-P. Archambault, S.J., et qui a pour titre: Les objectifs de l'Action catholique.

Il y a la une etude claire, précise, pratique des divers objectifs qui sollicitent l'attention et l'activité des membres de l'Action catholique. Le Révérend Père y indique la tâche qui incombe à tous les groupes et leur trace un plan de travail et d'action qui correspond justement aux conditions particulières de notre pays et de notre Province, où, grâce à Dieu, la vie chrétienne est encore florissante. Mais même au Canada français l'Action catholique est nécessaire, s'il veut conserver et fortifier sa vitalité religieuse. Aussi bien nos Evêques, et spécialement notre vénéré Cardinal, ont-ils plus d'une fois exhorté leurs ouailles de toutes classes et de toutes catégories à entrer dans les rangs de l'Action catholique pour y travailler à l'avancement et l'extension du règne de Dieu et de son Christ dans les âmes.

Les divers objectifs que l'auteur propose aux groupes d'Action catholique sont: la diffusion de la pensée chrétienne, la famille, l'observance du dimanche, la tempérance, les saines lectures, la presse, le cinéma et les bonnes moeurs.

Le premier, la diffusion de la pensée chrétienne, paraitra peut-être à quelques-uns, peu nécessaire, sinon superflu, chez nous. Nous estimons au contraire qu'il est le premier en importance comme dans l'ordre des sujets traités. Nos fidèles ont un impérieux besoin de mieux approfondir la doctrine catholique, pour la mieux pratiquer d'abord, et pour la mieux défendre ensuite, comme aussi pour la raffermir chez un bon nombre de leurs frères dans la foi.

C'est un fait — et il est déplorable — nos catholiques n'ont à peu près aucuns soucis doctrinal: "Peu nombreux, dit le Père Archambault (p. 16)? sont nos catholiques vraiment instruits de leur religion, capables d'en exposer les vérités fondamentales, au courant de la pensée exacte de l'Eglise sur les questions actuelles." Et pourtant, si leur foi était plus éclairée, elle serait plus ferme, et plus courageuse aussi, et plus combative, quand ils sont en présence d'adversaires acharnés comme certains protestants, certains communistes.

De là une première tâche qui s'impose aux groupes d'Action catholique: "s'occuper de la formation doctrinale de leurs membres" (p. 17). Vient ensuite la formation sociale, si importante de nos jours, par l'étude des encycliques et des autres documents ou livres qui exposent ou expliquent la doctrine sociale de l'Eglise. Alors on pourra et on devra faire rayonner partout la vérité libératrice: Veritas liberavit vos.

Le deuxième objectif de l'Action catholique, c'est la famille. Il n'est que trop vrai, hélas! que plusieurs familles, chez nous, "ont perdu peu à peu les belles caractéristiques qui les distinguaient jadis.... On mène une vie moins intime, moins unie, traversée de graves infidélités.... La natalité baisse à un rythme inquiétant. L'autorité paternelle n'ose plus s'exercer.... L'esprit chrétien a déserté le foyer (p. 32).

Il importe souverainement d'inculper à tous l'enseignement de l'Eglise, non seulement du haut de la chaire, mais par l'apostolat des laïques, plus que jamais nécessaire. La section de famille suggérée par le Père Archambault, (p. 34) nous paraît tout à fait salutaire et opportune.

L'auteur passe ensuite à l'observance du dimanche. Les pages qu'il y consacre sont, croyons-nous, les plus fortes du volume. C'est un sujet qui lui est d'ailleurs familier, et tout le monde sait quelle ardeur il a déployée au service de cette cause capitale. Aussi est-on sûr de trouver dans son livre tout un arsenal d'armes et de munitions contre tous les ennemis de notre dimanche chrétien.

Les chapitres qui traitent de la tempérance, des saines lectures, de la presse catholique, du cinéma et des bonnes moeurs sont empreintes du même souci de précision doctrinale et d'application pratique. Nous sommes sûr que les lecteurs y prendront, comme nous, le plus vif intérêt. Qui ne frémirait, par exemple, à la pensée qu'il y a, aux Etats-Unis, environ quatre cents périodiques ou magazines immoraux, dont les trois quarts nés depuis 1930 (p. 88), et dont plusieurs, on le sait, pénètrent jusque dans nos foyers chrétiens? Et qui ne gémirait en songeant à la décadence des moeurs, amenée, chez nous comme ailleurs, par l'immodestie des vêtements, le dévergondage des lieux d'amusements, le déshabillé des plages et du sport, les illustrations et les annonces de certains journaux, et le reste? Le Révérend Père les dénonce avec vigueur, et il a mille fois raison.

Bref tout le livre est à lire et à utiliser! Que les prêtres, que les éducateurs, que les dirigeants et les membres de l'Action catholique se hâtent de l'acheter et d'en tirer le suc. Le livre vaut son pesant d'or!

Cyrille GAGNON, ptre

Supérieur du Grand Séminaire
"Semaine Religieuse de Québec"
24/10/40

(1) Il se vend 50 sous en librairie.

La croisade par la Bible

Même avant et sans la présence de la guerre, notre époque était stigmatisée de vices sociaux qu'agitaient de forts courants de propagande subtile et pernicieuse. Depuis un quart de siècle, on pourrait croire que des efforts diaboliques ont été concertés à soulever les classes et les races, les familles et les peuples les uns contre les autres, en dépit des plus simples et des plus impérieux principes chrétiens. Le succès était envié à cause de sa réussite, l'honnêteté pour ses mérites, l'économie pour sa sécurité. On soulevait le petit épargnant d'une vie contre un riche ou un capitaliste prospère; l'ouvrier qui donnait une journée de salaire était traité d'insensé alors que des mécontents et des illuminés promettaient des rêves d'or et des paradis artificiels où tout s'obtenait pour rien et à ne rien faire. Les solides vertus domestiques et les élémentaires doctrines sociales semblaient en péril devant l'affolement et l'aberration menaçante. Les communistes, en particulier, battaient monnaie de ces mésententes et de ces distinctions arrogantes entre patrons et ouvriers, épargnants et capitalistes, sujets et dirigeants. D'autres groupes de gauche, à tendance ou à filiation fasciste, leur facilitaient la tâche en préparant le terrain fertile au nom d'un prétendu nouvel ordre social, d'une nouvelle "justice sociale". La première, la principale, sinon la seule ligne de résistance demeurait au sein de la Foi religieuse, encore saine et vigoureuse dans la masse du peuple canadien,

Mais la défense, comme l'ont démontré tant de malheurs récents, ne saurait rester passive. Il faut engager le "bon combat" et employer les mêmes armes, sur le même terrain que l'adversaire.

La Société Catholique de la Bible vient d'élargir son champ d'action en obtenant, en plus de l'approbation de NN. SS. les évêques, l'autorisation des gouvernements provinciaux et fédéraux de répandre la bible catholique à tous les vents. 600,000 exemplaires de "Faites-ca et vous vivrez", l'évangile des militants jocistes, seront distribués et vendus partout dans la province et au Canada pour répandre la bonne doctrine et rappeler les vérités éternelles et les grands principes chrétiens de la charité et de la justice.

La Société s'est adjoint un comité de langue anglaise pour diffuser le même texte en anglais. On a déjà popularisé cette édition, au cours des derniers cinq ans, et le mouvement de la J.O.C. prend aujourd'hui l'allure d'une croisade nationale pour la vérité et la justice, selon les termes et les enseignements de la bible vivante. C'est en même temps le coup de grâce aux préjugés, courants chez plusieurs sectes, que l'Eglise catholique défend la lecture et la diffusion de la Bible.

Dans le diocèse de Chicoutimi, la diffusion de Faites ça et vous vivrez, *se fait par le service de Librairie du* Progrès du Saguenay *à qui toutes les commandes doivent être adressées.*

"STYLISTIQUE CANADIENNE"

par M. l'abbé Etienne Blanchard p.s.s.

Quand les Canadiens français apprennent leur langue, ils ont à vaincre deux difficultés principales qui sont l'anglicisme et la pauvreté du vocabulaire. Le langage courant chez nous est, en effet, farci d'anglicismes et vicié par une faiblesse d'imagination et un manque de propreté des termes qui se marquent par l'emploi abusif des auxiliaires et la répétition constante de mots et de formules vagues.

La "Stylistique canadienne", cinquième édition du "Manuel du bon parler sera d'une aide efficace aux écoliers et aux étudiants de même qu'à toutes les personnes plus âgées désireuses d'améliorer sans cesse leur langue. Dans cette brochure de 112 pages, M. l'abbé Blanchard indique la correction d'une foule d'anglicismes de mots et de tournures couramment entendus. D'autre part, l'auteur donne les verbes propres qu'on devrait le plus souvent employer au lieu des auxiliaires "être" et "avoir" et des verbes "dire", "mettre", "faire" et autres passe-partout.

Un autre défaut commun de notre langue écrite est l'emploi abusif des incidentes commençant par "qui", "aud" et "dont". La "Stylistique canadienne" donne un grand nombre d'exemples pratiques d'expression et de vocable précis et élégants par lesquels on peut souvent remplacer avec avantage ces incidentes.

La "Stylistique canadienne", publiée par les soins des Editions Bernard Valiquette est en vente à cette maison, au numéro 1564, rue Saint-Denis, à Montréal, ainsi que dans toutes les bonnes librairies au prix de $0.20 l'unité.

Piatigorsky, favori de la critique

Vingt ans de succès continus. — Soliste des grands orchestres symphoniques. — Un Casals avec plus de feu.



C'est à l'automne de 1929 que M. Gregor Piatigorsky fit sa première tournée de concerts en Amérique.

Arrivé sur ce continent en pleine gloire, après dix années de succès ininterrompus dans tous les pays d'Europe, M. Piatigorsky fit d'emblée la conquête du public américain. Depuis il a parcouru en tous sens les Etats-Unis, il est venu au Canada, il a visité l'Amérique du Sud, tout en retournant en Europe chaque année, et partout et toujours il a obtenu les mêmes grands succès.

Aux Etats-Unis seulement, il a joué quatorze fois avec la Société Philharmonique de New-York, quinze fois avec la Symphonie de Boston et vingt fois avec celle de Chicago.

En 1935, avec la Société Philharmonique de New-York, que dirigeait Toscanini, il donnait la première audition d'un concerto du grand compositeur Castelnuovo Tedesco, écrit par ce dernier spécialement pour le célèbre violoncelliste russe.

Cette audition fut, pour Piatigorsky, l'occasion d'un triomphe sans précédent à New-York. Il fut applaudit à tout rompre et dût donner un grand nombre de rappels.

Au lendemain de ce concert, Lawrence Gilman, le distingué critique musical du *New-York Herald* écrivait: "Ce Concerto fut joué par un "des plus accomplis virtuoses de "de l'archet, Gregor Piatigorsky, à "qui l'ouvrage est dédié.

"Castelnuovo Tedesco exige de "son interprète qu'il soit un poète "et un prestidigitateur. Sa musique "est pleine de surprises et d'embû-"ches, c'est de la musique pour vir-"tuose de grande classe et qui pos-"sède une tonalité riche et chan-"tante, un sens du style et une âme "musicale et sensible. M. Piatigors-"ky est à la hauteur. Il a joué su-"perbement et son instrument "chantait avec la pureté d'une étoile "du matin."

A chacune de ses apparitions, Gregor Piatigorsky a, d'ailleurs, toujours obtenu les plus grands éloges de la critique musicale. C'est ainsi qu'après un de ses concerts à Boston, le *Boston Transcript* disait: "M. Piatigorsky a tiré de son vio-"loncelle des beautés que la plupart "d'entre nous n'avions jamais cru "possible d'y trouver" et dans le même article on disait: "Piatigorsky "c'est Casals, mais un Casals avec "du feu".

A Saint-Louis, Missouri, après un récital de Piatigorsky, le *St-Louis Despath* écrivait: "Sans discussion, Piatigorsky est un des très

(suite à la page 7)

Cartes professionnelles

ARCHITECTES

LAMONTAGNE & GRAVEL
ARCHITECTES
Edifice Giroux, rue Racine
CHICOUTIMI, QUÉ.
— TEL. 356 —

DENTISTE

Dr PAUL RIVERIN
DENTISTE
335, RUE RACINE
Voisin du Théâtre — Chicoutimi
TÉL: 880
(BUREAU ET RÉSIDENCE)
Bureau ouvert de 7 à 8 heures le soir.

AVOCAT

J.-C. GAGNÉ, C. R.
AVOCAT
253, RUE RACINE — TÉL.: 274
CHICOUTIMI

AVOCAT

Joseph Dandurand
AVOCAT
262, RUE RACINE — TÉL. 787
CHICOUTIMI

MEDECIN-CHIRURGIEN

Tél.: 429
Consultations:
le jour, de 2 à 5 hrs
le soir, de 7 à 8 hrs
Docteur GILLES TREMBLAY
MEDECIN - CHIRURGIEN
Attaché à l'Hôtel-Dieu St-Vallier
259, rue Racine — Chicoutimi
(Voisin de la Commission des Liqueurs)

AVOCAT

TÉL.: 299 — 256 RACINE
Roland Angers
AVOCAT
CHICOUTIMI
Bureaux en face de la Commission des Liqueurs.

AGENT

Roland Lavoie
Représentant
l'"Action Catholique"
64, RUE DU PONT
JONQUIERE

COMPTABLE

Tél. Sag. Qué. 110 — C. T. 67
J.-L.-Roméo JOBIN
COMPTABLE
Vérificateur autorisé par la Commission Municipale de Québec.
Gradué de LaSalle Extention University of Chicago
"Higher Accountancy"
St-Jos.-d'Alma — Cté Lac-St-Jean

COMPTABLES—VÉRIFICATEURS

ANTOINE GAUTHIER, B.A., L.S.C. — GASTON TREMBLAY, B.A., L.S.C.
GAUTHIER & TREMBLAY
COMPTABLES PUBLICS — VÉRIFICATEURS
VÉRIFICATION—ORGANISATION DE SYSTÈMES ET TENUE DE COMPTABILITÉ
249, RUE RACINE — CHICOUTIMI — TÉLÉPHONE 185
— ÉDIFICE DUBUC —

COMPTABLES — AUDITEURS

J.-E. PARADIS, C.P.A., C.C.A. — Comptable Licencié
FRANÇOIS PARADIS — Comptable Autorisé
FRS PARADIS, Enrégistrée
COMPTABLES AUDITEURS
38, avenue Morin, — Tél. 414 — CHICOUTIMI

SPORT

Bénédiction des skis à Sainte-Anne

Par M. le curé J.-B. Martel

Dimanche le 22 décembre, avait lieu à Ste-Anne, la cérémonie de la bénédiction des skis. Une magnifique température permit à un grand nombre de membres du club de Ski de Chicoutimi d'assister à cette cérémonie.

Les skieurs se rendirent à la côte Ste-Anne en parade, en passant à travers la ville et sur le pont de Ste-Anne. Les gais lurons, au nombre d'une centaine, habillés de toutes les couleurs et pour tous les goûts, chantèrent sur tout le long du parcours. Ils arrivèrent à la côte où au delà de 200 autres skieurs les attendaient.

Monsieur Raoul Potvin, directeur du club de Ski de Chicoutimi, se rendit au village de Ste-Anne chercher monsieur le curé J.-Bte Martel. Le président du club, monsieur J.-B. Carrier, reçut aimablement monsieur le curé et l'invita à bénir les skieurs et les skis.

Monsieur le curé Martel souhaita d'abord la bienvenue aux skieurs et se déclara heureux qu'ils aient choisi le village de Ste-Anne pour leurs activités. Il les plaça sous la protection de la bonne Ste Anne afin qu'il n'arrive pas d'accidents. Monsieur le Curé parla du ski comme un sport sain et permis par l'Eglise, mais à la condition que tout s'y passe très bien. Il parla des abus que cela pouvait entrainer, mais il se déclara certain que tout irait bien avec un tel groupe d'organisateurs.

La bénédiction eut lieu devant le restaurant, situé au pied de la côte. Après cette cérémonie, les skieurs s'en donnèrent à coeur joie dans les descentes, malheureusement, malgré toute la diligence des organisateurs, le monte-pente n'était pas tout à fait achevé. Ce monte-pente, avec une longueur de câble de près de 700 pieds, élève les skieurs à un niveau de 350 pieds pour effectuer des descentes de plus de 1,000 pieds.

Le monte-pente fonctionne depuis hier et sera en activité toutes les fins de semaine et plus, si cela est nécessaire. Le prix est de .50 sous par jour, .35 sous pour l'après-midi ou cinq sous chaque fois.

Le monte-pente et la côte de Ste-Anne ne sont pas seulement pour les membres du club de ski de Chicoutimi mais pour tous les skieurs de la région, qui sont cordialement invités à venir rencontrer leurs amis de Chicoutimi.

Concours de photographies de ski

Un concours de photographies de ski et skieurs vient d'être organisé à Chicoutimi, grâce à la collaboration toujours bienveillante de M. Willie Coulombe, marchand d'articles de sport. En effet, monsieur Coulombe a bien voulu donner deux beaux prix pour les gagnants du concours. Le premier prix sera une paire de ski d'une valeur de $15.00 et le deuxième, une paire d'attelages d'une valeur de $5.00.

Il n'y a pas de doute que tous les amateurs de photographies se mettront immédiatement à l'oeuvre pour obtenir l'un de ces deux magnifiques prix. Nous donnons plus bas les conditions du concours. Le concours est ouvert à tous les amateurs de la région.

CONDITIONS DU CONCOURS

1.—Le concours s'est ouvert le 1er janvier et se terminera le 15 février à 6 heures.

2.— Les photographies devront être prises du 1er janvier au 15 février seulement.

3.— Les photographies devront être prises dans la région et représenter des scènes qui traitent du ski ou se rattachant aux skieurs.

4.— Les photographies devront être déposées, avant le 15 février chez M. Willie Coulombe, 297, rue Racine, Chicoutimi.

5.— Les photographies deviennent la propriété de M. Coulombe qui pourra s'en servir à son gré.

6.— Pour participer au concours on devra apporter la pellicule et un agrandissement d'au moins 6 x 8.

Les photographies seront jugées par des experts en photographies et les meilleures seront produites dans les grandes revues de sport.

Il ne fait pas de doute que tous les amateurs se feront un plaisir de prendre part à ce concours, car c'est souvent une photographie d'amateur qui remporte la palme.

La fabrication des skis au Canada

Bien que le ski soit originaire des pays nordiques et qu'on ait pendant un certain temps importé d'eux tous nos skis, les skieurs canadiens et les touristes d'hiver peuvent être assurés de trouver au Canada tous les accessoires de ski dont ils peuvent avoir besoin, annonce le ministère fédéral des Mines et des Ressources. La suspension des importations de l'étranger pendant la guerre ne peut guère incommoder les Canadiens puisque les progrès enregistrés depuis quelques années par l'industrie canadienne lui permettent de fournir tous les accessoires dont on a besoin au Canada même et d'en préparer en outre pour l'exportation.

Le ski moderne est, paraît-il, le résultat d'une évolution de quelque trois mille ans, mais c'est au sixième siècle qu'il en est pour la première fois question dans l'histoire. On sait que les Vikings se servaient alors de "suski", ou raquettes glissantes, pour leurs courses d'hiver. Ces anciens skis étaient courts et larges, recouverts de peau de phoques pour bien prendre sur la neige et rendre les ascensions plus faciles; pour la descente, ils ne pouvaient être qu'un peu meilleurs que nos raquettes d'aujourd'hui. Pour parer à ce désavantage, on ne garda plus dans la suite qu'un ski recouvert de peau: "l'andor" et dans les descentes le skieur, appuyé et fort, se laissait glisser sur son autre ski, dont le bois était poli. On se risqua ensuite sur deux skis de bois poli, dont les deux bouts étaient retroussés; cette particularité permettait au voyageur qui cassait le bout de l'un de ses skis de retourner le ski cassé et de continuer sa route.

On fabrique maintenant autant de sortes de ski, qu'il y a de façons de s'en servir; on en a pour le saut, pour la course, et pour usage général. Les essences qu'on emploie le plus dans la fabrication des skis sont le noyer, le frêne, l'érable et le bouleau, qui ont à divers degrés la résistance, la flexibilité et la dureté requises. Le ski de noyer, entre autres est fort et durable, mais plutôt pesant, tandis que le ski de frêne est relativement léger et le ski d'érable, très rapide.

Les laboratoires des Produits forestiers du Canada ont fait depuis 1924 plusieurs expériences relatives à la fabrication des skis où des lames de différentes essences seraient superposées de façon à constituer un ski plus fort et plus pratique qui exigerait en même temps moins de matière première. Bien qu'on ait grandement amélioré ce genre de skis depuis le principe de leur construction s'est révélé excellent, et leur popularité grandit d'année en année.

Convention des raquetteurs à Québec

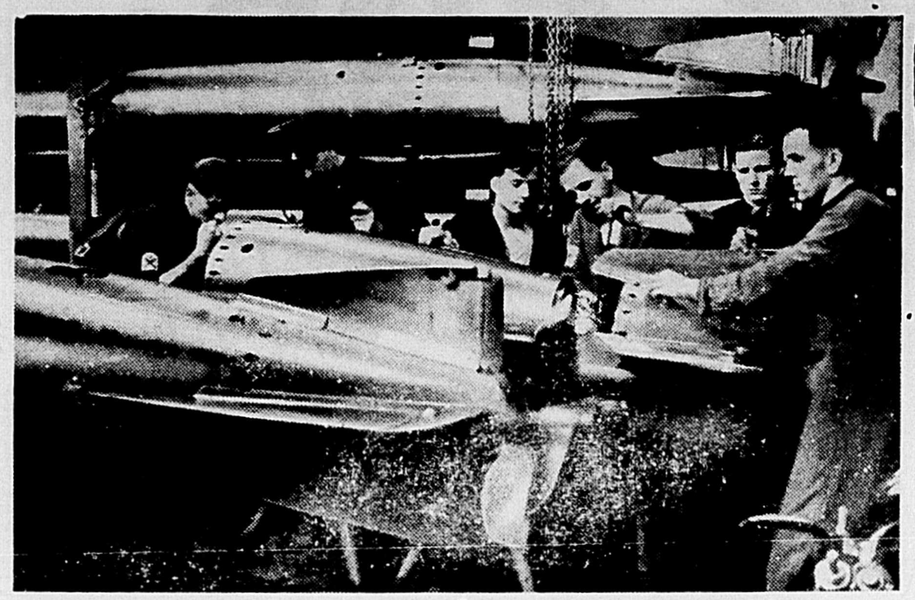
Québec, (Spécial) — Un grand festival des raquetteurs et clubs de raquettes aura lieu à Québec les 24, 25 et 26 janvier, tel qu'annoncé par l'Office du Tourisme et voici les grandes lignes du programme élaboré pour la circonstance. De toutes les parties de la province et de plusieurs Etats américains, les raquetteurs convergeront vers la Vieille Capitale où les attendent banquets, parades et la gaieté traditionnelle qui accompagne cet événement annuel. Les raquetteurs en profiteront pour participer à la fameuse course-marathon de 10 milles, l'attraction principale de ces fêtes. Tous les fervents de la raquette sont invités à assister à ce grand gala sportif.

Les membres des clubs locaux de raquetteurs, vêtus de leurs costumes multicolores se réuniront au Château Frontenac dans la soirée du 24 janvier pour participer au grand bal auquel tous les visiteurs sont cordialement invités.

La réception de bienvenue officielle aux raquetteurs étrangers aura lieu à 8 h. a.m., le 25 janvier et sera suivie de la course-marathon de 10 milles vers les 10 heures et d'une autre réception à l'Hôtel de Ville, à 11 heures, alors que le Maire leur offrira les clefs de la ville.

Le 25 janvier, dans la soirée, il y aura un banquet au Château Frontenac où l'on servira des fèves au lard canadiennes. Ces agapes se termineront par une procession aux flambeaux, groupant tous les raquetteurs en costume.

Le dimanche, 26 janvier, les raquetteurs revêtiront de nouveau leurs costumes pour assister à la messe en l'église Saint-Roch et le départ se fera de la Terrasse Dufferin. A l'issue de la messe, un dîner sera offert aux officiers des différents clubs de raquetteurs du Canada et des Etats-Unis. On attend une nombreuse délégation de tous les clubs, en particulier des villes de Québec, Montréal, Hull, Ottawa, Sherbrooke, St-Hyacinthe, Trois-Rivières, Drummondville, aussi bien que des clubs américains et raquetteurs de l'ouest du Canada. Ces fêtes se termineront au départ des raquetteurs à la gare Union, Québec, le soir du 26 janvier.



Dans la chambre aux torpilles d'un navire de guerre britannique, des motelots scrutant l'anatomie de l'un de ces projectiles (torpilles) qui seront lancées contre la coque des navires ennemis.

LIGUE SENIOR

POSITION DES EQUIPES

	J.	G.	P.	Pts
Chicoutimi	3	2	1	4
Price-Brothers	2	1	1	2
Saguenay-Paper	3	1	2	2

PROCHAINES PARTIES

Dimanche prochain, le 5 janvier, le Price-Brothers rencontrera le Saguenay-Paper, à Port-Alfred.

Le lendemain, 6 janvier, jour des Rois, le Price-Brothers recevra le Chicoutimi, à l'arena local.

Ces deux parties promettent d'être très intéressantes.

Tournoi de dames

P.-E. Tremblay, champion Canadien, prendra part au tournoi par correspondance, ouvert à tous les joueurs de dames du Canada pour le championnat du Dominion. Monsieur Wilfrid Desbiens prendra part également à ce tournoi, organisé à Owen-Sound, Ontario.

STATION-D'HEBERTVILLE

Noël

Station d'Hébertville, (D.N.C.) — Comme d'habitude, la fête de Noël fut célébrée avec beaucoup d'éclat. Les paroissiens s'y étaient préparés en s'approchant en grand nombre du sacrement de pénitence. Aussi les communions furent-elles très nombreuses à la messe de Minuit.

M. le curé chanta les trois messes de la nuit et M. le vicaire officia à celles du jour. Le choeur des chantres, avec la chorale enfantine, rendirent avec beaucoup de succès la messe de Noël en parties et les si beaux cantiques de Noël.

Baptêmes

Jos-Vital-Robbin, enfant de Philippe Simard et de M.-Paule Vaillancourt. Parrain: Lionel Simard, oncle de l'enfant; marraine, Fleur-Ange Gervais.

Jos-Noël-Martin, enfant de Gérard Jauvin et de Alma Fortin. Parrain et marraine: M. et Mme Clément Fortin, oncle et tante de l'enfant.

Mariage

Le 26 décembre, M. Adrien Bérubé conduisait à l'autel Mlle Mariette Côté. M. Arthur Côté servait de témoin à sa fille et M. P. Bégin accompagnait le marié.

La bénédiction nuptiale fut donnée aux nouveaux époux par M. le curé J.-J. Gagnon.

Pendant la messe un joli programme de chant fut rendu par la chorale des jeunes filles.

Funérailles

Le 17 décembre, avaient lieu les funérailles de Dame Léda Gagnon, épouse de Georges Côté. Elle était décédée le 15 décembre, à l'âge de 49 ans, après une longue maladie soufferte avec résignation.

La levée du corps fut faite par M. le curé J.-J. Gagnon qui chanta le service, auquel assistaient un bon nombre de parents et d'amis.

Portaient le corps MM. Abraham Côté, Amable Turcotte, Jos. Duchaine, Hubert Thibault, Paul Tremblay et Rosario Maltais.

M. Francis Martel portait la Croix.

La défunte laisse outre son époux, trois garçons et trois filles.

Le 22 décembre, décédait après une longue maladie, Dame Lydie Tremblay, épouse de feu Thaddé Fortin.

Ses funérailles eurent lieu le 24 décembre au milieu d'un bon nombre de parents et d'amis. M. le curé fit la levée du corps et chanta le service.

Portaient le corps MM. Armand Larouche, Antoine Maltais, Eug. Fortin, Pitre Fortin, Armand Fortin, et Arthur Maltais.

M. Ths Tremblay portait la croix.

La défunte laisse quatre fils et deux filles.

Nos sympathies aux familles si cruellement éprouvées.

AU LAC-BOUCHETTE

Décès

Lac-Bouchette, (D.N.C.) — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Henri Fortin, survenue la semaine dernière, après une longue maladie. Il était âgé de 41 ans. Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, née Justine Sasseville, trois filles: Mme Ls-Joseph Plourde (Lucienne), Jeanne-d'Arc et Rita, ses fils: Paul, Raymond et quelques autres dont les noms nous échappent. Ses frères: MM. Augustin et Pitre Fortin. Ses soeurs: Mmes Omer D'Arche, Marie, de Montréal, Antony Martel, Audélie, François Gaudreault, Alice, François Bernier, Délima.

Les porteurs étaient: MM. François et Philippe Bernier, Omer D'Arche, et Augustin Fortin.

M. Arthur Bernier portait la croix.

Nous offrons nos sincères sympathies à la famille en deuil.

Naissances

Joseph-Réal-Robert, enfant de M. et Mme Auguste Paradis, née Eva Belley. Parrain: M. Nicolas Paradis, marraine: Mlle Gilberte Drolet.

Joseph-Rosaire-Marcel, enfant de M. et Mme Henri Paradis née Laurette Fortin. Parrain: M. Rosaire Fortin, marraine: Mlle Irène Fortin.

Mme Aimé Gaudreault fêtée par ses enfants, à l'occasion du 67e anniversaire de naissance.

Mardi soir, le 10 décembre, un groupe de parents se réunissait à la demeure de Mme Aimé Gaudreault, pour y fêter son 67e anniversaire de naissance. Mme Gaudreault, jouit encore d'une excellente santé, toujours gaie, vive et alerte, et toute la famille espère la garder encore longtemps parmi eux.

Cette soirée fut une surprise pour l'héroïne de la fête. Il y eut souhaits de longue vie, présentation de cadeaux, chants appropriés à la circonstance par Mmes Eugène Gaudreault et Omer Bouchard, déclamation par Claire Gaudreault, etc, etc...

Parmi les personnes présentes on remarquait: Mmes Joseph Dumais, Henri Gaudreault, Mlles Claire et Jeannette Gaudreault, MM. Robert et Richard Gaudreault et plusieurs autres.

La soirée fut bien agréable, et chacun n'eut qu'un regret, c'est qu'elle finit trop tôt.

Les Enfants de Marie

Dimanche, le 15 décembre, dans l'église paroissiale, M. le vicaire Lavoie, directeur de la Congrégation des Enfants de Marie, présida à l'élection annuelle des membres du Conseil.

Pour l'année 1941, le nouveau conseil sera formé comme suit:

Mlle Thérèse Drolet, présidente, Mlle Cécile Gagnon, vice-prés.; Mlle Berthe Delaunière, assistante; Mlle Laurette Gagnon, trésorière; Mlle Laurette Gaudreault, secrétaire; Mlles Juliette Gauthier et Rita Plourde, conseillères.

Mlle Thérèse Delaunière aura la direction du chant.

ST-JEAN-L'EVANGELISTE

Mort accidentelle

St-Jean-l'Evangéliste, (D.N.C.) — Le 19, avaient lieu, au milieu d'une grande assistance de parents et d'amis, les funérailles de M. Octave Dufour, décédé accidentellement le 16. La messe de *Requiem* a été rendue par la chorale des hommes sous la direction de M. Polycarpe Martel, organiste. Conduisaient le deuil, ses fils et leurs épouses, ses deux filles: Mmes Philias Savard et Ange-Emma. Son genre Philias Savard conduisait la voiture funèbre.

La croix était portée par Lucien Lapointe, son neveu. Le corps était porté par quatre de ses fils: Wilfrid, Wilbrod, Alfred et Henri. M. le curé E. Parent fit la levée du corps et chanta le service.

On sait déjà que M. Dufour est décédé des suites d'un accident. Lundi matin, il est venu au village faire différentes réparations à une boutique et vers 1 heure il retourna chez lui; c'est en dételant son cheval qui voulait lui échapper, que M. Dufour fut frappé par une menoire qui cassa, et perdit connaissance. On le ramassa et on alla chercher M. le curé qui lui administra les derniers sacrements; il reprit connaissance à plusieurs reprises mais expira le soir à 11 heures.

Il était un des plus vieux citoyens, un des premiers colons du rang 5, venu s'établir ici avec une grande famille de garçons qui sont tous cultivateurs autour de lui. Il laisse ses fils Wilfrid, Wilbrod, Dolard, Tancrède, Alfred et Henri de cette paroisse et Hilaire de Chicoutimi Ouest.

Son fils Orienna l'a précédé dans la tombe il y a à peine 10 mois. Ses belles filles Mmes Orienna et Hilaire assistaient également aux funérailles.

Nos sincères condoléances à cette famille éprouvée.

L.C.F.

Voici le rapport de l'année de la L.C.F.

Nos réunions de catéchisme se continuent et ça va bien.

Nous avons l'adoration nocturne dans 35 foyers de la paroisse.

Cette année la Ligue a exigé un costume pour les institutrices et les élèves qui fréquentent les écoles. Presque toutes les fillettes sont costumées.

Voici le comité de direction: Au-monier, M. l'abbé Emile Parent, curé, Présidente: Mme Wilfie Lapointe, Vice-pré: Mme Georges Guay, Sec: Mme Edmond Truchon, Trés: Mlle Bernadette St-Hilaire, Conseillères: Mmes George Gagnon, François Lévesque, François Bouchard, Louis Pedneault, Organiste du choeur de chant: Mme Roméo Lévesque.

A toutes nos soeurs Ligueuses du dehors, les Ligueuses de St-Jean, souhaitent une heureuse année.

Baptêmes

Madeleine, enfant de M. et Mme Lionel Tremblay, née Alice Lajoie.

Sébastien, enfant de M. et Mme Guillaume Girard, née R.-Alma Bouchard.

Marie-Denise, enfant de M. et Mme Gaudiose Desbiens, née M. Pageau. Parrain, Raymond Desbiens; marraine, Gabrielle Dallaire.

Activités

En août dernier, à l'occasion d'une retraite paroissiale, prêchée par les RR. PP. Morin et Fontaine, Rédemptoristes, nous avons commencé la Supplique à Notre Dame du Perpétuel-Secours; cette supplique se continue, depuis, tous les dimanches; nous avons aussi l'Association du chemin de la Croix.

La Ligue vient d'acheter une Bannière de la Ste Vierge pour la Société.

Décès

Dimanche le 22, est décédée, après quelques mois de maladie, Mme Ulderic Fradette, de Petit Bégin. Le service et la sépulture eurent lieu mardi le 24. Elle laisse, outre son époux, une grande famille.

Nos sincères condoléances.

ECOLE APOSTOLIQUE

SS. ANTONIENNES DE MARIE

Lauréats de décembre

6e Année: Jean Gobeil, Yvan Tremblay, Philippe Lapointe, Ernest Reid, Laurent Simard, Roch Saulnier, Fraser Gagnon, Gustave Larouche, Marcel Lessard, Raoul Bergeron.

5e Année: Léon-Maurice Lessard, Bertrand Potvin, Jean Murray, Robert Pelletier, Léonard Blackburn, Robert Gagnon, Gaston Simard, Léopold Simard, Raymond-Marie Voyer, Paul-Emile Duperré.

4e Année: Chs.-Emile Larouche, Laurent Lessard, Louis-Geo. Lapointe, Robert Murray, Julien Lessard, René Munger, Raymond-Marie Tremblay, Léon-Maurice Tremblay, Louis Joron, Laurent Bilodeau.

3e Année: Guy Jauvin, Gérard Tremblay, Marc Savard, Claude Saulnier, Bertrand Gagnon, Denis Bilodeau.

2e Année: Aurèle Tremblay, Raymond Tremblay, Noël Laforge, Camille Munger, Gilles Potvin.

1ère Année: Maurice Tremblay, Guy Saintonge, Pierre Savard, Louis Savard, Antoine Lapointe, François Lemieux, Maurice Lalancette.

St-Henri-de-Taillon

Décès

St-Henri-de-Taillon, (D.N.C.) — Dame Rose-Alice Renaud, épouse de M. Adélard Fillion, de St-Léon, est décédée le 13 décembre, à l'âge de 24 ans et 6 mois. Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, une petite fille: Monique; sa mère: Mme Vve Oscar Renaud; ses frères: MM. Edmond de St-Henri et Henri, de Kénogami; ses soeurs: Mme Damase Larouche, de St-Joseph-d'Alma, Mme Léonce Larouche, Mme Wilbrod Ouellet, Sr St-Marcel, (des Sr Antoniennes: et Marie-Ange, ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-soeurs.

Son service a eu lieu le 6 décembre.

A la famille éprouvée nous offrons nos plus vives sympathies.

A Laterrière

Naissances

Laterrière, D.N.C.) —

21 déc.— Joseph-Edmond-Antonien, fils de M. Adélard Tremblay et de dame Marie-Alice Lavoie. Parrain et marraine: M. et Mme Edmond Tremblay, oncle et tante de l'enfant.

22 déc.—Joseph-Marcel-Nicol, fils de M. Patrick Emond et de dame Rose Lapointe. Parrain et marraine: M. Marcel Emond et Mlle Thérèse Gauthier, frère et cousine de l'enfant.

23 déc.—Marie-Irma-Noëlla, fille de M. Joseph Fortin et de dame Marie-Rose Girard. Parrain et marraine: M. et Mme William Girard, grands parents de l'enfant.

Grande visite

Pour la première fois depuis 1922, le T. R. P. Elie-Marie Gagné, O.P. est venu passer la fête de Noël dans sa famille.

Il a prêché à la messe de minuit et il a célébré la messe du jour.

Au début de son sermon, il remercia avec effusion notre vénéré pasteur de lui avoir permis encore une fois d'adresser la parole à sa chère paroisse natale, N.-D. de Laterrière. Il exprima sa joie de se retrouver parmi les siens en cette belle et grande fête de Noël, si chère à tous les chrétiens et particulièrement à nos familles canadiennes-françaises. Nous regrettons de ne pouvoir donner même un résumé de l'impressionnant sermon prononcé par l'éloquent prédicateur dominicain sur les ineffables mystères de la naissance de l'Enfant-Dieu.

Comme les journaux l'ont annoncé, notamment le *Progrès du Saguenay*, le T. R. P. Elie-Marie Gagné, bien que jeune encore, a été élevé à la dignité de Supérieur du couvent des Dominicains à Alexandria, Ont. Avant de s'y rendre il a visité en passant à Québec, Montréal et Ottawa, ses frères en religion.

Le Très Révérend Père a commencé à exercer ses fonction de supérieur le 1er janvier.

A CHAMBORD

Funérailles de Mme Adolphe Bouchard

Chambord, (D.N.C.) — Jeudi le 26, ont eu lieu les funérailles, de Mme Adolphe Bouchard, née Vitaline Gravel, décédée le 23, à l'âge de 67 ans. M. le curé William Tremblay chanta le service, assisté de M. le vicaire Martin Drouin comme diacre et du R. Père Pierre-Marie Tremblay comme sous-diacre.

Une foule nombreuse remplissait l'église.

Le corps et la croix étaient portés par les cinq frères de la défunte, Messieurs Ferdinand, Sandy, Onésime, Louis et Joseph.

Nos condoléances à la famille en deuil.

Mariage

Jeudi le 26, M. Angeles Emond, d'Hébertville, épousait Mlle Eliette Laforest. M. le vicaire Martin Drouin, donna la bénédiction nuptiale aux nouveaux époux. Edouard Laforest était le témoin de sa fille et M. Joseph Girard, celui du marié.

Nos meilleurs voeux de bonheur.

Va-et-vient

M. l'abbé Sylvio Kerouac et le R. Père Pierre-Marie Tremblay, O.P., sont actuellement parmi nous.

Madame Alexandre Vallée, de St-Joseph-d'Alma et Mlle Flore Simard, de Mistassini, sont en visite chez leurs parents, M. et Mme H. Simard.

Noël

La fête de Noël a été célébrée avec toute la pompe de la liturgie catholique. M. le curé W. Tremblay, chanta la messe de minuit. Le R. Père Pierre-Marie Tremblay O.P., enfant de la paroisse donna le sermon.

Avant la messe de minuit, Mlle Bernadette Fortin, dont le talent artistique est bien connu, enleva le *Minuit Chrétien*. A la messe de l'Aurore et à celle du jour, de beaux cantiques furent exécutés par la chorale des Enfants de Marie. Mlle Thérèse Fortin touchait l'orgue.

Nos sincères félicitations à tous ceux et celles qui ont contribué à rehausser l'éclat de cette belle fête de Noël.

N.-D.-D'HEBERTVILLE

Nouveaux marguilliers

Notre-Dame-d'Hébertville,

M. Arthur Fortin, du 3e rang, a été élu marguillier, en remplacement de M. Joseph Duchesne, démissionnaire pour cause de santé.

M. Edmond Potvin, pour remplacer M. Ovide Roy sortant de charge.

Naissances

Joseph-David-Clément, enfant de M. Georges Gaudreault et de dame Bertha Savard.

Marie-Cécile - Annette - Réjeanne, fille de M. Ulderic Deschesnes et de dame Anna-Marie Villeneuve.

Joseph-Réal-Ferdinand, fils de M. Rosaire Gervais et de dame Violette Hudon.

Joseph - Noël - Georges - Edmond, fils de Raoul Paradis et de dame Laurette Larouche.

Marie-Armandine-Jeannine, fille de M. Philippe Fortin et de dame Armande Martel.

Marie-Noëlla-Rachel, fille de M. Léonce Côté, professeur de dame Eva Larouche.

A ST-CHARLES

St-Charles, (D.N.C.) —

La fête de Noël a été célébrée avec solennité dans notre paroisse. La belle température permit à tous les paroissiens de se rendre à l'église. A la messe de l'aurore de beaux cantiques, à l'Enfant-Jésus furent chantés par les élèves de l'école du village, sous la direction de Mlle Amanda Gauthier, organiste.

M. le curé fit un très beau sermon à la messe du jour et prit pour texte: "L'Enfant-Jésus s'est fait pauvre pour nous donner l'exemple de la pauvreté."

En vacance

Les institutrices de cette paroisse nous ont quittés pour aller passer les fêtes dans leurs familles.

M. Albéric Lapointe, de cette paroisse étudiant à l'Ecole d'Agriculture à Chicoutimi, passe le temps des fêtes dans sa famille.

Mort subite de M. Thomas Boily

Monsieur Thomas Boily, de Jonquière, est décédé subitement à l'âge de 66 ans et 9 mois, dans la nuit du 21 décembre. Le service a eu lieu mardi à Jonquière, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

Le défunt laisse son épouse et 14 enfants, dont Soeur Saint-Emilien, des Soeurs de N.-D. du Bon-Conseil de Kénogami.

Sincères condoléances à la famille en deuil.

Le discours...

(Suite de la 1ère page)

maximum! On ne doit pas s'arrêter aux avantages gagnés dans différents domaines ces années-ci. Il faut travailler à force, à fond, tout le temps, à toutes les heures, sans répit ni relâche, que la victoire n'ait été assurée. Il n'y a pas de compromis possible entre la philosophie de vie des nations de l'Axe et celle de la civilisation telle que nous en jouissons. Ecartons les menaces, orientons tout vers l'effort de guerre le plus complet, ne pensons pas à une "paix négociée", accélérons nos efforts dans tous les sens, sans interruption par des conflits ouvriers, des lockouts, des différends entre capital et travail. Il s'agit d'éviter l'asservissement de l'univers par trois nations dont le seul but c'est d'établir leur tyrannie sur toutes les autres par la force brutale et sans limites. Il y va non seulement de l'avenir de l'Europe, mais aussi du sort de toutes les nations libres de l'univers. Que les nations de l'Axe gagnent, c'en sera fini de toutes les libertés, de la liberté. Le poing armé tiendra le monde à la gorge. Il ne faut pas que les forces du mal triomphent sur les forces de la liberté. L'Amérique est en danger, à nous de la sauver et, la sauvant, de sauver aussi l'univers de la plus grande tyrannie des temps.

"Ce discours, s'il mécontente Rome et Berlin, apporte un encouragement de premier ordre à l'Angleterre, dont les Allemands ont saccagé le centre de la capitale, Londres."

Nouvelles de Jonquière

Promesse Scoute à Jonquière

Jonquière. — D. N. C. — Dimanche, le 22 décembre, à 8 h., la Troupe St-Joseph des Scouts catholiques de cette ville a eu une impressionnante cérémonie de promesse sous la présidence d'honneur de M. le chanoine J.-Calixte Tremblay, directeur diocésain de l'action catholique.

On remarquait M. le chanoine Joseph Lapointe, V.F., curé de St-Dominique, M. l'abbé Roland Larouche, aumônier de la Troupe, M. le Maire Lucien Vincent de cette ville, et M. le président de la Commission Scolaire de cette ville, M. le Dr Joseph Savary, qui prononcèrent des discours très intéressants, de même que le Scoutmestre, M. Léonard Lavallée.

Il y eût aussi chants et jeux scouts et un magnifique feu de camp.

Deux nouveaux scouts firent leur promesse, ainsi que sept louveteaux, dont voici les noms: Roger Vaillancourt, Gérard Huot, Jean-Claude Caron, Gérard Voyer, Yvon Simard, Roger Tremblay et Camille Lebon.

Une nombreuse assistance remplissait la vaste salle de l'hôtel de ville et tous furent satisfaits de cette belle cérémonie de promesse. La Troupe St-Joseph, première Jonquière, connait une grande activité et souhaitons que l'an 1941 sera pour elle une autre année de succès pour ces jeunes militants de l'action catholique.

VRAI TEMPS DE PRINTEMPS

Malgré le fait que l'hiver soit arrivé beaucoup plus à bonne heure que d'habitude, que novembre ait été froid et que la neige ait été très abondante, nous finissons l'année comme au printemps. En effet, les derniers quinze jours de décembre ont été très cléments.

Vendredi et samedi, 27 et 28 décembre, il a plu toute la journée. Dimanche c'était le printemps, l'eau coulait dans les rues et la belle neige blanche s'envolait comme par enchantement. Lundi, 30 décembre, il a encore plu et le dernier jour de l'année, malgré une chute de neige d'environ 6 pouces, durant la nuit, la température est encore très douce.

Un fait cependant est intéressant à signaler, c'est que la rivière Saguenay, en face de Chicoutimi, qui avait été fermée par les glaces plus à bonne heure que d'habitude, a repris sa liberté complètement et s'est dégagée comme dans le printemps.

Cette température, en plein coeur d'hiver, a considérablement nui à la circulation dans les villes à l'extérieur. En plus de la malpropreté, la fonte d'une telle abondance de neige et la pluie, ont causé de graves inconvénients de circulation dans nos rues. Les remorqueuses ont eu fort à faire, durant ces quelques jours, pour venir en aide à tous les automobilistes dans le besoin.

À Port-Alfred

Mlle Jacqueline Tremblay, fille de M. et de Mme Harry Tremblay, de Port-Alfred, est de retour d'un séjour de 8 mois à l'hôpital du Sacré-Coeur, de Cartierville, Montréal. Mlle Tremblay était sous les soins vigilants de M. le Dr Samson. Son état de santé est très satisfaisant.

Mlle Reine-Marguerite Bergeron, institutrice, passe les vacances de Noël à Shawinigan, l'invitée de M. et de Mme Emile Levasseur.

A l'occasion de leur assemblée générale, les petits croisés eucharistiques du Couvent et du Collège ont organisé une démonstration publique. Il y eut saynètes, concours de chant et de récitation avec prix décernés aux plus méritants par les juges suivants: Mlles Germaine Brisson, Huguette Mercier, MM. Laurent Tremblay, Léo-Guy Legendre, chef de la Croisade eucharistique à Port-Alfred.

Parmi les invités d'honneur, on remarquait MM. les abbés M. Gravel, curé, et M. Girard, vicaire, les Rdes Soeurs et les RR. Frères de Port-Alfred, Mlles les institutrices. Le succès de cette réunion est une preuve de ce que peuvent faire des enfants bien dirigés.

ANNONCES CLASSIFIÉES

— TARIF —

Un sou le mot, minimum 25 sous.

Naissances, fiançailles, mariages, services anniversaires, remerciements pour sympathies, etc.: 50 sous par insertion suivant la formule ordinaire.

Toutes les annonces doivent nous parvenir au plus tard le mercredi pour publication le lendemain.

Conditions de paiement: comptant. Annonces facturées chargées le double.

ON DEMANDE

CHAMBRE DEMANDEE. — Monsieur assez âgé demande à louer chambre dans maison tranquille. Usage du bain et du téléphone. Pour renseignement, s'adresser au Progrès du Saguenay.

HOMMES ET FEMMES DEMANDES. — Si vous voulez vous établir dans un commerce profitable et devenir independant, écrivez immédiatement et demandez le plan JITO, SPECIAUX intéressants pour consommateurs. Essai de 30 jours SANS RISQUES. Profitez de la période des FETES pour bâtir clientèle. Adressez-vous à JITO, 1435, Montcalm, Montréal.

ON DEMANDE A LOUER. — Un petit logement pour famille de deux enfants ou deux ou trois pièces avec accès à la cuisine. S'adresser à M. Henri Gagnon, 125, rue Racine, Chicoutimi.

ON DEMANDE. — Deux appartements à louer. S'adresser à 290, rue Racine, Chicoutimi.

À VENDRE

A VENDRE. — Maison à vendre: La maison de M. Eugène L'Heureux, 5, rue Larouche, Boul. St-Sacrement. Huit pièces à part chambre de bain. Chauffage central. Conditions de paiement excessivement avantageuses. Pour plus de détails s'adresser à C.-E. Boivin, notaire, Chicoutimi.

A VENDRE. — Un foyer mécanique, "Stocker" "Iron fireman" à très bonnes conditions. Installation garantie pour 6 mois. S'adresser à J.-R. WELLS & Cie, 301, rue Racine, Tél.: 661.

A VENDRE. — Un comptoir Frigidaire marque "Shearer" coils compris pour boucherie, en très bon ordre. Bonnes conditions. S'adresser à M. Willie Dufour, 390, rue Racine (en face du pont de Ste-Anne).

MAISONS A VENDRE. S'adresser au magasin Populaire, 85, rue Taché, Chicoutimi-Ouest.

À LOUER

BUREAUX A LOUER. — 100, rue Jacques-Cartier. Bureaux spacieux et bien éclairés, avec salle d'attente et espace dans la voûte; loyer modique comprenant chauffage, éclairage et aqueduc. S'adresser à Raymond Belleau, notaire, 100, rue Jacques-Cartier. Téléphone: 209.

A LOUER. — Magasin autrefois occupé par la Pâtisserie Française, à louer. S'adresser à Jean Angers, 237-39, rue Racine, Chicoutimi.

DIVERS

Montreal Jobbing
21-21½, rue St-Joseph
QUÉBEC

C'EST LE TEMPS plus que jamais d'acheter votre linge neuf ou de seconde main, vos fourrures ou des coupons de toutes sortes, à des prix si bas que nous sommes seuls à pouvoir vous donner. Notre Maison est la plus considérable du genre de la province. Toute transaction est basée sur l'honnêteté et la satisfaction. Demandez notre catalogue Automne-Hiver 1940-1941 et soyez un de nos meilleurs clients satisfaits. Adressez-nous vos commandes de suite. Profitez de nos bas prix.

Séance à Bagotville

(De la semaine dernière)

Spécial. —

La Société Artistique de Bagotville a donné une belle séance mercredi et jeudi soir dans la salle paroissiale, sous la direction de M. Léon Tremblay, son président, et le succès a été complet.

La Fanfare de Port-Alfred, dirigée par M. Robert McLean, avait prêté son concours et contribua grandement à donner une note de gaieté et de parfaite harmonie.

Les exécutants, jeunes et vieux, petits et grands ont très bien rempli leurs rôles et figurés à l'égal de professionnels de haute marque. Le huissier, s'il n'a pas été heureux dans ses transactions, n'a pas manqué, cependant, de se faire applaudir à outrance et de faire rire de bon coeur.

Rien d'étonnant si, à deux reprises, un public sympathique a rempli la salle à pleins bords, heureux, en même temps, de contribuer à la bonne oeuvre du couvent, chère à notre population.

On nous dit que ces représentations font partie d'une longue série qui se déroulera graduellement au cours du long hiver pour en rompre la monotonie, reposer les esprits et les corps des bruits assourdissants de la guerre et donner à notre population une nourriture plus substantielle et plus vivifiante que celle que lui procurent ordinairement le cinéma et la radio.

Nous félicitons les auteurs de ce bon mouvement et les encourageons à continuer en aussi bonne voie. Ils font acte d'intelligence, de dévouement et de sage patriotisme.

Quand un peuple s'amuse bien, il devient un peuple fort et préparé à tous les bons combats.

Feu Mme Flavien Barrette

Mme Flavien Barrette, née Marie Caron, est décédée jeudi à Chicoutimi. Elle était âgée de 69 ans. Les funérailles ont eu lieu samedi matin à 9 h. 30, à la Cathédrale.

Sincères condoléances à la famille en deuil.

Il y a cent ans

"Les vieux se donnent"

L'acte de donation est un acte difficile à dresser. Aujourd'hui comme hier il a donné et donne encore lieu à bien des chicanes de famille et il est la cause de nombre de procès. Aussi les notaires apportent-ils à sa préparation et à sa rédaction leurs meilleurs soins et leur plus grande sollicitude. Il est rare qu'un tel acte ne comporte quelques charges à remplir par le donataire au donateur et partant il importe que ces charges soient bien spécifiées pour éviter les frictions toujours possibles. Si cela est bien prudent aujourd'hui c'était nécessaire autrefois, la quantité d'argent en circulation étant limitée, ces charges, pensions et rentes viagères devaient être fournies et délivrées en nature ou produits de la ferme. Ceci explique les fastidieuses énumérations d'articles divers qui constituaient les obligations du donataire. Les bons comptes font les bons amis; je donne ceci, en retour tu me devras cela, cela et encore cela. Précaution inutile, méfiance excessive, mesquinerie! Non pas. Mais question d'affaire claire et précise.

L'extrait ci-dessous d'un acte de donation passé devant L.-C. Clément, Notaire, le 3 août, 1840, par lequel F.-X. B. et son épouse se "donnaient" à leur fils Roger, illustre bien la manière d'antan.

"Cette présente donation faite aux charges susdites et en outre à la charge par le dit donataire de donner, fournir, payer et livrer chaque année la vie durant des dits donateurs et à ces derniers, la rente et la pension viagère qui suit à commencer à payer la *dite* rente lorsque les donateurs l'exigeront. Savoir: — vingt-cinq minots de blé froment loyal et marchand du meilleur que les terrains susdonnés produiront, les semences préalablement prises, convertis en farine et rendus dans le grenier des donateurs ci-après réservé avec le son en provenant, cent soixante livres de bon lard salé, un porc engraissé pesant environ cent livres, trois agneaux vifs, livrés en automne, deux dindes et six poulets engraissés, deux minots de pois cuisants, douze minots de patates, quarante choux pommés, cent cinquante oignons, six minots de bonnes pommes, douze livres d'herbes salées et la liberté d'en prendre de fraiches dans les jardins du donataire, un minot de sel, une demie livre de poivre, seize pots de bon rum, six pots de vin, cinquante livres de sucre d'érable, un pot d'huile à bruler, dix-huit livres de chandelle, un papier d'épingle, soixante anguilles salées, dix-huit livres de bon beurre salé, quinze livres de saindoux, vingt cinq cordes de bon bois et deux livres argent courant, tous les articles ci-dessus payables tous les ans.

Et pour l'entretien du donateur un habillement fait d'étoffe du pays bien foulée, consistant en une paire de culottes, un gilet à manches et une veste, une paire de souliers de peau de boeuf tannée, douze livres de bon tabac à fumer, une paire de culotte de toile du pays, une paire de bas et une paire de chaussons, deux chemises de toile du pays et deux autres de coton rayé, tous ces articles seront fournis tous les ans, un chapeau et une cravate de soie tous les trois ans, une paire de souliers nommés souliers français tous les trois ans et une redingote de drap fin lorsque le donateur l'exigera... Et pour l'entretien de la donatrice un habillement de petite étoffe du pays consistant le dit habillement en une jupe, un mantelet, un corset et une paire de poches, trois chemises de toiles du pays, deux paires de souliers de peau de vache tannée, une paire de bas et une paire de chaussons de laine du pays, une coeffe de mousseline garnie en dentelles et deux câlines d'indienne, un châle de coton pour les jours ouvrables, une paire de mitaine de drap bien doublées, tous les articles ci-dessus fournissables tous les ans, une paire de bottines dites françaises tous les quatre ans, un manteau de plaid et un chapeau de soie tous les sept ans, une robe d'indienne tous les deux ans, un châle de la valeur de quinze chelins lorsque la donatrice l'exigera, un tablier de coton tous les ans..."

Après une énumération pareille personne ne pourra plus croire que les anciens vivaient d'amour et d'eau froide. Si le coeur était bon, au point de se donner, l'estomac ne l'était pas moins. On ne peut s'imaginer que deux vieillards, fussent-ils l'image même de la santé, puissent engloutir une pareille quantité de victuailles en une toute petite année. Il est vrai qu'avec "seize pots de bon rum et six pots de vin" on avait de quoi prendre l'aspéritif, mais c'est tout de même un peu fort.

Quant au vêtement il n'y a rien à dire. Leur bel exemple devrait être suivi, tout d'abord ce serait une économie appréciable et puis on serait plus au chaud dans la laine de ses moutons que dans les vêtements modernes de mince coton et de soie fine. Les jolies dames protesteraient peut-être un peu (pour la forme), mais elles finiraient par être heureuses d'exhiber leur élégant mantelet et leur jolie robe de fine étoffe du pays munie de deux surerbes poches. Leurs petits pieds, emmitouflés de bas de laine, dédaigneraient le vent du nord qui aujourd'hui les paralyse. N'insistons pas.

L'extrait ci-dessus ne constitue pas une exception; toutes les donations de ce temps là, comportant des rentes et pensions viagères, se ressemblaient comme des soeurs jumelles. Citons encore un acte de donation reçu devant J. Gagné, notaire, le 1er août, 1840 et l'on aura donné une idée parfaite de ce qu'étaient les donations d'il y a cent ans.

"Pardevant les Notaires, pour la Province du Canada, résidents en la Paroisse de St-Etienne dite La Malbaie soussignés.

Furent présents Sieur A.-G., Cultivateur, demeurant en la dite Paroisse et Dame L. T. son épouse qu'il autorise bien et dûment pour l'effet des présentes. Lesquels considérant leur âge avancé et le peu de capacité de faire valoir les biens qu'ils possèdent actuellement, ont par ces présentes fait donation entrevifs, pure, simple et irrévocable et en la meilleure forme que donation puisse se faire, pour valoir et avoir lieu, et promettant solidairement l'un pour l'un deux seul pour le tout, sous les renonciations au bénéfice du droit, garanti de tous troubles et empêchemens généralement à Sieurs A. G. et A. G., garçons majeurs, leurs fils du dit lieu à ce présens et acceptant pour eux leurs hoirs et ayans-cause, c'est à savoir: 1.—A Achille G. la moitié côté du Nord-Est d'une terre... et à Ambroise G. la moitié Côté Sud-Ouest de la dite terre... 2.—Une terre à être divisée à la volonté des donataires... 3.—Tous leurs animaux de chaque espèce, nature et qualité...

Etant la dite terre premièrement détaillée en la Censive et Mouvance de la Seigneurie de Murray-Bay et envers le domaine d'icelle chargée de tels cens, rentes, rentes, droits seigneuriaux et autres servitudes publiques, quittes du passé jusqu'à St-Rémi dernière, étant la terre en second lieu décrite en la Censive et Mouvance de la Seigneurien de Mount Murray et chargée envers le domaine d'où relève la dite terre, des cens et rentes, droits seigneuriaux et servitudes publiques, S'obligeant lesdits donataires de payer tous les arrérages dus sur icelle terre. Pour par les dits donataires jouir, faire et disposer de tout ce que ci-dessus donné en propriété et à perpétuité, au moyen des présentes, à commencer la dite jouissance de ce jour.

CETTE donation est ainsi faite à la charge par les dits donataires de payer les dits cens et rentes, droits seigneuriaux et accomplir les servitudes publiques et en outre pour et moyennant, et à la charge par les dits donataires, ainsi qu'ils s'y obligent solidairement par ces présentes de payer, livrer et fournir pendant et constant le vivant des dits donateurs leurs père et mère, les articles de rente et pension viagère et alimentaire suivants, Savoir: vingt cinq minots de bled froment loyal et marchand bien sec et bien vanné et même lavé, le cas qu'il se trouverait avoir du bled noir, tel que le terrain susdonné le produira et néanmoins du plus beau après la semence prise, le dit bled porté au moulin pour le faire convertir en farine, et rapporté dans le grenier des dits donateurs avec le son qui en proviendra, deux cents livres de bon lard gras loyal et marchand, un petit porc gras, pesant entre cinquante et soixante livres, huit livres de graisses saindoux, deux agneaux livrés vifs, deux oies, deux dindes, livrées engraissées, douze livres de beurre salés, deux saumons salés, un minot et demi de pois cuisants, quarante choux bien pommés, six minots de patates, deux cents oignons, un quartron de poivre, un minot de sel, six pots d'huile à bruler, une boule ou pelote de coton à mèche, dix-huit pots de bon rum ou vin au besoin, huit livres d'herbes salées et la liberté d'en prendre en été dans le jardin des dits donataires au besoin, quarante livres de sucre du pays et une livre de thé, tous ces articles livrables tous les ans, et de leur fournir une douzaine d'oeufs par semaine depuis le quinze avril jusqu'au quinze de septembre de chaque année, de fournir les donateurs de bons vaisseaux tant pour saler leurs lards que pour mettre leurs boissons, huile à graissage, le tout renouvelé au besoin.

Et de fournir au donateur seul pour son vêtement et entretien, deux paires de souliers de peaux de boeuf tannées et des pièces pour le racommoder, deux paires de chaussons de laine, une paire de longues culottes d'étoffe du pays foulée et teinte en noir, deux chemises de toile du pays, une paire de mitaine double d'étoffe et de cuir, une livre de bon savon pour la barbe, et dix livres de savon pour lavage, tous ces articles livrables tous les ans, un mouchoir rouge, une chemise de laine, un bonnet d'Europe tous les deux ans et un fichu de soie à son goût tous les six ans.

Et de fournir à la dite donatrice seule et pour son vêtement et entretien, deux paires de souliers de peaux de loup marin tannées, une paire de chausson, une paire de bas de laine du pays, une jupe, un mantelet, une paire de poches, un corset, de petite étoffe ou de droguet du pays, un châle, deux chemises de toile du pays, un mouchoir de poche, deux câlines d'indienne doublées et bordées, une coeffe de mousseline, une verge et demie de ruban noir, un papier d'épingles, douze aiguilles, tous ces articles livrables tous les ans, une paire de gants à son goût tous les deux ans, des souliers français au besoin et une cloque d'étoffe d'Europe, à son choix, livrables à demande, une fois pour toujours de faire ou de faire faire les hardes des dits donateurs et de leur fournir toute la doublure, fil et bouton nécessaires, et en payer la façon, de fournir les dits donateurs de tout le bois dont ils pourront avoir besoin sans leur en laisser manquer ni en hiver, ni en été, livrable en leur chambre en bois de poêle ou de cheminée, à leur demande et besoin, de fournir les donateurs de nappes et d'essuiemains blancs au besoin, de les blanchir et raccommoder bien proprement, de les soigner de tous soins et secours manuels, tant en santé qu'en maladie, de leur fournir de la viande fraiche, si le cas le requiert en maladie, de leur aller chercher le curé si le cas le requiert, en maladie ou autrement, de sasser leur farine, faire et cuire leur pain, faire leur ordinaire, dresser leur table, faire ou dresser leur lit et balayer leur logement bien proprement au besoin et entrer dans leur logement toute l'eau qu'ils pourront avoir besoin.

Se réservent les donateurs pendant le vivant de l'un et de l'autre seulement le profit et usage des articles suivants, Savoir: 1.—leur lit garni tel qu'il est, qui sera entretenu bien proprement de rideaux, couvertures, de draps au besoin, le changer de draps blancs tous les mois et au besoin dans la maladie. 2.—En cas de discorde ou d'incompatibilité d'humeur entr'eux les dits donateurs se retireront dans leur chambre du côté Sud-Ouest meublée convenablement à être renouvelée et entretenue au besoin avec poêle et tuyau, en outre meubles de cuisine et de ménage proportionnés à leurs besoins, les dits donataires s'obligeant de servir ou faire servir les donateurs à leur réquisition et demande. Se réserve le dit donateur sa hache, son fusil et son piège à renard, et le droit d'étendre où il lui plaira, et la dite donatrice le droit de disposer de ses hardes à volonté. 3.—Une vache à leur profit tant du lait, du beurre que du veau, laquelle vache sera herbagée, paccagée en été, nourrie, soignée et établée en hiver par les dits donataires, entretenue et renouvelée au besoin en cas de mort, ou manquant de lait dans les saisons qu'elle devra en avoir, de traire ou faire traire la dite vache, en couler le lait et faire le beurre pour le profit des donateurs et les fournir de bons vaisseaux pour mettre le lait de leur dite vache, le tout renouvellé au besoin par les dits donataires. 4.—Un bon cheval à leur besoin en toute saison de l'année à choisir sur tous ceux des dits donataires en tout temps, avec son harnais et voitures convenables aux saisons, le dit cheval paccagé en été, nourri et établé en hiver par les dits donataires, renouvellé au besoin en cas de mort ou manquant de capacité, ainsi que les dits harnais et voitures de saison qui seront entretenus et renouvellés par les dits donataires, le dit cheval attelé à voiture convenable aux saisons et amené à la porte des dits donateurs à leur demande et volonté et detellelé à leur retour et arrivant soit par vieillesse, infirmité ou autrement que les dits donateurs ne pourront plus le mener eux-mêmes, où ils voudront aller à leur besoin, les dits donataires respectivement seront tenus et obligés de les mener ou les faire mener avec leur cheval et leur voiture au service divin ou ailleurs à leur réquisition et les ramener à leur demande. Venant l'un des dits donateurs a décéder, les articles de rente, ci-dessus fixés diminueront de moitié, excepté le logement, le poêle, le bois, le lit, l'huile, la vache, le cheval, voiture et harnais et toutes autres choses qui seront toujours au service et usage de l'un comme des deux et au décès du dernier mourant ils demeureront entièrement éteints, amortis, consolidés au fond et propriété des dits donataires.

.....

Et les dits donataires vivront en commun à même du produit des dits terres qui pourraient leur advenir de quelque manière que ce soit .....

Et pour faire insinuer les présentes partout où il sera nécessaire les parties ont constitué pour leur procureur le porteur duquel. Car ainsi et DONT ACTE fait et passé etc, etc... Ed. Tremblay, N.P. J. Gagné, N.P.

J.-O. LAPOINTE, N.P.
De La Société Historique du Saguenay

BELLE SOIRÉE À STE-HEDWIDGE

La paroisse de Ste-Hedwidge de Roberval, fondée depuis plus de 40 ans, a eu le bonheur, vendredi, le 27 décembre 1940, d'assister à une séance dramatique et musicale, organisée par les Enfants de Marie et les institutrices du village, le tout, au profit de l'église. Chaque année nous apporte un événement nouveau. L'an passé, nous assistions au parachèvement de notre église qui fait l'admiration de toute la région. Voici le programme de la soirée:

I

Comme prélude, un pot-pourri de l'abbé Chs-Emile Gadbois, extrait du recueil de la bonne chanson, interprété par quelques fillettes du village. Mlles Marie-Marthe Tremblay, Rita Tremblay, M.-Claire St-Pierre, Emma-Marie Soucy, Jacqueline Soucy, Françoise Dion, Colettet Gagnon, Georgette St-Pierre, Estelle Soucy et Bernadette Couture.

II

MA POSTULATION

Comédie en un acte,
par Lady Mary David

Miss Flora, Américaine, 20 ans: Mlle Rolande Tremblay; *La Rde Mère Supérieure des Réparatrices*: Mlle M.-Paule Lavoie; *La Soeur Portière*: Mlle Jeanne-d'Arc Chiasson.

III

LA CHORALE: *Les Cloches du Hameau*, de l'abbé Chs-E. Gadbois.

IV

LES QUATRE PRUNES

Comédie en un acte, interprétée par deux jeunes gens du village: MM. Normand Dion et Alfred Soucy.

V

LA CHORALE: Ferme tes jolis yeux, de l'abbé Gadbois.

VI

SAYNETE COMIQUE: *Trois Bonnes sous le même bonnet*, interprétée par Mlles Thérèse Tremblay, Marie-Marthe Tremblay.

VII

LA CHORALE: Chanson: *La soupe aux pois.*

VIII

COMEDIE EN UN ACTE — *Les deux Commères*, interprétée par Mlles Lucienne Couture et Irène Blouin.

Après quoi Monsieur le curé Alphonse Tremblay remercia chaleureusement les organisatrices de cette jolie et agréable soirée et félicita les nombreux paroissiens présents. Il fit remarquer à l'auditoire que c'est ainsi que l'on développe les talents des jeunes et que l'on forme l'esprit paroissial. Plaise à Dieu que dans un avenir prochain, nous puissions passer ensemble d'aussi agréables moments tout en contribuant à une oeuvre aussi magnifique, rendre la maison de Dieu toujours plus belle.

A côté de monsieur le Curé, on remarquait S. H. le maire, M. Jos.-Georges Bouchard et M. le Dr Thibault, de Roberval.

Election d'un nouveau marguillier

Dans la même paroisse, le jour de Noël, M. Tancrède Blouin a été élu marguillier pour remplacer M. Joseph-Georges Bouchard, sortant de charge.

À Laterrière

En consultant les archives paroissiales.

Laterrière, (D.N.C.) —

En consultant les archives de la paroisse de N.-D.-de-Laterrière, mises à notre disposition avec grande bienveillance par M. le curé Girard, nous trouvons des notes fort intéressantes pour nos lecteurs de Laterrière et ceux d'ailleurs aussi, peut-être.

Reproduisons d'abord ce qu'écrivait en 1906 M. l'abbé H.-A. Marceau, curé de Laterrière, en réponse à certaines questions posées par Sa grandeur Mgr Michel-Thomas Labrecque.

Voici:

La paroisse de Notre-Dame-de-Laterrière est en arrière de la ville de Chicoutimi, vers l'ouest, à environ trois lieues, paroisse agricole, terrain fertile, ce qui l'a fait appeler le "Jardin du Saguenay".

On l'appelle vulgairement le "Grand Brulé".

L'origine de cette dénomination n'a pas besoin de longues explications. Les feux de forêts qui, de temps en temps, ont dévasté ce pays boisé en beaux pins, étaient terribles parfois, et, c'est à l'occasion de l'une de ces conflagations que les premiers défricheurs de la paroisse, étonnés de voir cette clairière dans la forêt, ont appelé cet endroit le "Grand Brulé".

Le nom canonique de la paroisse est "Notre-Dame", fête patronale l'Immaculée Conception". On a ajouté de "Laterrière. Voici: Lorsque le gouvernement a fait diviser le canton en lot, cet arpentage fut fait par les *soins d'un sénateur*, propriétaire d'une seigneurie le long du St-Laurent, "Seigneurie de Laterrière", dont le manoir existe encore aux Eboulements: de là l'origine du nom actuel "de Laterrière"

Le Grand Brulé a été ouvert par trois cultivateurs venant de la Malbaie:

Thomas Harvey.
Prime Tremblay.
Célestin Boivin.

Le premier chemin communiquait avec St-Alexis où les révérends Pères Oblats, qui ont désservi la paroisse pendant une dizaine d'années, avaient leur résidence. Les révérends Pères avaient un moulin à scie au Grand Brulé, et descendaient leur bois scié, en hiver, parce que le chemin ne permettait pas de voyager en été. Le second chemin fut fait pour aller à Chicoutimi. Il descendait tout droit vers la rivière du Moulin. Il rejoignait le chemin qui conduit encore à Chicoutimi du côté est de la rivière. C'est ce chemin que suivit Mgr Baillargeon quand il vint confirmer dans la paroisse pour la première fois (1853). Il a porté le nom de "Chemin de l'Evêque".

Le 23 juillet 1838, Monseigneur F. Turgeon, évêque de Sydime, fait une ordonnance pour la mission de Notre-Dame du Grand Brulé, à l'effet de remplacer les syndics par des marguilliers, et nous voyons cette ordonnance mise en force le 20 janvier 1850, sous l'administration de RR. PP. Oblats.

Les comptes sont examinés, clos et arrêtés par devant le Supérieur F. Durocher exerçant les fonctions curiales. Cependant ce n'est qu'au 17 septembre 1861 que nous lisons une ordonnance de Mgr C.-F. Baillargeon relativement au fonctionnement régulier de la charge de marguilliers comme dans les autres paroisses du diocèse.

Le 21 avril de la même année, fut bénie la chapelle de Notre-Dame du Grand Brulé, par le révérend Père Durocher, autorisé à cet effet par Monseigneur Sinaï, archevêque de Québec, en date du 25 septembre 1849. Les actes des délibérations de la Fabrique continuent à être signés par le révérend Père Durocher jusqu'au 21 mars 1852.

Au mois de décembre (6 déc. 1852) le Révérend Monseigneur H. Blouin, vicaire du Révérend J.-B. Gagnon, curé de Chicoutimi faisant les fonctions curiales à Notre-Dame du Grand Brulé, vient présider l'élection du nouveau marguillier.

Le 11 juillet 1853 Mgr C.-F. Baillargeon, évêque de Tloa, coadjuteur de Mgr l'Archevêque de Québec, visite pour la première fois la mission du Grand Brulé et donne la confirmation à soixante-treize personnes. Le nombre de communiants, lors de cette visite, s'élevait à 258 personnes.

En 1884, le recensement donnait à la paroisse une population de 1065 personnes, actuellement (1906) la population est de 946 personnes.

Monsieur le curé de Chicoutimi, missionnaire des sauvages du Lac-St-Jean, desservait le Grand Brulé en 1853. Monsieur le curé de St-Alphonse et de St-Alexis a pris la desserte du Grand Brulé en 1854. En l'année 1855, Monseigneur confia cette mission à un curé qui fut en même temps chargé des missions du Lac-Ste-Jean et d'Hébertville, puis des sauvages, excepté pendant le temps des missions du RR. PP. Oblats.

Le 26 décembre 1853, M. Blouin, vicaire à Chicoutimi, vint encore faire l'élection du nouveau marguillier.

L'année suivante, l'élection est signée par M. L. Gill. Enfin, en 1855, l'élection est signée par le Révérend M. Casgrain, premier curé de Notre-Dame-de-Laterrière.

L'érection canonique de la paroisse a eu lieu le 1er juin 1858, sous l'administration de Mgr C.-F. Baillargeon, évêque de Tloa, et l'érection civile, le 8 mai 1859, sous l'administration du gouverneur général, Sir Edmund Stead.

Une copie document, imprimé dans la *Gazette Officielle* dans le temps, est conservée dans les archives de cette paroisse."

(à suivre)

Propagez le journal régional

Souhaits du Président de la C. T. C. C.

En ces temps troublés où les hommes qui exercent l'autorité civile et l'autorité civique sont accablés de très lourds soucis, je leur adresse, pour l'année nouvelle, mes voeux sincères de paix, force, courage et santé dans l'accomplissement de leurs durs et nombreux devoirs. Puissent-ils compter aussi sur la collaboration loyale et active de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada pour promouvoir le bon ordre ainsi que le bien-être social.

En ces temps où nos autorités religieuses sont en présence de tant d'âmes angoissées, abattues par l'épreuve ou gémissant sous le poids d'une misère imméritée, je les prie humblement de me permettre de faire mien le divin message de Bethléem: "Paix aux hommes de bonne volonté", et de leur offrir comme mon voeu le plus respectueusement sincère dans l'accomplissement de leurs charges hautement apostoliques pendant l'année qui commence. Puissent N.S. les Evêques être assurés aussi de la vive gratitude de la C.T.C.C. pour la précieuse estime qu'ils ne cessent de lui témoigner. Puissent-ils aussi compter sur son constant concours pour promouvoir le règne de la vraie justice sociale.

A toutes les associations à toutes les personnes d'oeuvres qui multiplient peines et efforts au soulagement des misères du temps présent, je leur souhaite, pour l'an prochain, de continuer à mériter les bénédictions du Très-Haut en récompense de leur apostolat admirable.

A toutes les associations et à toutes les personnes amies du mouvement syndical catholique, qui apprécient sa part importante, à l'heure présente, à la rénovation sociale chrétienne du Canada et qui, collaborent généreusement, d'une façon ou d'une autre, à son expansion, je leur offre l'hommage de reconnaissance sincère de la C.T.C.C. en y ajoutant mes souhaits les meilleurs pour l'année 1941.

A tous ces prêtres qui se dévouent à coeur d'année à titre d'aumôniers des syndicats catholiques nationaux en cette province; qui dispensent temps, talents, fatigues, santé et qui doivent faire preuve de tant d'humilité et d'abnégation, je leur exprime toute la gratitude que leur doit notre mouvement et je leur souhaite ardemment pour l'an nouveau toutes les bénédictions que leur mérite leur apostolat de missionnaire du travail.

A tous nos dirigeants syndicaux, à tous les vrais militants qui multiplient constamment pas et démarches, qui sacrifient loisirs, qui sont prêts à toutes les besognes, qui sont toujours à l'affût de nouvelles recrues; à tous ces vigilants, ces enthousiastes, ces stimulateurs, ces prêcheurs de bons exemples, je leur dis profondément: merci! Puissent-ils avoir de nombreux imitateurs, des syndicalistes convaincus comme eux qui font le bien sans bruit. Puisse la Providence leur conserver santé pour eux et leurs familles et leur assurer travail et prospérité. Que 1941 leur apporte la réalisation de ces souhaits. Ces mêmes souhaits je les adresse de tout coeur également aux milliers de membres de la grande famille syndicale catholique qui forme la C.T.C.C.

Chers syndiqués puisse 1941, année du vingtième anniversaire de fondation de la C.T.C.C., nous apporter à tous la vive satisfaction des nombreux bienfaits qu'elle a réalisés pour les travailleurs de notre province, de même que l'assurance qu'une mission plus grande l'attend encore dans l'avenir.

Alfred CHARPENTIER

Président de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada.

La Semaine Sociale de Nicolet

Le compte rendu de la XVIIIe Semaine sociale du Canada, tenue en septembre dernier à Nicolet vient de paraitre. C'est un volume, grand format, de 300 pages. Aux cours et conférences donnés à cette Semaine on a ajouté la table analytique et alphabétique des matières contenues dans les dix-sept volumes parus depuis la fondation des Semaines sociales en 1920 jusqu'à nos jours. Cette table, fruit d'un travail minutieux, sera des plus utiles à tous ceux qui s'intéressent aux problèmes sociaux. Le volume se vend $1.50, $1.65 franco, au secrétariat de l'Ecole Sociale Populaire, 1961 rue Rachel Est, Montréal.

E. S. P.

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de la faillite de Dame Marguerite Tremblay-Leblanc, "AU BON MARCHE", 106, rue St-Jean-Baptiste, Jonquière, Qué.

AVIS est par les présentes donné que Dame Marguerite Tremblay, marchande générale, faisant affaire sous le nom de "Au Bon Marché", épouse séparée de biens de Alphonse Leblanc, Jonquière, Qué., a été déclarée en faillite le 27ième jour de décembre 1940; et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 8ième jour de janvier 1941, à 10.00 heures de l'avant-midi, au Palais de Justice, Chambre 31, en la cité de Montréal, Qué.

Pour avoir droit de voter à la dite assemblée, il faut que les preuves des réclamations et les procurations soient déposées entre mes mains avant l'assemblée.

Les personnes qui ont des réclamations à l'encontre de ces biens doivent les faire parvenir au gardien ou au syndic, lorsqu'il sera nommé, avant que la distribution ne soit faite, à défaut de quoi le produit de l'actif sera distribué entre les ayants droit sans égard à ces réclamations.

Daté à Montréal, ce 30ième jour de décembre 1940.

CHARLES-P. DUMAS,
Gardien.

Adresse:
760, Carré Victoria,
Montréal, Qué.

Feu Mme Élie Tremblay

Mère d'un prêtre et de deux religieuses.

Mme Elie Tremblay, née Philomène Blackburn, est décédée jeudi soir à l'âge de 82 ans et 8 mois. Elle laisse cinq fils et huit filles, parmi lesquels on remarque M. l'abbé Emile Tremblay, curé de Williams, Arizona; les Rdes Soeurs Marie-du-Calvaire et Ste-Geneviève, religieuses Antoniennes de Marie. Elle était aussi la mère de M. Augustin Tremblay (Elie) et la soeur de la Rde Soeur du Rosaire, de l'Hôtel-Dieu St-Vallier. Les funérailles ont eu lieu lundi matin à la Cathédrale.

Sincères condoléances à la famille en deuil.

Chez les Soeurs Antoniennes

Vêture et profession

Mercredi, le 18, Son Exc. Mgr Georges Melançon présidait une cérémonie religieuse dans la chapelle de la Maison-Mère des SS. Antoniennes de Marie, après y avoir célébré le saint sacrifice de la messe. Son Excellence était assistée de M. l'abbé Adolphe Côté, aumônier de la Maison-Mère et de M. l'abbé Adalbert Leclerc, secrétaire de l'Evêché.

La chapelle avait revêtu sa parure des plus beaux jours.

Ce furent d'abord les postulantes qui revêtirent les blancs habits des Antoniennes et reçurent un nom nouveau, symbole de la vie nouvelle qu'elles embrassent. Ce sont Mlles Alida Nault, de St-Félicien (soeur Marie-du-Bon-Pasteur); Georgette Bergeron (soeur Marie-de-Ste-Béatrice-des-Anges); Lucienne Boivin (soeur Marie-de-St-Léonidas); Cécile Pagé (soeur Marie-de-Ste-Laure); Rolande Pelletier (soeur Marie-de-St-Jean-du-Cénacle); Juliette Lapointe (soeur Marie-de-St-Omer); Jeannette Plourde (Sr Marie-de-l'Espérance).

Vinrent ensuite les ainées du noviciat qui ont accompli le temps de leur probation et qui prononcèrent l'acte qui les fait épouses du Dieu rédempteur: soeur Marie-du-Crucifix (Ethel MacDonald) et soeur M.-de-St-Edmond (Jeannette Gagnon).

Enfin, celles qui depuis cinq ans ont expérimenté la douceur du joug du Seigneur scellèrent leur alliance perpétuelle. Ce sont soeur Marie-de-St-Paul-de-la-Croix (Marie-Rose Duval); soeur Marie-de-St-Maurice (Anna-Marie Plourde); soeur Marie-de-St-Léandre (Jeannette Fortin).

Monsieur l'abbé Joseph Dufour, du Séminaire, a donné le sermon de circonstance, faisant ressortir l'honneur et la gloire de Dieu que procure la vie religieuse en même temps qu'elle facilite la sanctification personnelle.

M. le chanoine L.-D. Lemieux, MM. les abbés J.-Eugène Tremblay, Victor Tremblay, J.-A. Trottier, Henri-Arthur Simard, Philippe Vincent, J.-Antonin Simard assistaient au choeur, ainsi que beaucoup de parents et d'amis.

À la Cour Supérieure à Roberval

Trois causes importantes

Roberval. — D. N. C. R. —

M. le juge N. Belleau, de Québec, a présidé, la semaine dernière à Roberval, un terme de la Cour Supérieure. Plusieurs causes importantes étaient inscrites au programme de la semaine.

Mardi la Cour a entendu la cause de M. Armand Gagnon contre la Ville de St-Joseph-d'Alma; M. Gagnon réclame à sa ville un montant de $12,000 en dommages, par le fait que depuis 1935 on a élevé sensiblement le niveau de la rue Collard par des terrassements consécutifs à tel point que, d'après le demandeur et ses témoins, le trottoir de la rue Collard est au niveau du deuxième étage de l'immeuble de M. Gagnon. En plus, ceux qui ont fait les travaux vis-à-vis la propriété de M. Gagnon ont fait construire un mûr de pierre pour empêcher la terre de glisser. En conséquence M. Gagnon allègue que ce mûr de pierre lui rend toute sortie impraticable sur un côté de son terrain et que, de l'autre, la pente est tellement prononcée qu'il est presque impossible de transporter une charge quelconque sur son terrain.

M. Gagnon possède à cet endroit de la rue Collard un immeuble contenant au premier étage une laiterie, beurrerie, fromagerie et au deuxième, deux loyers. Depuis les réparations de la rue Collard, M. Gagnon soutient que son établissement a perdu presque toute sa valeur commerciale.

La Ville de St-Joseph-d'Alma était représentée par M. le maire Jos. Collard et M. J.-E. Côté, sec.-trésorier; quelques autres citoyens ont aussi été entendus comme témoins.

Ces témoins de la défense ont déclaré que la Ville ne pouvait être responsable des dommages réclamés par M. Gagnon par le fait que cette dernière n'avait point été mêlée à la construction ou à la réparation de la rue Collard. Ces travaux ont entièrement été faits par des agents de chômage, sans que la Ville, de près ou de loin, ait eu affaire à ces travaux. En plus, ces mêmes témoins ont déclaré que les dommages réclamés par le demandeur étaient excessifs.

MM. Noël et Dorion, de Québec, étaient les procureurs du demandeur et MM. J.-V. Tremblay, de St-Joseph-d'Alma, W.-Hidola Girard, de Roberval, ceux de la Ville de St-Joseph-d'Alma.

Mercredi, la Cour a entendu la cause de M. J.-A. Boily, marchand de Chambord; ce dernier réclame de la Cie Théberge, Ltée, de Chicoutimi, le paiement d'une vente de dynamite. M. Ths-Louis Bergeron, avocat de Roberval, est le procureur du demandeur et M. C.-E. Chayer, de Chicoutimi, celui du défendeur.

Egalement la Cour a entendu la cause de la Coopérative de Chambord contre quatre de ses sociétaires qui, durant le cours de l'été dernier, n'ont pas voulu aller porter à leur coopérative leur lait. Il y a bien longtemps que tous les gens de la région attendent le résultat de ce litige. M. Cyrille Potvin, avocat, de Roberval, est le procureur de la Coopérative; M. Ths-Louis Bergeron, celui des sociétaires dissidents.

Il se brise quatre doigts

Dans un hache-viande électrique.

Richard Larouche, garçon de 11 ans, fils de M. Gustave Larouche, de la Rivière-du-Moulin, s'est fait briser les quatre doigts de la main droite, au cours de l'après-midi. L'enfant, qui se trouvait dans un magasin de la Rivière-du-Moulin, a eu les quatre doigts réduits en charpie par un hache-viande électrique. Le pouce est intact.

Transporté à l'Hôtel-Dieu St-Vallier, l'enfant a dû être soumis à une opération pour déboiter les doigts à la phalange.

Petit courrier d'Europe

Avertissement à la Suisse

Zurich. — Le journal allemand "Berliner Boersen Zeitung" vient de publier un avertissement à peine voilé à la Suisse. "Il est grandement temps, dit ce journal nazi, que la Suisse cesse de se payer la tête des Allemands. A Berne, elle permet l'existence officielle d'une légation polonaise, alors qu'il n'existe plus de Pologne et qu'il n'en existera plus jamais. Espérons que la Suisse prendra note de cette observation."

Nourriture convertie en explosifs

Berlin. — DNB, l'agence officielle du Reich, annonce qu'une usine vient d'être construite où l'on soumettra l'huile de poisson à un traitement spécial afin d'en tirer de la glycerine. Ce sont les pêcheries de la norvège qui fourniront le poisson. On sait que la glycerine est un élément essentil dans la fabrication des explosifs. La même agence de nouvelles mande que les pommes de terre récoltées dans les pays conquis serviront à la fabrication d'un alcool qui sera utilisé comme carburant.

Germanisation

Vichy. — Le journal allemand *Brussels Zeitung* annonce que le commandement militaire de Belgique a désigné de nouveaux administrateurs et recteurs aux universités de Bruxelles, de Gand, de Liège et de Louvain, et qu'il leur a assigné la tâche de germaniser l'enseignement universitaire.

Ne pas partir

Glasgow. — Les marins anglais qui arrivent d'Amérique du Sud racontent une histoire qui ne manque jamais de dérider le public. Selon eux, les Allemands sont devenus la risée de la population, en Colombie. Au cours du mois de juillet, la société de navigation allemande Hamburg-Amérika ouvrit une succursale à Bogota et se mit à vendre des billets d'excursion aux Colombiens, promettant à tous une tournée très divertissante à travers "l'Allemagne victorieuse". L'occupation principale des employés, actuellement, consiste à rembourser le prix des billets à ceux qui s'en étaient procuré.

Exception au blocus

Genève. — La Croix-Rouge internationale annonce que l'Angleterre n'applique pas son blocus maritime dans le cas des médicaments, des articles d'hôpitaux et des produits pharmaceutiques qui sont destinés à la France.

Menu

Sofia. — Les prisonniers anglais sont loin de faire bombance, en Allemagne, selon l'information officielle qui vient d'être communiquée aux journaux, par Berlin. A 7 h.30, le matin, on sert aux prisonniers une tasse de café noir; à 11 heures, de la soupe aux choux et des pommes de terre; à 4 h.30, du café, des pommes de terre, 1¼ pouce carré de pain et un pouce carré de beurre".

Sinistres desseins

Belgrade. — Des réfugiés tchèques affirment que l'armée allemande de la Slovaquie occidentale s'entraine à la guerre des gaz, dans les forêts qui avoisinent la ville de Malacky, et que ses exercices sont d'un caractère qui ne laisse aucun doute sur l'usage que le Reich entend faire des gaz délétères.

Pris dans leurs tanières

Lisbonne. — Des "touristes" allemands venus d'Espagne avouent que les Anglais ont bombardé les aérodromes souterrains d'Allemagne et qu'ils y ont détruit des cinquantaines d'avions en stationnement. Les dommages sont considérables surtout entre Spandau et Berlin.

Feu Mme C.-E. Fortin

Mme Charles-Eugène Fortin, née Simard, de St-Joseph-d'Alma, est décédée à l'âge de 23 ans et 9 mois. Les funérailles ont eu lieu lundi matin à 8 h., à St-Joseph-d'Alma.

Sincères condoléances.

A propos du "Manifeste" pour une éducation nationale"

Le Manifeste pour une éducation nationale a recueilli en quelques jours 300 signatures. C'est un succès qui porte avec soi sa signification et dont nous avons le droit de nous féliciter. Nous avions demandé un acte de foi en la culture française. L'on a répondu généreusement. Dans la liste des signatures, beaucoup pourront s'étonner de ne pas trouver leur nom. Nous n'avons oublié personne. Le temps, les moyens nous ont manqué pour aller frapper à toutes les portes, pour atteindre toutes les parties de la province. On voudra bien prendre note que la liste reste ouverte. Nous invitons instamment à nous envoyer leur adhésion, tous ceux de nos compatriotes, toutes les s

•Au Foyer•

Je dois, je veux

Réflexions tristes

A l'occasion des Rois...

Lorsque j'étais toute petite fille, commençant à suivre, dans mon paroissien romain, les psaumes des vêpres (j'ai toujours eu un gros faible pour les psaumes), je m'apitoyais naïvement sur le sort des idoles dépeintes par le roi-prophète, des idoles qui ont "des yeux pour ne pas voir, des oreilles pour ne pas entendre, des pieds pour rester rivées au sol, des mains immuablement immobiles et un gosier qui ne profère aucune son."

J'ai connu, hélas! en cheminant dans la vie, des êtres mille fois plus à plaindre que ces dieux de pierre, d'or ou d'argent! J'ai connu des êtres doués du mouvement et de la vie, et d'organes aptes à contempler les merveilles de la création et à en jouir et qui, volontairement et par une incompréhensible appréhension, se tenaient à l'écart de tout ce qui aurait pu leur procurer une joie, dans la crainte d'une déception quelconque.

Et voici l'histoire navrante d'une jeune fille qui a empoisonné sa vie et celle de son entourage par cette disposition maladive de son esprit.

Lorsqu'elle était toute petite et qu'on lui disait de jouer avec de petites compagnes :

"Elles se moquent de moi, disait-elle, ou elles vont me faire du mal!"

Plus grande, elle continua de jalouser les autres et de les fuir.

Jeune fille elle négligea de s'amuser et de sourire avec des amis de son âge. "Regarde, Pierre te sourit", lui disait-on. "Mais non, je pense, au contraire, qu'il me garde rancune parce que je ne l'ai pas salué, hier!"

Elle n'a jamais voulu cueillir de roses parce qu'elle avait peur de se percer les doigts sur des épines; elle n'a point respiré le parfum des lilas, au printemps, à cause des insectes qui se cachent, parfois, parmi les odorantes grappes.

"Lève les yeux, Jeanne, il y a de si jolis nuages aux confins de l'horizon!"

—"Oui, mais il y a des pierres sur la route, et si je regarde en haut, je trébucherai en chemin."

"Ferme ton parapluie! Ne vois-tu pas que l'orage est passé?"

—"Il y a encore de l'humidité qui tombe des arbres."

Et la voûte de grisaille reste étendu sur sa tête.

C'est le jour heureux de l'Epiphanie. Il y a une étoile, là-haut, qui brille. Celle qui a guidé les Mages vers la maison où était l'Enfant... vers la maison du bonheur. Si tu voulais faire trêve à toutes ces appréhensions morbides et regarder au-dessus de ta tête l'étoile qui luit pour toi et peut te conduire au bonheur...

Mais Jeanne ne lève pas la tête, elle ne regarde pas en haut. Elle s'en va, dans sa pauvre vie, rivée à sa chaîne, mordue par l'envie, par la crainte, par une jalousie non justifiée. Elle mène une vie tourmentée, misérable. Il y a dans son coeur des révoltes qui éclatent parfois en reproches violents contre ses proches, contre son sort, contre rien et contre tout!

Hélas! on ne reforme pas facilement un tel caractère! Les années passent, Jeanne s'aigrit de plus en plus, et, de plus en plus, elle est malheureuse... "Quelle vie je mène! Quelle vie!" éclate-t-elle parfois.

Mais il serait vain de lui dire qu'elle a justement la vie qu'elle se fait! Il est bien entendu qu'elle seule a raison, et que tous et chacun, tour d'elle, sont dans leur tort et que c'est à eux qu'elle doit attribuer ses déboires de sa pénible existence.

Sainte étoile des Mages, douce lumière du Ciel, si tu pouvais pénétrer jusqu'au fond de ce pauvre coeur et l'éclairer de tes purs rayons?

* * *

Voir tout en noir, s'attendrir égoïstement sur ses propres chagrins, sa propre misère; comparer sans cesse son sort à celui de ceux qui semblent plus fortunés, plus heureux, ressasser sans cesse ses misères et ses déceptions, c'est la recette infaillible pour être malheureux et Jeanne s'appelle, hélas! légion!

Mais allez donc faire comprendre à qui ne veut pas entendre, ni voir... Et c'est pourquoi l'étoile de l'Epiphanie luit vainement pour un si grand nombre après avoir été fidèlement suivie par les Sages d'Orient...

Les Sages...

Cousine LAURE

PAIN BLANC ET PAIN ENTIER

On sait généralement que le pain fait de blé entier est infiniment plus nutritif que le pain blanc, mais il n'en reste pas moins que sa couleur ne le rend pas populaire. E.-W. McHenry, de l'Université de Toronto, propose de parer à la déficience du pain blanc en y ajoutant du germe de blé ou un levain d'une haute teneur en vitamines. Cela, dit-il, peut se faire sans affecter en rien la couleur de la boulange.

La valeur nutritive élevée du pain de blé entier réside dans le fait qu'il retient toutes ses vitamines et ses sels minéraux, tandis que le minotage moderne de la farine les enlève. Le complexe de Vitamine B, absolument essentiel à la santé est réduit à un tiers de sa teneur originale par le minotage.

Dr McHenry affirme que la Vitamine B1 serait plus abondante si l'on mangeait du pain de blé entier, mais comme cette forme n'est pas populaire on doit trouver une autre façon de conserver la Vitamine B1 et des expériences ont démontré que du pain renfermant cinq pour cent de germe de blé exerce un effet notable sur la croissance et la nutrition.



GUERRE DE NERFS!

Soignez votre homme, Madame. Donnez-lui le tonique qui calmera ses nerfs, le renforcera, lui fournira un surcroît d'énergie vitale-le délicieux

Elixir Tonique du Dr Montier

CONTE

Bagage pour le paradis

Un jour, un chef de gare arriva au paradis. Ce n'était ni rare ni extraordinaire. Beaucoup de chefs de gare y étaient entrés avant lui; beaucoup, nous sommes en droit de l'espérer, y entreront après. Mais ce qui n'est pas d'usage courant — pas plus dans ce métier que dans tout autre, — il y entra tout droit, d'un élan, sans faire par le purgatoire le crochet qui attend, hélas! la plupart d'entre nous.

Cet homme de bien, qui toute sa vie avait suivi la voie droite, mis un frein aux mouvements de la nature, tiré à temps la sonnette d'alarme vers les saints protecteurs, aiguillé du côté de la perfection, fut ravi par la mort en plein acte d'héroïsme dans l'exercice de sa profession. (Les détails terrestres me manquent sur cet événement qui défraya la chronique de maints quotidiens). On lui fit de belles funérailles. On lui déclama de beaux discours qui servirent sa gloire temporelle et ne nuirent pas à sa gloire éternelle, parce qu'il était hors des tentations de vanité. Il avait été d'un coup arraché à notre monde de misères et planté de plain-pied dans le ciel.

Mais précisément, ce passage si brusque fut cause qu'il n'avait pas eu le temps de connaître les usages des lieux, comme il arrive aux gens qui sortent du purgatoire après un plus ou moins long séjour. Vous comprenez que si, comme l'on dit, la Sainte Vierge y vient faire un tour le samedi, les angelots l'accompagnent — ne fût-ce que par curiosité — et qu'ils ne se tiennent pas de causer un brin avec les âmes des justes. Cela, par charité, afin de leur donner un avant-goût des torrents de joie qui les attendent au sortir de leur vie purgative.

Aussi notre chef de gare, une fois entré, se retourna et dit tout naturellement:

—Et mes bagages?

Il en avait tant vu traverser son domaine terrestre qu'il ne comprenait guère un voyage — et quel voyage! — sans bagages.

—Cher ami, dit Pierre épanoui (car l'arrivée d'un saint est une recrudescence de gloire et de bonheur pour le paradis entier), vos bonnes actions nous sont parvenues avant vous, à mesure qu'elles éclosaient. Ce sont elles qui ont préparé votre place et ce sont les seuls bagages que nous connaissons ici.

—Ah! fit le chef de gare qui, à peine arrivé, n'osa pas en dire davantage.

Mais quelque chose lui manquait. Et comme c'était un homme d'initiative — ne l'avait-il pas prouvé quand il s'était jeté au-devant de la mort, une, deux, allons-y? — quand il fut un peu familiarisé avec les avenues, ne s'avisa-t-il pas d'inaugurer un train de marchandises, afin que les braves gens qui prennent dévotement leurs billets pour l'Empirée pussent se faire suivre de quelques colis avec mise en consigne à la porte du purgatoire. Ce qui fit que peu à peu on s'aperçut d'un encombrement insolite dans le paradis. Des sentiments humains trainaient dans les coins, roulaient sous les pieds, encombraient les crédences. On pouvait ramasser avec stupeur une petite rancune, une demi-âme de chat (et de chat siamois encore!) une collection de timbres-poste, quelques bouteilles d'apéritif, un mirliton usagé, un volume de maximes morales en distiques alexandrins... c'étaient les chères amours de pauvres gens qui avaient voulu s'en faire suivre jusque dans l'autre monde. Habituellement, tout ça se brûle en purgatoire, mais le train de marchandises n'y était pas entré. Le scandale éclata pour un rouleau de pièces d'or; cela c'était plus grave.

Le bon Dieu, mis au courant eut presque envie de se fâcher. Mais il n'en fit rien. Que voulez-vous? c'est le bon Dieu, après tout! Il fit seulement venir le chef de gare et lui dit tout doucement.

—Alors, tu as cru que je ne leur suffirais pas?

Et, de fait, il leur suffisait si bien qu'aucun ne s'occupait plus des pauvres bagages trainant dans le coin.

A partir de ce moment, il fut bien compris que les chrétiens doivent être absolument détachés de tous biens terrestres quand ils veulent aborder en paradis et, comme à leur dernière heure il leur en faudrait faire le sacrifice complet, il leur est conseillé d'en dépendre leur coeur pendant les heures (jours, mois, années) qui précèdent la dernière.

Seulement, pour faire plaisir au chef de gare qui n'avait erré que par déformation professionnelle, il fut commis à l'accueil des actes d'espérance, comme qui dirait une réception de colis postaux. Les actes d'espérance sont chers au coeur de Dieu qu'ils prennent par son faible: la confiance en sa tendre bonté. Dire que cet excellent homme n'enregistre pas quelquefois des sentiments de présomption hasardeuse pour des mouvements de sainte espérance, je n'oserais. Mais mieux vaut trop d'indulgence que pas assez; surtout en paradis.

X

BOVRIL

VÉRITABLE THÉ DE BOEUF 36/30F

Propos-d'éducation

Le "Mouton noir" et le "Chouchou"

— Madame X: Justine, je vois que tu viens de finir ton lavage, c'est raisonnable que tu "souffles" un peu; j'en profite pour venir te donner des nouvelles de tes trois enfants que j'ai vus hier au collège.

— Madame Leblond: Ça fait bien mon affaire de me reposer, mais je tiens moins aux nouvelles de mes enfants, j'ai trop peur qu'elles ne soient pas bonnes. Il m'est arrivé une lettre jeudi dernier, Benjamin seul a écrit; il me dit que Pierre a dans la tête de faire un aviateur et que Marc veut abandonner le collège.

— Madame X: J'ai bien remarqué, dès leur arrivée au parloir, qu'ils n'avaient pas la façon longue. J'ai eu la curiosité de demander à Pierre s'il pensait encore à faire un prêtre, comme il me l'avait dit l'hiver dernier. Il m'a repondu: "Non; il y a assez longtemps que je suis mal habillé, je fais un aviateur pour avoir enfin des habits qui ont du bon sens, puis je ne reviendrai plus jamais chez nous... Je crois bien que je ne suis pas l'enfant de mes parents, ils ont si peu soin de moi".

— Madame Leblond: Ah! l'enfant terrible!... Le mauvais caractère, toujours mécontent!!!... Et le Directeur me disait que c'est un bon enfant; je crois bien qu'il ne voit pas clair... Attends aux vacances, tu vas voir que c'est moi qui mène. Il faut qu'il les use, ses habits serrés; on n'est pas millionnaire, on n'est pas capable de lui acheter des habits à tout moment... Ah! je sais bien ce qui lui tourne la tête: il veut faire le faraud à cause de sa petite blonde. J'ai appris dernièrement que la belle Annette Monty se vante d'avoir reçu de lui une petite déclaration d'amour. Je t'assure que ça ne durera pas longtemps, ces amours-là. Quand je la rencontrerai, cette petite excitée-là, je vais lui dire que, si elle a le malheur de faire les beaux yeux à Pierre, elle aura à faire à moi.

— Madame X: Pauvre Justine, tu feras bien comme tu voudras; mais pour ma part, je suis bien certaine que tu t'y prends mal. Tu dois pourtant savoir, il me semble, ce qui se passe dans la tête des enfants à 16 ou 17 ans, les premières idées de l'amour. Ensuite, je puis te parler de l'expérience que j'ai eue auprès de mes grands garçons. C'est important, ma chère, de comprendre les difficultés de ces jeunes-là; nous avons, nous les mères, une véritable mission à remplir à leur profit. C'est pénible de constater qu'ils s'éloignent de nous, qu'ils sont moins polis, moins pieux, moins obéissants, moins jolis et même sournois puis menteurs. Mais il faut bien penser qu'eux aussi souffrent d'avoir l'air "bête", d'avoir de grandes mains qui paraissent encore d'avantage quand leurs manches sont trop courtes, d'être étirés en girafes, d'être tout serrés dans leurs habits, gauches dans toutes leurs manières, même dans leur parler. Ils ont toujours l'impression que tout le monde les regarde et se moque d'eux. Ils pensent à tout cela à la maison, au collège, partout, et ils sont malheureux, défiants, susceptibles.

A côté de ces souffrances, ils sentent l'éveil de l'amour pour les petites filles; à cause de leur développement, ils se croient devenus des hommes. C'est une véritable obsession, surtout quand ils se sentent pas d'affection à la maison. Tu comprends qu'ils veulent être "swell" pour attirer les beaux yeux.

Puisque tout cela fait souffrir un jeune homme, tu vois qu'il a plus besoin d'affection maternelle que de reproches. A ta place, je trouverais le moyen d'économiser sur autre chose, de faire quelques promenades de moins; puis j'emploierais l'argent à acheter un habit à Pierre. Prends bien garde de te montrer mécontente et de lui souffler un mot de ce que je t'ai dit à son sujet. De cette façon il va recevoir son habit neuf comme une marque de dévouement de sa mère et ça va lui faire tant de bien!

Garde aussi le secret sur la maladie de l'aviation. Tu vas voir que l'habit neuf va refroidir cette idée. Ça lui tourne dans la tête comme chez la plupart des jeunes gens depuis le commencement de la guerre; c'est la passion de l'aventure. Ton Pierre, mieux vêtu, pensera moins aussi à "quitter la maison pour n'y plus revenir".

Il y a encore la question de la petite Annette. Eh bien! ma foi! je me demande pourquoi tu te fais des montagnes avec cela. D'abord le simple bon sens te dit que tu n'empêcheras pas ton enfant d'aimer. Même si tu l'empêches de manifester de l'attention aux filles, en ta présence il fera le tranquille, mais tu n'éteindras certainement pas le feu. Et puis, vois-tu, nous avons le malheur, nous autres, de vouloir tenir tête à nos enfants dans ces choses si délicates. C'est une erreur. Notre tâche et notre succès, c'est d'arriver à corriger leurs travers sans les aigrir, de leur faire comprendre la raison des défenses que nous leur faisons. Ainsi, à propos de ces petites amourettes, dans les premiers jours des vacances, arrange-toi pour parler seule avec Pierre. Sans prendre un ton de reproche, dis-lui que tu sais l'histoire de la petite lettre d'amour; que tu comprends très bien cette passion pour les filles, puisque c'est tout naturel à son âge; mais que le Bon Dieu demande au jeune homme de maîtriser, à coup de volonté cette inclination. Plus tard, où qu'il soit, il devra aimer et aimer beaucoup; et il aura besoin, comme prêtre ou dans le monde, d'un amour bien conservé et non pas gaspillé dans les années de la folie... Parle sur le même ton à la petite Annette; sinon ils s'arrangeront pour se rencontrer à ta cachette.

— Madame Leblond: Mon Dieu, est-ce possible que je vienne à bout de cacher mes impressions et de ne pas chicaner cet enfant-là?... Marc, lui, a-t-il dit quelque chose?

— Madame X: Ton Marc m'a l'air en plein changement... Je ne l'ai même pas vu sourire; il a simplement répondu tout court à mes questions sans m'envisager et sans montrer aucun intérêt à la conversation. Je crois que tu ferais bien d'y voir aux vacances. Tâche de savoir ce qu'il y a; il doit être troublé par les choses nouvelles qui se passent en lui.

— Madame Leblond: Si tu penses que je vais parler de ces choses-là à mes enfants!...

— Madame X: Mais c'est ton devoir, ma chère; tu as reçu les grâces d'état pour cela. Ton enfant doit apprendre que tu connais ses petits problèmes et tu dois l'éclairer sur la grandeur de l'oeuvre de Dieu avant que des gamins lui enseignent à y voir un vice honteux. Si tu crains d'être embarrassée dans le choix de tes mots, consulte donc à ce sujet la revue La Famille.

Il est bien possible que ton Marc te revienne avec des manières déplaisantes, négligé dans sa tenue, et qu'il te fasse plus de m'amours. Oublie-toi et, avec ton coeur de mère, montre-lui de la sympathie dans ses souffrances, ses tentations, puis exhorte-le à prier beaucoup, malgré son dégoût, parce qu'il a beaucoup besoin du Bon Dieu... C'est par ce procédé, ma chère, qu'on voit des jeunes gens traverser l'âge difficile sans perdre la beauté de leur âme, grâce au dévouement éclairé de leur bonne maman. Et comme ces enfants aiment ensuite leur mère! Ne désires-tu pas ce bonheur de conserver la vertu de tes enfants et leur affection pour toi?

L'ONCLE TOBIE

(*La Famille*)



LA Fête des Rois le 6 janvier

ALLER ET RETOUR POUR LE PRIX D'UN PASSAGE SIMPLE PLUS UN QUART

Célébrez, cette année, la fête des ROIS avec vos parents—le lundi 6 janvier.

Billets valides du vendredi 3 janvier, à midi (heure solaire) au lundi 6 janvier à 2 heures p.m. (heure solaire).

Au retour, départ jusqu'à minuit (heure solaire) le mardi 7 janvier 1941.

Renseignez-vous auprès des agents.

CANADIEN NATIONAL

La bonne digestion

SCIENCE D'UNE ANTIQUITÉ VÉNÉRABLE

On a attribué à divers médecins, entre autres à Dupuytren, la conversation suivante avec un étudiant:

—Où commence la digestion?

Et l'élève de chercher une réponse: Dans la bouche par la ptyaline; dans l'estomac; dans l'intestin?

—Non, monsieur, à la cuisine.

Il voulait dire que le fumet de mets bien apprêtés engendre une faim salutaire et dispose l'estomac à digérer facilement un repas qui déjà sent bon et goûte bon.

Les Talmudistes — compilateurs des commentaires oraux faits autour des règles de vie posées par le *Pentateuch* durant les deux ou trois premiers siècles de l'ère chrétienne, connaissaient déjà cet aphorisme de la bonne digestion. Ils notent, par exemple, qu'on ne doit jamais manger dans l'obscurité, parce que la vue est un facteur important de bon appétit en stimulant l'activité digestive de l'estomac.

Certains livres du *Pentateuch* exposent des règles de santé qui ont encore leur entière valeur de nos jours. La *Mischna* qui est la première partie du Talmud les commente et l'on y trouve sur la nourriture les directions suivantes, d'après une analyse du Rabbin Nahum-ben-Horim.

Il est important de manger à des heures régulières.

Plus de maladies sont dues à l'excès dans le manger qu'à la faim.

Les aliments, les ustensiles, les vêtements des personnes malades, peuvent communiquer leur maladie.

Il faut se laver les mains avant chaque repas (ce qui est une prescription de Moïse) et se rincer la bouche après avoir mangé pour prévenir les maladies des dents et des gencives (la brosse à dent était inconnue du Talmud).

"Quant on goûte à la soupe, il ne faut pas remettre le reste dans le pot. Il ne faut pas offrir à un autre le morceau de pain dans lequel on a mordu."

Il ne faut pas parler pendant un repas, parce que les aliments peuvent entrer dans la trachée. (De nos jours on n'a plus peur de la conversation pendant les repas; on se contente d'observer les règles du savoir-vivre).

La fatigue et une mauvaise mastication amènent des troubles gastro-entériques.

Il n'est pas bon de se coucher tout de suite après un repas.

Le pain frais et chaud est nuisible à la santé.

La viande, le vin et les épices ne conviennent pas aux enfants.

Les rabbins classent ainsi les aliments par ordre de valeur: viandes, poissons, oeufs, légumes. Ils considèrent les aliments suivants comme difficiles à digérer: la viande d'un boeuf, les viandes et la volaille rôties, les oeufs frits, les noisettes, les noix, le fromage, le foie.

L'eau dont la pureté est douteuse doit être bouillie.

Boire quand on a chaud est dangereux.

Le Talmud dit aussi: Beaucoup de germes et d'insectes sont dangereux pour la santé.Ce sont des organismes minuscules en abondance. Si l'on pouvait les voir tous, on ne pourrait pas vivre.

Ne dirait-on pas le résumé d'un chapitre de Traité moderne d'Hygiène sur la nutrition! Et pourtant le Talmud date des trois premiers siècles après Jésus-Christ.

Comme nous le disions plus haut, le Talmud est un commentaire des livres mosaïques, qui s'est développé oralement jusqu'à la dispersion des juifs, par l'enseignement dans les Synagogues, puis a été écrit par des Rabbins. Ses fondements se trouvent dans les cinq livres du *Pentateuch* et, comme les juifs, les chrétiens croient que celui-ci a été inspiré par Moïse. La science de l'hygiène n'a-t-elle pas une antiquité vénérable?

(*Bulletin Sanitaire*)

A L'Ascension

Baptêmes

L'Ascension, (D.N.C.) — J.-Jean-Marc-Vianney, enfant de M. et de Mme René Sabourin. Parrain et marraine: M. et Mme Arthur Poirier, oncle et tant de l'enfant.

J.-Armand-Réal, enfant de M. et de Mme Almas Maltais. Parrain et marraine: M. et Mme Armand Maltais, grands-parents.

J.-Laurent-Aurélien, enfant de M. et Mme Jos. Tremblay (Frs). Parrain et marraine: M. Laurent Fortin, et Mlle Rosanne Tremblay, soeur de l'enfant.

M.-Francine-Louisette, enfant de M. et de Mme Aimé Simard. Parrain: M. Ls.-Georges Dessureault, marraine: Mlle M.-Cécile Dessureault, oncle et tante.

M.-Jeannine-Chantal, enfant de M. et de Mme Philippe Côté. Parrain et marraine: M. et Mme David Côté, oncle et tante de l'enfant.

Beau succès

Mlle Rollande Fleury, institutrice, maintenant l'épouse de M. Arthur Boivin, a obtenu par l'entremise de M. l'inspecteur Savard, la somme de $20.00 comme prime, pour succès dans l'enseignement.

Nos félicitations.

ECOLE ST-FRS-XAVIER

Concours trimestriels

7e Année: Gabrielle Desbiens, Jacqueline Vachon, Marie-Marthe Gagnon, Pierrette Tremblay.

6e Année: Claire Desbiens, Etiennette Gagnon, Eva Boudreault, Georgette St-Gelais.

5e Année: Ruth Demers, Marie-Noëlle Pedneault, Charlotte Gagnon, Denise Côté.

3e Année: Thérèse Gaudreault, Maria Pedneault, Louise Imbeau, Pauline Lajoie, Louise Gaudreault.

2e Année A: Huguette St-Jean, Gaétane Beaulieu, Marie-Marthe Couturier, Claire Fortin, Etiennette Hamel.

2e Année B: Henriette Jean, Aline Gagnon, Madeleine Langevin, Albertine Lemieux.

1ère Année: Claudette Boivin, Jeannine Gaudreault, Huguette Bilodeau, Thérèse Lajoie.

5e Année: Guy Blackburn, Bertrand Tremblay, Lauréat Tremblay, Bertrand Girard.

4e Année: Benoit Imbeau, Richard Warren, Guy Côté, Maurice Côté.

3e Année: Jules Tremblay, Irénée Blackburn, Charles-Emile Fortin, Roger Gagnon.

2e Année: Gabriel Tremblay, J.-Paul Gagnon, Charles Côté, Claude Kirouack.

1ère Année: Gérard Tremblay, Guy Domingue, Gilles Gravel, Guy Blouin.

LA COQUETTERIE PERMISE

Comme ces bourreaux du moyen âge qui torturaient les prisonniers, les petites grimaces que vous faites continuellement martyrisent l'épiderme fragile de votre visage et finissent par lui laisser des marques indélébiles qui vous font paraître vingt ans de plus que votre âge.

Ne traitez pas si mal vos yeux, vos joues, votre front vos lèvres que vous vous donnez tant de mal, par ailleurs à rendre charmants. A quoi servira une crème nourrissante autour de vos yeux si vous répétez ce petit plissement des paupières qui amène inévitablement une patte d'oie précoce?

Sans doute, en parlant, en vous promenant; vous vous surveillez. Mais, c'est quand vous êtes bien occupée que vous ne pensez plus à ces habitudes nerveuses si nuisibles à votre beauté: quand vous lisez, par exemple (surtout dans l'autobus), votre attention se trouve concentrée sur le texte à lire; si, pour comble de malheur, le véhicule est secoué, c'est une vraie gymnastique qu'il vous faut faire pour suivre les caractères dansants; vos sourcils se rapprochent, votre front se ride, tout votre visage se contracte. Non, ne lisez pas dans l'autobus; regardez plutôt dans la rue. Quand vous lisez chez vous installez-vous confortablement et gardez toujours une expression détendue.

En fumant, beaucoup de femmes font des grimaces car la fumée qui les gêne, les oblige à cligner les yeux. Un fume-cigarettes qui éloigne la fumée évite ces désagréments.

Mais, en cousant, on fait un geste tout naturel en apparence, qui peut causer de véritables accidents: une couture est finie; pour ne pas chercher de ciseaux, on coupe rapidement le fil avec ses dents. Pauvres dents, que l'on peut casser ou ébranler à tout jamais pour gagner dix secondes! Et même si les dents sont très solides, les lèvres, elles, sont toujours fragiles et le fil les coupe huit fois sur dix; il ne reste plus qu'à passer toute la journée sans rire et sans sourire pour que la coupure ne devienne pas une gerçure.

Préparation à la vie de famille

par Mme Françoise Gaudet-Smet

La vie de famille, tout le monde semble aujourd'hui d'accord que c'est elle qui nous sauvera. Nous lui devons nos meilleures qualités et notre survivance. Si nous avons perdu du terrain depuis quelques années, c'est que nos foyers ont faibli les premiers. On n'y trouve plus la même atmosphère, les mêmes moeurs qu'autrefois.

Comment revenir à cette vie simple et heureuse? En préparant ceux qui demain en seront les maîtres, en leur inculquant les vertus qui en feront des pères et des mères de famille chrétiens.

Ces vérités, Mme Françoise Gaudet-Smet s'en est faite l'active propagandiste. Elle les expose à sa manière, de façon claire et prenante, dans une plaquette que vient de publier l'Oeuvre des Tracts. Il faudrait répandre cette brochure dans tous nos foyers et nos maisons d'éducation. Elle ne se vend que 10 sous l'exemplaire, à l'*Action paroissiale*, 4260, rue de Bordeaux, Montréal et à la *Librairie du Progrès*.

Propagez le journal régional



Maintenant, employez la Méthode Vicks Perfectionnée

Pour soulager les rhumes

Partout, les mères découvrent avec quelle facilité on soulage les souffrances des rhumes, au moyen du "massage VapoRub", qui calme la toux, les douleurs ou la constriction musculaires.

Grâce à ce traitement plus complet, l'action cataplasme-et-vapeurs, du Vicks VapoRub, **PENETRE** plus efficacement dans les voies respiratoires irritées, y répandant ses vapeurs médicamenteuses calmantes . . . **STIMULE** la poitrine et le dos, comme un cataplasme ou emplâtre réchauffant . . . *commence immédiatement à soulager* les souffrances! Les résultats enchantent même les amis de longue date du VapoRub.

Pour obtenir tous les effets salutaires du "massage VapoRub", frictionnez pendant 3 minutes, avec du VapoRub, L'IMPORTANTE RÉGION COSTALE DU DOS, ainsi que la gorge et la poitrine; mettez-en une couche épaisse sur la poitrine, et recouvrez d'un linge chaud. SOYEZ SÛR d'employer le véritable VICKS VAPORUB, qui a fait ses preuves.

FEUILLETON DU "PROGRÈS"

Le Loup Blanc

PAR PAUL FÉVAL

No 46

—Tope, s'écria-t-il gaillardement; si c'est Didier, nous parlerons. Vaunoy, s'il revient ensuite, reviendra trop tard. Mais si c'est Vaunoy?

—Alors, il deviendra pour moi incontestable que Satan le protège, et ma foi, que Dieu ait l'âme du capitaine!

—Amen, répondit maître Alain.

On entendit des pas dans l'antichambre.

Les deux valets se levèrent et clouèrent leurs regards à la porte.

—Quelque chose me dit que c'est le capitaine, murmura Lapierre.

—Moi, je parierai que c'est le Vaunoy, riposta le majordome.

—Eh bien! parions!

—Parions!

—Un écu pour le capitaine!

—Un écu pour Vaunoy!

XXVIII. — CHEZ LES LOUPS

A l'heure où Pelo Rouan faisait à Jude le récit que nous avons rapporté plus haut, un homme enveloppé dans son manteau, descendit avec précaution la rampe du ravin de la Fosse-aux-Loups. Il jetait furtivement autour de lui des regards d'inquiétude et semblait avoir la conscience d'un danger.

Néammoins il avançait toujours. Lorsqu'il parvint au fond du ravin, devant le chêne creux où Nicolas Treml avait enfoui jadis son coffret de fer, il s'arrêta pour reprendre haleine.

Sa vue était troublée probablement par la fièvre qui faisait trembler chacun de ses membres sous son manteau; sans cela, il n'eut point exprimé de doute, car, de plusieurs côtés, des têtes fauves, écartant les les dernières branches du taillis commençaient à se montrer.

Au moment où l'étranger allait reprendre sa route, en se dirigeant vers l'emplacement de la loge de Mathieu Blanc, trois ou quatre hommes, masqués de fourrures, bondirent hors des broussailles, tombèrent sur lui et le terrassèrent en un clin d'oeil.

—Qui diable avons-nous là? demanda l'un deux en mettant son pied sur la poitrine de l'homme au manteau.

Celui-ci, malgré son épouvante, ne parut nullement surpris de l'attaque et continua de cacher son visage.

—Mes bons amis, dit-il d'une voix qui, malgré ses efforts, n'était rien moins qu'assurée, ne me maltraitez pas. Je ne viens point ici par hasard.

—Un espion du maltôtier! s'écrièrent en choeur les Loups; il faut le pendre?

—Saint-Dieu! mes excellents amis, ne commettez pas une énormité semblable, reprit le patient dont les dents claquèrent derechef et plus fort. Je viens vers vous dans votre intérêt.

—A d'autres!

—Sur mon salut, je ne vous mens point. Bandez-moi les yeux, pour être bien sûrs que je ne verrai rien des choses que vous avez intérêt à cacher, et introduisez-moi auprès de votre chef.

Les Loups se consultèrent.

—Il sera toujours temps de le pendre, dit l'un deux, robuste saboter nommé Simon Lion.

L'avis semblait sage.

—Pourtant, reprit un vannier du nom de Livaudré, faudrait au moins voir sa figure.

Simon Lion arracha brusquement le manteau du rôdeur, qui pencha sur sa poitrine un visage rond et plein, mais plus blême qu'un linceul.

Les quatre Loups reculèrent, frappés d'une commune et inexprimable surprise.

—Le maître de la Tremlays! s'écrièrent-ils en même temps.

Vaunoy, c'était bien lui, en effet, essaya de sourire, et parvint seulement à produire un convulsif clignement d'yeux.

—Le maître de La Tremlays en presonne, mes bons amis, dit-il.

—Nous ne sommes pas tes amis, murmura Livaudré d'une voix basse et menaçante. Ignores-tu si complètement les sentiers de la forêt que tu aies pu prendre au hasard une route qui te conduisait droit à la mort?

—Allons donc! allons donc! balbutia Vaunoy, vous raillez, mon joyeux camarade; on ne tue pas ainsi un homme qui apporte une fortune avec lui.

Les Loups échangèrent un regard significatif, et Simon, d'un geste rapide, tâta les poches de Vaunoy.

—Tu mens, dit-il après examen fait, aujourd'hui comme toujours, mais du diable si tu nous échappes cette fois!

La terreur de Vaunoy atteignait à son comble et augmentait pour lui le danger, car il perdait le sens et la parole.

Livaudré détacha une corde roulée autour de sa ceintures et lança l'extrémité, formant noeud coulant, de manière à accrocher l'une des basses branches du chêne creux.

La corde se noua du premier coup, et se balança tout auprès du visage de Vaunoy.

On ne peut dire que celui-ci se fût engagé à la légère dans sa périlleuse entreprise. Au contraire, il en avait laborieusement calculé toutes les chances, mais il avait compté sans sa poltronnerie, et sa poltronnerie allait le tuer.

Il était parti de La Tremlays dans un de ces moments de résolution désespérée où le plus lâche devient en quelque sorte le plus téméraire.

Sa haine pour Didier, ou, pour parler mieux, l'envie passionnée qu'il avait de jeter hors de sa route la vivante menace qui le tourmentait nuit et jour, lui avait caché une partie du péril, en lui montrant plus certaines qu'elles l'étaient les chances de réussite.

Il ne pouvait rien par lui-même contre Didier, officier du roi et son hôte officiel, et pourtant il fallait que Didier disparût. Il le fallait; c'était une question de fortune qui pouvait devenir question de vie ou de mort.

Par une étranges destinée, ce jeune soldat se trouvait fatalement en contact avec Vaunoy sur tous les points à la fois. Le penchant d'Alix pour lui et son éloignement croissant pour Béchameil, qui en était une conséquence naturelle, eussent constitué seuls une cause d'inimité bien suffisante; car, à cette époque où le Parlement s'occupait journellement de recherches de noblesse, il fallait que Vaunoy conquît à tout prix l'appui de l'intendant royal.

Un mot de Béchameil pouvait lui faire perdre sa qualité de noble homme, et par conséquent l'opulent héritage de Treml.

Mais à part ce motif, Vaunoy en avait un autre, plus impérieux encore, et nous dirons pas trop en affirmant que Didier et lui ne pouvaient exister ensemble sous le ciel.

Au reste, si nous n'avons pas complètement échoué dans la peinture de son caractère, on doit penser, indépendamment même de cette explication, q u'il avait fallu à Vaunoy un bien puissant motif pour braver ainsi la vengeance des Loups, lui qui avait été leur plus actif et leur plus implacable persécuteur.

Ce motif une fois admis, restait, pour un homme véritablement résolu, à combiner un plan et à s'engager la bataille qu'avec le plein exercice de son sang-froid.

Le maître de La Tremlays était dans de tout autres conditions. En traversant la forêt, il avait subi tour à tour les influences de la frayeur la plus exagérée et du plus fol espoir. Maintenant qu'il fallait agir sous peine de mort, il restait vaincu par l'épouvante, incapable, inerte, hébété: mort d'avance, comme ces malheureux qu'on précipite du haut d'une tour élevée et qui expirent, dit-on, avant de toucher le sol.

Simon Lion le saisit à bras-le-corps, et Livaudré fit un noeud coulant à l'extrémité de la corde; Vaunoy ne bougea pas; il se laissa passer la corde autour du cou sans faire résistance aucune.

Seulement, lorsque la hart lui blessa la gorge, il roula autour de lui de gros yeux affolés, et poussa une plainte étouffée.

Le "Progrès du Saguenay"

Publié par le Syndicat des Imprimeurs du Saguenay, Ltée
R.-R. GRENON, FIDUCIAIRE—Casier P—12, av. Labrecque, CHICOUTIMI, P Q
RÉDACTION et ADMINISTRATION: 12, av. LABRECQUE
TELEPHONE: No 457.
ABONNEMENT:
CANADA: $2.00; A L'ETRANGER $3.00

Chronique financière

Un projet trop dispendieux

M. Roosevelt, qui a été réélu il y a quelques semaines pour un nouveau terme présidentiel, n'a évidemment pas abandonné son projet du développement des ressources hydro-électriques du Saint-Laurent. D'ici quelque temps il est probable que le projet va de nouveau faire le sujet de pourparlers entre Ottawa et Washington.

Si la guerre dure encore pendant un certain temps, cela veut dire que les industries canadiennes et américaines vont continuer à opérer à pleine capacité et que d'autres industries devront être créées. Il n'y a aucun doute que le jour n'est pas très éloigné où, des deux côtés de la frontière, la force motrice se fera de plus en plus rare. Aussi a-t-on commencé à invoquer ce facteur pour pousser l'exécution du projet.

Dans plusieurs milieux on estime que ce n'est pas là une raison suffisante pour se lancer dans un projet de cette envergure. Il y a quelque temps la "National Association of Manufacturers" de New-York adoptait une résolution dans laquelle on s'oppose à ces travaux.

On prétend que cette entreprise ne serait pas économique en temps de paix et qu'elle nuirait plus qu'elle n'aiderait au programme de la défense nationale en temps de guerre.

Cette association estime qu'il faudrait au moins huit ans pour compléter le projet. Il s'en suit donc qu'il ne serait pas d'une grande utilité au cours de la présente crise — à moins que le conflit dure plus que huit ans. On croit, au contraire, que le projet nuirait à la productioon du matériel de guerre parce qu'il faudrait utiliser des fonds, des matériaux et des hommes qui seraient mieux employés dans les usines de munitions. C'est là le point de vue américain. Nous ne croyons pas que celui du Canada diffère beaucoup.

Au point de vue navigation on a prétendu que la construction de cette route maritime diminuerait les frais de transport. C'est là un autre argument qui s'appuie sur absolument rien. A qui va-t-on faire croire que tous ces barrages et tous ces canaux vont faire diminuer le coût du transport?

(L'Information Financière)

Le Canadien National en 1940

La guerre influe d'une manière toujours plus accentuée sur l'industrie et le commerce du Canada. Les besoins de la guerre moderne sont si nombreux et si importants; le matériel et la main-d'oeuvre sont en si grande demande qu'il s'est créé un besoin très intense d'articles de tout genre. Jamais, en aucune guerre précédente, le monde aura connu une dépense aussi forte de matériel et de marchandise. A la fin de la guerre, nos manufacturiers auront fabriqué un nombre infini de marchandises nouvelles inconnues il y a à peine un an.

Les chemins de fer canadiens ont rendu possible cette production variée des diverses industries du Canada pendant les 25 années qui ont précédé 1939. Ces mêmes chemins de fer permettent la production actuelle et assurent un plus grand développement dans l'avenir.

Le Canadien National, — avec ses 22,000 milles de voies ferrées qui traversent les riches régions minières, les forêts majestueuses et les immenses territoires agricoles du Canada, déservant aussi les principaux centres industriels et manufacturiers, les ports de mer et de l'intérieur, — est en bonne posture de fournir aux industries canadiennes les moyens de transport requis à leurs besoins. La demande croissante de services ferrovières se reflète dans le bilan de 1940 du Canadien National. Bien que les revenus du mois de décembre ne soient pas encore compilés, il est assez facile d'établir une moyenne ajoutable aux résultats des onze premiers mois, atteignant ainsi des revenus nets de $42,000,000.

Voici un tableau comparatif de ces trois dernières années:

	1940	1939	1938
Revenus d'exploitation	$244,000,000	$203,820,184	$192,241,723
Frais d'exploitation	202,000,000	182,965,768	176,175,313
Recettes nettes	42,000,000	20,000,000	6,066,410
Pourcentage d'exploitation	83.78%	99.76%	96.67%

Cet accroissement subit de transport ferrovière a nécessité l'achat de nouveau matériel roulant et l'amélioration à certaines propriétés. Le Canadien National a pris les mesures nécessaires pour répondre à cette forte demande. En 1940, le réseau de l'Etat a ajouté à son matériel roulant 2,760 wagons à marchandises, 500 wagons-plateforme, 100 wagons frigorifiques, 30 wagons - postes - messagerie et marchandises. Les wagons de marchandises sont d'acier. Ils peuvent transporter 90,000 livres de marchandises et sont semblables à ceux construits au cours des dernières années. Les wagons-plateforme mesurent 52 pieds de long et le poids maximum de leur chargement est de 125,000 livres. Des pièces d'avion, du bois de la Colombie-Canadienne y sont transportés jusqu'aux ports de l'Atlantique. Les locomotives sont de la catégorie "6100"; elles sont construites pour la traction des wagons de marchandises tout aussi bien que pour la traction de trains de voyageurs. En marche, leur poids est, avec le tender, de 343 tonnes. Elles mesurent approximativement 94 pieds de long. Elles sont munies d'un foyer mécanique, de surchauffeurs, d'appareils de réchauffage de l'eau d'alimentation, etc.

Pour payer l'impôt sur le revenu

Deux plans à choisir. — Comment s'y prendre.

Ottawa. — Le ministère du revenu national a arrêté les détails d'un plan destiné à rendre plus facile le paiement de l'impôt sur le revenu. Ce plan sera mis en vigueur, le mois prochain, mais si le contribuable désire en bénéficier il devra effectuer son premier paiement avant le 31 janvier.

Deux moyens sont offerts pour que l'impôt sur le revenu soit payé en 8 versements mensuels sans intérêt. Le premier pourvoit au paiement de huit versements égaux, de janvier à août. Il a l'avantage d'être simple et de permettre au contribuable d'échapper aux paiements de versements plus élevés à la fin de la période. Le second plan qui représente un budget libre d'intérêt avec le minimum d'exigences, pourvoit au paiement d'un douzième de l'impôt annuel à la fin de chacun des 4 premiers mois, plus un sixième à la fin des quatre mois subséquents.

Le nouveau plan a été adopté parce que l'on a reconnu que l'augmentation de l'impôt sur le revenu de 1940 présentera quelques difficultés pour le citoyen ordinaire, à moins qu'il ne soit en mesure de faire ses paiements par versements relativement faciles. On sait que l'impôt sur le revenu a été doublé et même triplé en certains cas; c'est pourquoi les autorités ont décidé de répartir l'impôt sous forme de versements mensuels sur une période deux fois plus longue que d'ordinaire et de dispenser le contribuable du paiement de l'intérêt.

Pour bénéficier de ces plans

Afin de bénéficier des avantages offerts, le contribuable est prié de payer d'avance un tiers du total de son impôt, c'est-à-dire avant le 30 avril, date à laquelle l'impôt sur le revenu doit être payé.

S'il fait cela et paie son impôt par versements mensuels à partir du 31 janvier, il aura de ce fait le droit de payer le solde sans intérêt par versements mensuels jusqu'à la fin du mois d 'août. Il peut aussi profiter du second plan et payer son impôt par versements d'un huitième chaque mois, durant toute la période de janvier à août.

Dans l'un et l'autre cas, le contribuable n'a pas besoin de calculer dès le début le montant de l'impôt qu'il aura à payer; il peut se contenter d'en faire une estimation. Si ses chiffres ne sont pas suffisamment élevés, il devra régler la différence avant le 30 avril, plus l'intérêt à 5 p. 100 sur le montant dû après cette date.

Dans les deux cas, le plan est absolument volontaire, chaque contribuable étant libre de choisir entre l'une et l'autre de ces deux alternatives ou bien payer d'après l'ancien système comportant le paiement additionnel de l'intérêt sur toutes sommes dues et le paiement d'un tiers de l 'impôt, le 30 avril. L'intérêt dans ce cas est de 8 p.c. sur toute somme due après le 31 août.

D'après le nouveau plan, les versements doivent être payés absolument à date, sinon le contribuable devra payer l'intérêt après le 30 avril.

Piatigorsky...

(Suite de la 3e page)

rares artistes irréprochables de notre temps".

A Los Angeles, après un concert, le *Herald and Express* qualifiait Piatigorsky "de génie" et il ajoutait: "il fait des miracles".

De son côté, le *Columbus Desvatch* appelle Piatigorsky: "Un des titans de notre âge"; *L'Indianapolis Times*: "prince des violoncellistes" et le *Chicago Daily Tribune* "Le plus célèbre virtuose du violoncelle".

Les critiques européens ne sont pas moins enthousiastes que ceux d'Amérique sur le talent de Piatigorsky, et leurs articles repassent toute la gamme des qualificatifs louangeurs.

Dans le *New-York Sun*, William King écrivait récemment: "Piatigorsky a la technique, l'âme, le tempérament et la personnalité qui en font l'idole de tous les amateurs de concerts. C'est avec raison que, saison après saison, il fait des tournées, de l'Atlantique au Pacifique, et qu'il joue toujours devant des salles archi combles."

Nul doute que les membres de la Société des Concerts de Chicoutimi apprécieront comme il convient l'aubaine qui leur est donnée d'entendre un pareil artiste et que tous se rendront au concert qu'il donnera le 12 janvier prochain, à Chicoutimi.

Le corps d'aviation royal canadien

Où il est question de l'Aluminum Company.

Ci-après on trouvera le texte du discours prononcé le 11 décembre 1940 par M. James S. Duncan, sous-ministre temporaire de la Défense Nationale pour l'Air, lors de sa visite à la compagnie "Aluminium of Canada" à Kingston, Ont.

"En ma qualité de Sous-Ministre de l'Air, de même qu'en celle d'industriel, j'ai visité cet après-midi—avec le plus vif intérêt—cette magnifique usine. Il me serait difficile d'exagérer le plaisir et le réconfort que m'a donné cette inspection.

Sous bien des rapports, la besogne que vous accomplissez ici rappelle cette importante entreprise à laquelle je suis activement intéressé: Le Plan d'Entrainement Aérien du Commonwealth Britannique. Notre but est le même. Comme matière première, nous avons la jeunesse de ce pays—jeunesse que nous entrainons, que nous transformons en des équipages aériens.

Une foule de ces jeunes aviateurs sont déjà rendus outre-mer et d'autres contingents les y suivront en nombres toujours croissants. Ils s'en vont rejoindre les ailes de la Royal Air Force qui se battent présentement pour la défense de toutes ces valeurs, de toutes ces choses que nous chérissons. De votre côté, vous fabriquez, avec les matières brutes, des avions pour le Canada et la Grande-Bretagne, C'est en effet, d'une production abondante d'avions que l'Empire Britannique, le Canada et tous les peuples opprimés du continent européen attendent la supériorité numérique de l'Air. C'est en cette supériorité que reposent toutes nos raisons d'espérer.

Votre besogne, en tant qu'ouvriers occupés à la préparation des produits basiques de l'avionnerie, et notre tâche d'entraineurs d'équipages aériens, sont corrélatives. Elles se complètent l'une, l'autre. Tous deux, nous sommes des anneaux vitaux de cette chaine qui, pourvu qu'elle soit bien forgée, nous conduira sûrement à la victoire. Tous deux, nous contribuons essentiellement à l'expansion et au renforcement de la Royal Air Force et de nos propres escadrilles canadiennes outremer. De leur succès dépend non seulement notre vie et notre liberté, mais encore toutes ces choses que, en tant que peuple aimant la justice et la paix, nous tenons pour sacrées.

Sur la liste des industries essentielles, la vôtre est classée dans la catégorie AA, c'est dire que sa production assume une importance nationale de tout premier ordre. Cela fait supposer que chaque membre de cet organisme donne le vigoureux coup de rame qui activera la marche en avant de la barque canadienne, qu'il apporte sa contribution au bien-être de la nation, qu'il se bat tout aussi efficacement que s'il faisait du service aux armées.

Sans doute la sonnerie du clairon est plus émouvante, plus entrainante que le sifflet de l'usine, mais en cette période de guerre, où l'armée mécanisée prévaut, ceux qui travaillent dans des usines telles que celle-ci servent leur pays aussi efficacement, aussi loyalement que les soldats en uniforme. Alors que le Gouvernement octroie d'énormes contrats pour la conduite de la guerre, il est bon de se rappeler que, contrairement, à ce qui se passait lors du conflit de 1914, ni les industriels, ni les fournisseurs, ne font de bénéfices démesurés.

Il y a deux facteurs qui rendent les profits excessifs impossibles. D'abord, de façon générale, la marge de profits a été réduite à un minimum sans précédent, puis en deuxième lieu, advenant qu'exceptionnellement un contrat rapporte un profit déraisonnable, le Gouvernement Fédéral, grâce à sa taxe sur les bénéfices excessifs, les fait retourner à la Trésorie. En Ontario, ces impôts, tant Fédéraux que Provinciaux, atteignent 80 à 84 pour cent des profits.

Dans cette guerre, l'industrie doit considérer le travail non pas seulement comme un moyen de réaliser d'importants bénéfices que comme une occasion de contribuer à l'oeuvre commune. Je suis persuadé qu'en bons citoyens, nous sommes d'accord, là-dessus. Par ailleurs, le Travail a beaucoup à gagner par suite de la recrudescence d'activité dans l'industrie, non pas tant à cause d'une échelle de salaire élevé qu'en raison d'une demande abondante et continue de la main d'oeuvre.

A mon sens, c'est bien là l'état de choses qui devrait exister. De plus, le crois que, dans l'ensemble, le Travail chez nous est satisfait de l'amélioration apportée à son état par suite d'un labeur abondant; qu'il ne désire aucunement profiter de la situation actuelle pour réclamer une rémunération plus élevée qui ferait plus que contrebalancer la hausse du coût de la vie. Il n'y a rien de plus satisfaisant, de plus encourageant dans la présente économie de guerre, que l'attitude raisonnable, éclairée et patriotique de l'employeur et de l'employé. Tous deux se rendent compte qu'ils ne doivent pas tirer partie des sacrifices que fait la patrie pour sauvegarder nos libertés.

Dans cette guerre totale qui nous tient, chacun de nous doit comprendre que la victoire ne sera nôtre que si chaque homme et chaque femme sains contribuent à l'effort commun. Je sais que tous les ouvriers, sans aucune exception, qui font partie de cette industrie vitale, sont disposés à faire leur part. Comment d'ailleurs pourrait-il en être autrement lorsque, à chaque instant, nous avons sous les yeux l'exemple de ce peuple "sans peur et sans reproche" — pour employer le mot de Churchill— qui, sur sa petite île imprenable, se bat sans répit pour sa liberté et la nôtre.

En terminant, puis-je vous offrir mes félicitations les plus cordiales pour la magnifique besogne que vous accomplissez. Je retourne à Ottawa regaillardi et stimulé par cette visite, non seulement en raison de la contribution que vous faites présentement, mais en prévision de l'effort plus grand que, je ne doute pas, vous projetez pour l'avenir.

Revue des événements de l'année

Un collaborateur bienveillant à préparé cette revue pour vous, en feuilletant le Progrès du Saguenay.

(Suite de la 2e page)

donne la mission aux quelque 250 hommes travaillant à la construction d'un barrage au lac Manouan.

31 octobre

Monsieur l'abbé Félix-Antoine Savard, auteur de "Menaud", prononce une magnifique conférence à l'Ecole normale.

M. Maurice Brasset, C.R., est nommé magistrat à Roberval, après la démission de M. le juge Bergeron.

L'Hôtel-Dieu St-Michel de Roberval met en vente sur le marché des obligations pour un montant de $1,100.000.00.

Les médecins de la région tiennent leur convention à Dolbeau et reçoivent la visite de distingués confrères de Montréal.

Monsieur Louis Boudreault est heurté par le train à la traverse de la rue Taché. M. Boudreault s'en tire avec quelques blessures.

Une exposition de pommes de terre, la première du genre dans la région, se tient à Shipshaw et remporte un grand succès.

Le major J.-A.-W. Labelle, d'Arvida, est nommé commandant du Régiment du Saguenay en remplacement du lieutenant-colonel Jules Landry, qui a la direction du centre d'entrainement de Chicoutimi.

7 novembre

S. E. Mgr Melançon prononce son premier sermon en son église cathédrale, à l'occasion de l'office des Morts.

Le major-général Thomas-Louis Tremblay fait l'inspection au camp militaire de Chicoutimi.

M. Léonard Tremblay, 24 ans, de Kénogami, est électrocuté à Arvida.

M. Castule Villeneuve, âgé de 39 ans, est écrasé à mort sous son tracteur, à Ste-Croix.

M. Thomas Bouchard, de Chicoutimi, se fait écraser à mort par une automobile, en traversant la rue Racine, en face de la Cathédrale. Il était âgé de 71 ans.

S. E. Mgr Melançon bénit le centre d'entrainement militaire de Chicoutimi. Le major-général Laflèche accompagne Son Excellence.

Le major-génral Laflèche prononce une magnifique conférence au Séminaire.

Le feu détruit complètement la propriété de M. Henri Desjardins, à Ste-Anne. Le locataire, M. Lorenzo Gagné, ne sauve rien.

Une pionnière du Saguenay, Mme Benjamin Simard, meurt à la Grande-Baie, à l'âge de 96 ans.

14 novembre

S. E. Mgr Melançon visite les Voyageurs de Commerce lors de leur réunion.

La chorale de Bagotville remporte un grand succès dans un récital donné à Chicoutimi au profit des Soeur Antoniennes de Marie.

Monsieur Jean-Marie Boily, jeune homme de Desbiens, est écrasé à mort sous un éboulis de billes de bois.

M. l'abbé Maurice Constantin est nommé directeur de la fanfare de Chicoutimi.

Chicoutimi obtient les tournois de la Zone de Ski du Saguenay.

21 novembre

Le Conseil de la cité de Chicoutimi adopte une importante résolution au sujet de la route Ste-Anne-Tadoussac.

M. Antoine Lafrance, nommé récemment directeur de l'Ecole de Poterie, annonce que les cours commenceront sous peu.

Le grand pianiste Kilenyi soulève l'enthousiasme à Chicoutimi, lors du premier concert de la saison, sous les auspices de la Société des Concerts de Chicoutimi.

Notre région se classe en tête de la province pour la production du fromage.

Le deuxième groupe de recrues arrive au camp d'entrainement de Chicoutimi.

La voiture de M. le boulanger Langevin est heurtée violemment par le train du Canadien National, à St-Jérôme. Deux hommes sont blessés.

28 novembre

S. E. Mgr Melançon publie sa première lettre pastorale.

L'honorable M. Howe, accompagné de M. R.-E. Powell, président de l'Aluminum, et de quelques autres visiteurs de marque, passent deux jours dans la région de Chicoutimi.

Un bureau de Placement s'ouvre à Port-Alfred, sous la direction du Conseil Central des Syndicats de la Baie.

Monsieur Gustave Claveau, représentant de district de la Crown Life, se classe premier du Canada dans un concours de cette compagnie.

Les miliciens fêtent joyeusement la Ste-Catherine.

Le club de ski de Chicoutimi aura un monte-pente à Ste-Anne.

L'U.C.C. tient plusieurs journées d'études dans la région.

La Cité de Chicoutimi inaugure un nouveau règlement pour le service d'eau à Chicoutimi.

Mademoiselle Madeleine Joron, de Chicoutimi, se fait fracturer une jambe, à la suite d'un accident à Montréal.

5 décembre

Au cours d'une soirée à Chicoutimi pour l'épargne de guerre, on souscrit la somme de $6,976.00.

M. F.-X. Bouchard, de Roberval, remporte six championnats à l'exposition des éleveurs de renards argentés, et se classe grand champion à l'exposition de Montréal.

Un incendie cause des dégâts considérables au Bureau Price, pendant la nuit.

M. H. Bilodeau, de Chambord, remporte le trophée, à l'exposition nationale de l'Industrie laitière, à Belleville, Ontario.

S. E. Mgr Melançon visite les RR. Frères Maristes et leurs élèves, à Chicoutimi.

12 décembre

Le Conseil de Comté de Chicoutimi tient une importante réunion à l'hôtel de ville.

Grâce au travail persévérant de M. l'abbé Jules Riverin, curé de N.-D. du Rosaire, cette paroisse est dotée d'un service téléphonique.

M. Anthime Tremblay est élu président du cercle de l'U.C.C. de Chicoutimi.

Un incendie détruit la propriété de M. Joseph Harvey, à St-Honoré, et cette famille est sur le pavé.

19 décembre

Le Conseil de Comté et la Chambre de Commerce de Roberval adoptent plusieurs résolutions importantes.

Un incendie détruit complètement la propriété de M. Camille Villeneuve, à la Rivière-du-Moulin.

La Ligue de Hockay Chicoutimi-Baie des Ha! Ha! commence ses activités avec trois clubs: le Chicoutimi, le Saguenay-Paper et le Price-Brothers.

Un Conseil central diocésain vient d'être formé pour tous les syndicats catholiques du diocèse, au cours d'une assemblée à Jonquière. M. Antoine Lafrance, de Chicoutimi, est nommé président.

27 décembre

M. C.-E. Boivin, N.P., président de la Chambre de Commerce de Chicoutimi *communique d'intéressantes* nouvelles au sujet de la reprise industrielle à Chicoutimi.

Le Syndicat catholique des Débardeurs a une belle fête à Bagotville.

Plus de 6000 hommes travaillent dans les chantiers près de Dolbeau.

Un homme se fait broyer les jambes par une automobile qui fuit. Le chauffeur est arrêté deux jours plus tard.

M. Joseph Slight, garde-chasse, est trouvé mort et gelé à la porte de son camp au lac à Ross.

Une importante lettre est adressée au Conseil de ville de Jonquière, concernant l'electricité qui pourrait être développé dans cette ville.

M. Albert Jean, a le crâne fracturé par un éboulis de bois, à Port-Alfred, et meurt instantanément.

"L'Oeil" de Noël

L'Oeil, devenu mensuel avec le mois de décembre, vient de paraitre. Ce numéro compte quarante-quatre pages et se compose d'une grande variété d'articles et d'illustrations. Pierre l'Homme allie la bonne humeur au sérieux dans son article intitulé *Au jour de l'An, M. Godbout recevra huit cent mille "débutantes"*; René de Bourjoly signe l'article sur la guerre, qui aura 13 mois le 3 janvier; Louis Lambert nous entretient de Roosevelt, monarque sans couronne; Alfred Ayotte donne la première tranche, avec photos de Tavi et d'autres, du *Pèlerinage aux forts français d'Acadie*, accompli l'été dernier par des historiens et archivistes de chez nous.

On trouve, en outre, des pages féminines plus nombreuses avec intervious sur les bas, sur les parfums et les cosmétiques de Mlle Marie Crevet; une page sur les artistes Maurice Raymond et les frères Hutchison; une reproduction de plusieurs articles touchant la France; un conte de Noël vécu; un roman complet, intitulé *Double Amour*; une page sur le cinéma français; le *Courrier extraordinaire* de la Femme du Postillon; enfin, des pages de M. Edouard Montpetit sur la question de l'anglais, etc., etc.

L'Oeil se vend 10 cents le numéro. Abonnement, à la ville ou à la campagne: $1 pour un an et $2 pour trois ans. Siège de la revue: 2261 avenue Papineau, Montréal.

Un catholique, président du C. I. O.

La grande organisation des travailleurs américains, le "Congress for Industrial Organization" (C.I.O.) rivale puissante de l'"American Federation of Labour", vient d'élire à la présidence son vice-président, Philipp Murray. Il succède au fameux John.-L. Lewis, qui avait juré de se retirer si Roosevelt était réélu. Murray est un catholique pratiquant. On le dit honnête, habile, courageux. Il a toujours prêché la collaboration entre le capital et le travail, collaboration basée évidemment sur une meilleure répartition des charges et des richesses, mais qui n'ignore pas les droits des employeurs. Le livre qu'il a écrit avec Morris Cooke: "Organisez Labour and Production" s'inspire des encycliques. Philipp Murray est aussi vice-président de la "Catholic Conference on Industrial Problems" qui correspond à nos Semaines sociales. Les journaux catholiques ont salué avec joie et confiance son élection à la présidence du C.I.O.

E. S. P.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que la CITE DE CHICOUTIMI s'adressera à la Législature lors de sa prochaine session pour obtenir l'adoption d'une loi spéciale aux fins suivantes:

Amender la Loi 20, Geo. V, chap. 118 en retranchant la 2ième partie du paragraphe 1er de l'article 10, et qui commence par les mots "toutefois les taxes municipales, etc."; modifier la Loi des cités et villes pour la dite Cité sur les matières suivantes: — amender l'article 526 de la dite Loi en augmentant le maximum ainsi que la taxe des compagnies d'utilités et services publics, fixer un taux suivant l'importance du chiffre d'affaires, accorder un escompte sur les taxes; réglementer les nuisances, déchets, ferrailles, enseignes-réclames, les vieilles bâtisses, la circulation, le droit de vote des locataires; déterminer à quelle distance des trottoirs on ne peut bâtir; imposer une taxe de vente sur les liqueurs alcooliques;

A) Réglementer la taxe d'eau, d'égoût, pavage et trottoirs imposée en permanence et perçue de la manière prescrite comme les taxes générales et avec le même privilège que la taxe foncière.

B) Pour pourvoir à l'enlèvement des vidanges, de la neige, nettoyer et arroser les rues et imposer une taxe sur tout propriétaire, locataire ou occupant pour en défrayer le coût et la manière de la percevoir; et autres fins.

Chicoutimi, 18 décembre 1940.

Le procureur de la Requérante

J.-C. GAGNE

LOI DE LA PROTECTION DES EAUX NAVIGABLES
S. R. C. 1927, Chap. 140

AVIS est par les présentes donné par ALUMINUM COMPANY OF CANADA, LIMITED, compagnie ayant son principal bureau d'affaires dans la Cité de Toronto, province d'Ontario, et ayant un bureau d'affaires en la Cité de Montréal, province de Québec, et conformément aux dispositions de l'Article 7 de ladite Loi, elle a déposé chez le Ministre des Travaux Publics à Ottawa et au Bureau d'Enregistrement du comté de Chicoutimi, à Chicoutimi, province de Québec, une description du site et le plan de barrages d'emmagasinement qu'elle se propose de construire à ou près de la décharge du Lac Manouan dans le territoire inorganisé du comté de Chicoutimi, province de Québec.

ET AVIS est de plus donné qu'après l'expiration d'un mois de la date de la première publication du présent avis ladite ALUMINUM COMPANY OF CANADA, LIMITED, conformément aux dispositions de l'Article 7 de ladite Loi, s'adressera au Ministre des Travaux Publics, à son bureau dans la cité d'Ottawa, pour demander l'approbation dudit site et dudit plan, ainsi que la permission de construire lesdits barrages d'emmagasinement.

Daté à Montréal, P. Q., ce 17ième jour de décembre 1940.

ALUMINUM COMPANY OF CANADA, LIMITED
par: le Secrétaire,
H.-R. WAKE.

NAVIGATION WATERS PROTECTION ACT
R. S. C. 1927, Chapter 140

ALUMINUM COMPANY OF CANADA, LIMITED, a Company having its head office in the City of Toronto, Provinceof Ontario and having an office in the City of Montreal, Province of Quebec, hereby gives notice that it has, under Section 7 of the said Act, deposited with the Minister of Public Works at Ottawa, and in the office of the District Registrar of the Land Registry District of the County of Chicoutimi, at Chicoutimi, Province of Quebec, a description of the site and the plan of storage dams proposed to be built at or near the discharge of Lake Manouan in the unorganized territory of the County of Chicoutimi, Province of Quebec.

And take notice that after the expiration of one month from the date of the first publication of this notice, ALUMINUM COMPANY OF CANADA, LIMITED will under section 7 of the said Act apply to the Minister of Public Works at his office in the city of Ottawa, for approval of the said site and plan, and for leave to construct the said storage dams.

Dated at Montreal, P. Q. this 17th day of December 1940.

ALUMINUM COMPANY OF CANADA, LIMITED
per: H. R. WAKE,
Secretary.

DEMANDE A LA LEGISLATURE
de la part de
LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER ROBERVAL-SAGUENAY

AVIS est donné que LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER ROBERVAL-SAGUENAY s'adressera à la Législature de Québec à sa prochaine session pour l'obtention d'une loi amendant sa charte aux fins suivantes:

Pour pourvoir à ce que la date de l'assemblée générale annuelle des actionnaires soit fixée de temps à autre par règlement de la compagnie; pour pourvoir à l'augmentation ou la diminution du nombre des directeurs et de leur quorum et pour donner à la compagnie le pouvoir d'établir et de maintenir des associations, institutions, caisses, fiducies, fonds de retraite, fonds de pension et autres systèmes de nature à profiter aux officiers et aux employés et aux anciens officiers et employés de la compagnie ou les individus à charge ou parents de ces personnes et d'accorder des pensions et allocations.

Montréal, le 10 décembre 1940.

GEOFFRION & PRUD'HOMME,
Procureurs de la requérante.

DEMANDE A LA LEGISLATURE
de la part de
LA COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER ALMA & JONQUIERES

AVIS est donné que LA COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER ALMA & JONQUIERES s'adressera à la Législature de Québec à sa prochaine session pour l'obtention d'une loi amendant sa charte aux fins suivantes:

Pour donner à la compagnie le pouvoir d'établir et de maintenir ou d'aider à établir et à maintenir des associations, institutions, caisses, fiducies, fonds de retraite, fonds de pension et autres systèmes de nature à profiter aux officiers et aux employés et aux anciens officiers et employés de la compagnie ou les individus à charge ou parents de ces personnes et d'accorder des pensions et allocations.

Montréal, le 10 décembre 1940.

GEOFFRION & PRUD'HOMME,
Procureurs de la requérante.

Un avion

Un avion est venu à Chicoutimi lundi. C'est l'un des appareils aériens qui font le transport des marchandises au lac Manouan. A cause de l'état de la neige, l'avion a éprouvé quelque difficulté à s'élever avec sa lourde charge.

DEMANDE A LA LEGISLATURE
de la part de
SAGUENAY TERMINALS LIMITED

AVIS est donné que SAGUENAY TERMINALS, LIMITED s'adressera à la Législature de Québec à sa prochaine session pour l'obtention d'une loi amendant sa charte aux fins suivantes:

Pour pourvoir à l'augmentation ou la diminution du nombre des directeurs et de leur quorum et pour donner à la compagnie le pouvoir d'établir et de maintenir ou d'aider à établir et à maintenir des associations, institutions, caisses, fiducies, fonds de retraite, fonds de pension et autres systèmes de nature à profiter aux officiers et aux employés et aux anciens officiers et employés de la compagnie ou les individus à charge ou parents de ces personnes et d'accorder des pensions et allocations.

Montréal, le 10 décembre 1940.

GEOFFRION & PRUD'HOMME,
Procureurs de la requérante.

MM. les Curés

MES PRÔNES

L'abbé R. Glaude, curé de Gatineau, vient de publier un cahier d'annonces paroissiales (1941) qui a pour titre *"Mes Prônes"*. Un volume solidement relié de 365 pages, format 6 x 9, contenant 2 pages blanches pour annonces de chaque dimanche et 3 pages divisées en deux pour les jours de chaque semaine; à la fin de chaque semaine, une page pour notes paroissiales. En tête du volume, rapport démographique et financier pour l'année précédente. En fin du volume, des formules de publications de mariage. Prix: avec 50 formules "publication de bancs", $1.50, franco $1.65; avec 100 formules "publication de banc", $1.75, franco $1.90.

Demandez-le à la

Librairie Régionale
— INC. —
ÉDIFICE "LE PROGRÈS DU SAGUENAY"
12, ave Labrecque - Chicoutimi

A. Gauthier B.A., L.S.C. — G. Tremblay B.A., L.S.C.

GAUTHIER & TREMBLAY
Tél. 185
249, RUE RACINE, CHICOUTIMI
(ÉDIFICE DUBUC)
Vérification
Organisation et tenue des livres.
Secrétariats
Renseignements financiers.
Spécialistes pour les rapports d'impôts sur le revenu
Syndics. Liquidateurs
— de Faillites —
Obligations
Achetées, vendues, cotées



RÈGLEMENTS

1. Découpez du fond d'un sac de farine les mots "Chef Royal" (Royal Household) et envoyez-le avec votre nom et votre adresse à: Concours Ogilvie Flour Mills Co. Limited, B.P. 6094, Montréal. (A défaut d'une coupure de sac, joignez une fiche de vente récente de votre épicier.) Utilisez le coupon ci-dessous ou écrivez sur une autre feuille de papier si vous le désirez.
2. Deux fois par mois un certain nombre d'inscriptions seront appelées à concourir et les personnes choisies recevront une lettre contenant une simple question. Les différents prix (133 prix bi-mensuellement) seront accordés suivant le mérite des réponses à la question posée. En cas d'égalité, deux prix seront attribués. La décision des juges sera sans appel. On ne tiendra compte d'aucune correspondance au sujet de ce concours.
3. On clôturera le concours chaque quinzaine, soit à minuit le 15 et le dernier jour du mois. Les inscriptions reçues après ces dates seront reportées pour le concours suivant.
4. Vous pouvez faire autant d'inscriptions que vous le désirez, soit sur une ou plusieurs différentes quinzaines.
5. Les juges seront trois personnes impartiales choisies par "The Ogilvie Flour Mills Company, Limited". Aucun employé, ni membre de sa famille, ni aucun employé de l'agence de publicité de "The Ogilvie Flour Mills Company Limited" ne sera admis à participer à ce concours.

Deux fois par mois
133 CANADIENS
gagnent des prix en espèces

Voici un concours *facile*. Et les 1596 prix vous offrent une superbe occasion de remporter une des récompenses. Ne vous laissez pas devancer par votre voisin —lisez les simples règles du Concours et faites-nous parvenir votre inscription aujourd'hui.

FAITES L'ESSAI DE LA FARINE "CHEF ROYAL" (ROYAL HOUSEHOLD)

Avez-vous une recette préférée pour le pain, les brioches, gâteaux, croûtes de tarte, ou pâtisserie? Une recette dont les résultats flattent légitimement votre fierté? Faites-en l'essai une seule fois avec la farine "Chef Royal" (Royal Household) à moins que vous n'employiez déjà cette marque. Vous serez étonnée de la façon dont les résultats seront délicieusement améliorés. Votre propre jugement déterminera que les résultats donnés par la farine "Chef Royal" (Royal Household) sont réellement supérieurs.

VOS CINQ SENS SERONT LES ARBITRES

La farine "Chef Royal" (Royal Household) donne de meilleurs résultats à la cuisson. Votre *vue* se rendra compte de la finesse de la farine—légère comme duvet de chardon—et de la texture ferme et uniforme du pain, gâteau ou pâtisserie qui en est le résultat. Votre *toucher* vous assurera que la pâte se travaille plus facilement. Votre *odorat* vous dira par l'odeur appétissante dégagée que la cuisson est meilleure. Votre *goût* vous fera savourer le résultat délicieux digne de votre art de cordon bleu, et votre *ouïe* entendra les louanges de la famille entière pour les chefs-d'oeuvre que vous faites avec la farine "Chef Royal" (Royal Household)—la farine choisie pour le Train Royal et pour la Marine Royale. Ne vous contentez pas de farine inférieure à la farine "Chef Royal" (Royal Household).

VOICI LA LISTE DES PRIX
133, deux fois par mois
Les prix suivants seront attribués deux fois chaque mois, pendant six mois, aux vainqueurs de ce concours:—

Premier prix	$100.00 en espèces
Deuxième prix	50.00 en espèces
Troisième prix	25.00 en espèces
10 prix—chacun de	10.00 en espèces
20 prix—chacun de	5.00 en espèces
100 prix de	2.50 en espèces

THE OGILVIE FLOUR MILLS CO., LIMITED
Farine "Chef Royal" (Royal Household)—Ogilvie Oats—Ogilvie Blendies
MONTRÉAL, FORT WILLIAM, WINNIPEG, MEDICINE HAT, EDMONTON
Moncton, Québec, Ottawa, Toronto, Regina, Moose Jaw, Saskatoon, Calgary, Vancouver, Victoria

40-72AF

FORMULE D'INSCRIPTION AU CONCOURS

(Vous pouvez employer un autre papier pour votre inscription si vous le préférez).

CONCOURS, The Ogilvie Flour Mills Co., Limited,
B. P. 6094, Montréal, Qué.

Ci-inclus veuillez trouver les mots "Chef Royal" (Royal Household) découpés du fond d'un sac (ou une autre preuve d'achat). Veuillez inscrire mon nom dans votre concours. Je déclare accepter les règlements du concours.

Nom.....
Adresse.....

Les gagnants seront avertis par lettre.

SI C'EST "OGILVIE" — C'EST BON

La guignolée a rapporté $1,297.44

À CHICOUTIMI

La quête de la guignolée à Chicoutimi a rapporté la jolie somme de $1,297.44. Nos gens ont été plus généreux parce qu'un peu plus fortunés et surtout parce qu'ils ont compris que des pauvres sont encore dans un grand besoin. C'est un des plus beaux résultats obtenus depuis longtemps pour la guignolée. Le montant de $1,141.09 a été perçu en argent et des marchandises pour une valeur de $156.35 ont été offertes.

La guignolée a été faite par les Voyageurs de Commerce de Chicoutimi et leurs amis. Tout ce qui a été obtenu, argent et marchandises, a été confié à la Société St-Vincent-de-Paul qui en fait la distribution aux pauvres.

La St-Vincent-de-Paul remercie cordialement les Voyageurs de Commerce et toute la population pour leur grande générosité à l'égard des pauvres de Chicoutimi.

Graduée de l'Hôpital Notre-Dame



Mademoiselle Antoinette Tremblay, récemment graduée de l'hôpital Notre-Dame de Montréal, est la fille de M. et de Mme Alfred Tremblay, de Grande-Baie.

Le dîner des pauvres à l'Hôtel-Dieu

Le diner traditionnel des pauvres de l'Hôtel-Dieu avait lieu samedi, le 28 décembre. Son Excellence Monseigneur, accompagné de Monseigneur L. Maurice, P.A.V.G., des Chanoines et prêtres de l'Evêché et des aumôniers de l'Hôtel-Dieu, vint bénir les tables chargées comme d'habitude, de mets variés et des plus succulents.

Son Excellence, après avoir adressé à chacun des heureux convives d'aimables et encourageants paroles, se rend au chevet des bonnes vieilles alitées et paralytiques, se penche tendrement vers chacun d'elles, leur glisse à l'oreille un mot réconfortant, et semble vouloir essuyer les larmes d'attendrissement qui coulent sur leurs joues ridées par l'âge et la souffrance.

N'était-ce pas vraiment l'image du Christ qui "passe en faisant le bien?"

Les dames et les demoiselles de la ville, venues en grand nombre pour servir elles-mêmes les membres souffrants de Notre-Seigneur, reçoivent aussi de Son Excellence, félicitations, bénédictions et voeux sincères de bonheur et de paix.

Mesdames L. Delisle et Truchon, présidentes du Diner des Pauvres, laissent, au départ, aux Soeurs Hospitalières pour leurs oeuvres une bourse de près de $400.00. Ce geste démontre bien la générosité des citoyens de Chicoutimi et des environs, et le zèle des dames organisatrices qui se dévouent chaque année pour donner aux pauvres de l'Hôtel-Dieu un délicieux banquet.

Les Religieuses Hospitalières en sont grandement touchées et offrent à tous les plus sincères remerciements.

Qu'en retour, l'étoile lumineuse qui guida les Rois Mages au Berceau de l'Enfant-Dieu, les conduise tous dans les sentiers glorieux du bonheur et de la paix, de cette paix céleste chantée par les Anges "aux hommes de bonne volonté."

LE CONCERT PIATIGORSKY

On demande à acheter trois billets pour le concert Piatigorsky. Appeler 402.

J'écris à Mme Ribaud Chicoutimi P.Q. — J'ai besoin de Laine

La messe de minuit dans les chantiers

Des gens font 24 milles à pieds pour aller communier.

St-Elisabeth-de-Proulx. —

La messe de minuit a été célébrée au dépôt Savard dans les chantiers de Price Brothers, sur la Mistassini. C'est M. le curé Charles Girard, de Ste-Elisabeth-de-Proulx, qui a officié. Il y a eu un peu plus de 250 bûcherons qui ont communié.

Un Canadien et un Indien avec sa fille, ont fait 24 milles à pieds pour venir à la messe et communier. Ils partaient du 3 de la Lake St John.

Un choeur d'une trentaine d'hommes, sous la direction de M. Létourneau, a chanté des cantiques de Noël. A certains cantiques, tous chantaient le refrain. Une crèche avait été aussi dressée. Après l'évangile de la 1ère messe M. le curé Girard dit quelques mots sur le mystère de Noël et dit aux assistants de prier pour la paix: "paix sur la terre aux hommes de bonne volonté."

Le surintendant de la rivière Mistassini: M. Archambeault, avait fait préparer un magnifique réveillon que les 250 hommes dégustèrent avec appétit. La bonne humeur régna pendant une heure, alors que chacun prit la direction de son camp respectif vers les 3 hres du matin, emportant dans son coeur un gai Noël.

"Un assistant"

STATISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES

Le relevé provisoire du mouvement de la population durant le mois de septembre, tel que publié par le Ministère de la Santé, démontre que les taux de 1940 seront probablement les plus favorables obtenus depuis plusieurs années.

De ces intéressantes statistiques nous relevons quelques chiffres qui concernent nos comtés.

Chicoutimi, avec une population de 73,600, a un total de 233 naissances, 58 mariages, 46 décès (tous âges) et 23 décès de moins d'un an.

Lac-St-Jean, population de 24,000 âmes, 75 naissances, 13 mariages, 15 décès (tous âges) et 5 décès de moins d'un an.

Roberval, population de 42,600 âmes, 105 naissances, 37 mariages, 28 décès (tous âges) et 12 décès d'enfants.

Chicoutimi se classe en tête pour les naissances avec 38.1 par mille âmes et également en tête pour les décès de moins d'un an avec 98.7 par 1000 naissances vivantes. Roberval passe en tête pour les mariages avec 10.6 et pour les décès (tous âges) avec 8.0.

Voici quelques statistiques sur les naissances et les mariages dans Chicoutimi et Jonquière:

Cité de Chicoutimi, 63 naissances (50.6) et 15 mariages (12.0).

Ville de Jonquière, 52 naissances (57.7) et 12 mariages (13.3).

Feu Mme Jos. Turcotte

Mme Joseph Turcotte, née Marie-Louise Gagnon, de la rue St-Onésime à Chicoutimi, est décédée subitement dimanche soir, alors qu'elle était en souper chez sa fille, Mme Stanley Potvin. Les funérailles ont eu lieu hier matin, au Sacré-Coeur de Chicoutimi.

Sincères condoléances à la famille en deuil.

Feu Mme Thaddée Fortin

Dame Lédia Tremblay, épouse de feu Thaddée Fortin, de la Station-d'Hébertville, est décédée dimanche à l'âge de 73 ans. Les funérailles ont eu lieu à la Station-d'Hébertville.

Sincères condoléances à la famille en deuil.

Lettre au "Progrès"

Le service de malle aux Bergeronnes

Bergeronnes, 16 déc. 1940.

Monsieur le Directeur du
Progrès du Saguenay,
Chicoutimi.

Monsieur,

Seriez-vous assez bon de mettre dans votre journal une copie de la lettre que j'inclus.

Notre service de malle est si pitoyable qu'il faut attirer l'attention du public.

Je suis même tenté de vous demander votre appui, en glissant quelques mots, pour nous, dans votre journal; mais je sais que vous le ferez si vous croyez pouvoir nous aider.

Merci, à l'avance.

Agréez, Monsieur le Directeur, mes civilités empressées.

René TREMBLAY,
Grandes-Bergeronnes,
Saguenay.

Bergeronnes, 16 déc. 1940.

Monsieur Pouliot,
Inspecteur des Postes,
Québec.

Monsieur,

A la dernière séance de notre Chambre de Commerce, on a prouvé que le service des postes était lamentable dans notre région. Et, ce n'est pas sans raison que l'on en est venu à cette affirmation.

Notre service de malle ressemble à celui que nos ancêtres avaient aux premiers temps de la colonie.

Pour nous parvenir, la malle prend un temps qui n'a pas de sens. Si l'éloignement, le mauvais état des chemins en hiver, sont une cause de retard que nous ne pouvons faire disparaître, il y a d'autres causes existantes qui, celles-là, peuvent disparaître.

La traverse du Saguenay n'est pas des plus rapides. De plus, ce qui ne se voit pas ailleurs se voit ici. Dans notre région, la malle a besoin de repos.

Soit à l'aller, soit au retour, la malle doit coucher à bien des bureaux de poste. Actuellement, en été, notre malle du jour demeure 10 heures à Baie Ste-Catherine (avec permission de M. l'Inspecteur) et ne se rend à Portneuf qu'à 5 heures de l'après-midi le lendemain. En hiver, elle est pratiquement une journée en retard, quand ce n'est pas de deux. (Il arrive même qu'elle retarde de 3 jours.

Pourquoi un tel retard, alors qu'il y aurait possibilité de l'amoindrir de beaucoup. On a dit qu'une organisation serait prête à livrer le journal de la veille à 7 hrs du matin à Portneuf, en été; et à 5 hrs du soir — toujours à Portneuf — en hiver... et cela, aux prix actuels.

Il nous semble que nous avons toléré assez longtemps cet état de chose. La Côte-Nord n'est pas plus sauvage que les autres parties de la Province. Elle s'intéresse, peut-être plus que tout autre partie, aux lettres, journaux ou revues qu'elle reçoit; et, si les habitants écrivent des lettres, ils désirent que ces lettres ne se reposent qu'à destination.

L'on dirait que Québec semble croire que la Côte-Nord se termine à Tadoussac. Faudrait-il lui apprendre que le chemin Québec-Malbaie-Portneuf-Baie-Comeau n'est plus un chemin fermé comme autrefois..

Ce n'est pas la première fois que la Côte-Nord fait des plaintes à ce sujet. Elles amènent parfois des améliorations, mais... seulement des améliorations *temporaires*. Il nous faut toujours recommencer nos lamentations parce que le mal revient sans cesse, attendu que les causes ne disparaissent pas.

Il est grand temps que l'on nous donne une amélioration permanente. L'aurons-nous? Nous l'espérons toujours. Mais, il ne faut pas oublier que l'homme ne vit pas seulement d'espérance.

Bien à vous,
René TREMBLAY

ENFANTS MORTS DE LA GRIPPE

Deux dans la même famille.

Deux jeunes enfants de la même famille ont été inhumés samedi après-midi à Chicoutimi. L'un est mort jeudi et l'autre vendredi. Un bébé de trois semaines, qui était dangereusement malade, est mieux maintenant.

La famille éprouvée de cette sorte est celle de M. Arthur Savard, de la rue Ste-Anne, de pauvres gens qui vivent dans deux pièces seulement.

Dans la même maison, deux jeunes enfants de M. Pitre Belley étaient gravement malades également.

Les deux enfants Savard sont morts de la grippe et les trois autres souffrent de la même maladie.

Remerciements pour sympathies

La famille Elie Tremblay remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont offert des témoignages de sympathies à l'occasion de la mort de Mme Tremblay, soit par l'offrande de messes, de bouquets spirituels ou de fleurs, soit par la visite à la maison mortuaire, l'assistance aux funérailles ou autrement.

Tél. 298
RADIOS:
ÉLECTRICITÉ:
Installations et réparations générales.
EXPERTS
A VOTRE DISPOSITION
GILBERT & FRÈRE
— ENRG. —
149, rue Racine CHICOUTIMI



LA PATROUILLE AERIENNE

Chaque semaine, des avions de notre Force Aérienne patrouillent des milliers de milles du littoral canadien. Ce gros avion Hudson survole un convoi en partance sur l'Atlantique.

NOËL AU DÉPOT DES ÉCORCES

Nous avons eu, cette année, la messe de Minuit chez nous.

Grâce à la bienveillante permission de son Excellence Mgr Melançon, M. l'abbé Th.-Louis Imbeau, directeur de l'Ecole d'Agriculture de Chicoutimi, arrivait, la veille de Noël, au dépôt No 1 des Ecorces, après avoir laissé son compagnon de voyage, l'abbé Gérard Bouchard, au dépôt Nord-Est des Canots.

La Cie Price qu'il faut remercier, les avait transportés en automobile de Chicoutimi. "Voyage des plus *confortables*, sans le moindre incident", nous ont-ils dit.

Ici, tout était prêt.

Le garage s'était transformé en chapelle et en belle chapelle, joliment décorée de sapins. Un autel, blanc comme neige, une table de communion, la crèche avec son petit Jésus, Marie et Joseph, le boeuf et l'âne... enfin le milieu et l'atmosphère de chez nous.

Aussi nos braves bûcherons se sont-ils rendus nombreux.

Il était touchant ce spectacle de quelque 450 hommes, venus, pour quelques-uns de sept milles, après une pénible journée de travail, s'agenouillier aux pieds du confesseur, assister à la sainte messe et participer, presque tous, au banquet des forts.

Et dans le grand silence de la nuit, dans l'odeur forte des résineux, les vieux cantiques de notre jeune âge ont un charme, une douceur qui émeut les plus endurcis.

Après la messe, M. Bergeron, le sympathique premier commis, nous invita au réveillon. Les bons petits pâtés de viande, les fruits, les biscuits et les chocolats refirent les jarrets et nous permirent de regagner le camp aux petites heures.

A tous ceux qui ont contribué à nous faire vivre cette belle nuit de Noël, notre plus sincère et cordial merci.

Vendeurs d'élite de General Motors

Chaque année la Société General Motors décerne aux vendeurs au détail, qui réussissent à vendre un nombre considérable d'automobiles, un diplôme attestant qu'ils font partie du Club des Vendeurs d'Elite.

Pour l'année 1940, deux vendeurs de la maison Côté, Boivin Auto Service de Chicoutimi se sont qualifiés:

M. Delphis Lapointe avec une avance de 50% sur l'objectif minimum, et M. Gérard Blackburn qui s'est classé en tête de tous les vendeurs de la province de Québec et a droit au titre de "Premier Vendeur d'Elite".

Mort subite de M. Jos. Tremblay

M. Joseph Tremblay (Boise), de la Rivière-du-Moulin, est décédé subitement jeudi matin, le 2 janvier. Il s'est affaisé en se levant de son lit pour prendre de l'eau, car il se sentait mal. Un enfant se trouvait avec M. Tremblay et appela au secours, mais la mort avait fait son oeuvre d'une manière presque instantanée.

Mort accidentelle de M. Colette

M. Laval Colette, de Charny, frère de M. Raoul Colette, de Chicoutimi, a perdu la vie à la suite d'un accident de chemin de fer survenu à Charny le soir de Noël. M. Laval Colette était bien connu à Chicoutimi.

Sincères condoléances à la famille en deuil.

BÛCHERONS DEMANDÉS
On demande 150 bûcherons pour la Rivière-à-Mars et le Lac Haha.
Le bûchage se continuera jusqu'à la fin de février. S'adresser au bureau de
JOHN MURDOCK
Port-Alfred

Euchre-bridge à Chambord

Chambord, (D.N.C.R.) —

Samedi soir, le 28 décembre, les membres du Cercle des Fermières de cette localité invitaient la population à un euchre-bridge. Bon nombre de personnes ont répondu à l'appel des Fermières.

A la table d'honneur on remarquait M. le vicaire M. Drouin, le R. P. Tremblay, O.P., M. l'agronome H. Pélerin, Mmes J.-Aimé Fortin, présidente, Jos. Gauthier, Aram Desmeules et J.-Augustin Fortin.

Au début de la partie de cartes M. l'agronome Antoine Fortin expliqua à l'assistance le but d'un cercle de Fermières. "Nous vous réunissons en cercle, dit-il, afin que vous étudiez tous les problèmes de l'économie familiale." Ensuite M. l'agronome Pèlerin donna quelques conseils aux Fermières et profita de l'occasion pour leur offrir ses souhaits de bonne et heureuse année.

Un programme de chant fut exécuté par Mlle Bernadette Fortin, de Chambord, et M. Louis Tremblay, élève de l'Ecole d'Agriculture de Chicoutimi; au piano, Mlle Pierrette Fortin.

M. Cyrénus Girard fut l'heureux gagnant d'un magnifique *set* en Pirex, don de Mme la Présidente, et M. Arthur Tremblay gagna à son tour un sac de farine, don de Mme Geo. Girard. Le prix de présence fut gagné par Mlle Georgette Girard, une bonbonnière, don de Mme J.-A. Frigon.

Aussi de beaux cadeaux furent distribués à profusion à tous ceux et celles que le hasard des cartes avait favorisés.

En somme la partie de cartes fut des mieux réussies et des félicitations toutes spéciales doivent être adressées aux dames Fermières et particulièrement aux organisatrices: Mmes Jos. Tremblay, vice-présidente, J.-Joseph Brassard, secrétaire, Raoul Boivin et Jos. Gauthier.

A la fin Mme J.-A. Fortin, présidente, adressa quelques paroles de remerciements à tous ceux qui avaient bien voulu donner leur encouragement au Cercle de Fermières de Chambord.

Feu Joseph Bouchard

M. Joseph Bouchard (Thomas), de St-Honoré, est décédé à l'âge de 56 ans et 2 mois. M. Bouchard était l'époux de dame Marie-Josèphe Bouchard et le père de 15 enfants vivants.

Les funérailles ont eu lieu samedi matin à St-Honoré.

Sincères condoléances à la famille en deuil.

Voici les résultats du concours

du magasin

THS ABEL, Enrg.

CHICOUTIMI

qui s'est terminé avec la fin de l'année 1940.

Le nombre de paires de chaussures vendues pour les deux dernières semaines furent de

835 et 1176

Madame Pierre Harvey, de Jonquière, fut l'heureuse gagnante avec le numéro 835. Madame E. Villeneuve, d'Arvida, fut l'heureuse gagnante avec le numéro 1176.

Le chauffeur comparaîtra le 13 janvier

Pour répondre à l'accusation d'avoir broyé les jambes d'un homme et de s'être enfui.

Un chauffeur de taxi de Chicoutimi a été arrêté vendredi après avoir été accusé d'avoir broyé les jambes d'un homme le long de la route régionale et de l'avoir abandonné inconscient après avoir pris la fuite.

Le prévenu a remis, vendredi une déclaration à l'agent de circulation Michaud, de Jonquière qui avait pris charge de l'enquête.

Dans cette déclaration, le chauffeur admet que son automobile a renversé M. Wilfrid Bilodeau, de Jonquière, dans la nuit de Noël et qu'il l'a laissé le long du chemin, continuant sa route vers Arvida où il allait chercher des hommes. M. Bilodeau, la victime de cet accident, a les deux jambes fracturées. Une jambe a été amputée samedi.

Le chauffeur de taxi, remis en liberté sous cautionnement, comparaîtra devant le Magistrat le 13 janvier.

SOUHAITS DE NOTRE CORRESPONDANT RÉGIONAL

AU LAC-ST-JEAN

A l'occasion du nouvel An, c'est un devoir de reconnaissance de remercier bien sincèrement les directeurs de notre journal diocésain de la grande générosité avec laquelle ils ont servi la cause de notre région et du Lac-St-Jean en particulier.

Je remercie également tous ceux qui, de notre district, ont voulu m'apporter leur précieux concours.

Je forme le voeu que ce bel esprit de coopération se développe davantage en l'an 1941 et que le journal diocésain soit reçu dans tous les foyers.

Enfin je souhaite à tous une bonne et heureuse année.

J.-Augustin FORTIN,
correspondant régional.

Conseil central

Le Conseil central des Syndicats catholiques du diocèse de Chicoutimi n'enverra pas de cartes de souhaits cette année, à cause des circonstances particulières de notre pays.

Heureuse gagante

Le panier de provision donné par les Fermières de Jonquière comme prix d'un tirage a été gagné par Mlle Blanche Sergerie qui avait le numéro 909.

Demandez-la, essayez cette nouvelle lame.



TEMPS en MASSE!
Si vous êtes porté à vous raser tard, vous apprécierez la nouvelle lame dorée
GOLDTONE
Elle assure toujours un rasage rapide et parfait. Fabriquée et distribuée par des vôtres.
BEST BLADES (Canada) LTD
Sherbrooke, Qué.
EN VENTE PARTOUT
6

Vente au détail et distributeur pour le gros.
Chouinard & Cie
SPECIALITES POUR BARBIERS ET COIFFEUSES
159-161, rue Racine - Chicoutimi
Tél.: 406

Nouvelles de Kénogami

Kénogami, (D.N.C.) —

Mercredi dernier, est décédé à l'Hôtel-Dieu, St-Vallier de Chicoutimi, M. Marcellin Boivin, époux de Marie-Jeanne Tremblay. Il était âgé de 42 ans et 6 mois. M. Boivin était bien connu à Kénogami et appartenait à une des plus vieilles familles de la paroisse. Il était président de la chorale paroissiale depuis plusieurs années et faisait partie de la Ligue du Sacré Coeur Ses funérailles eurent lieu vendredi matin, à neuf heures, en l'église Ste-Famille. Officiaient, M. le curé Henri Fortier, et MM. les abbés Joseph Lavoie et Roland Tremblay, tous deux vicaires de la paroisse. La quête fut faite par MM. Emile Tremblay et René Boivin. Les porteurs étaient MM. A Tremblay, R. Boivin, E. Tremblay, A. Boivin. Il laisse, outre son épouse, 11 enfants: Adrien, du Régiment du Saguenay, Joseph, Louis, Marie-Claire, Jean-Baptiste, Raymond, Roland, Marcel, Rodrigue, Jeanine, Paquerette, Guy; son père et sa mère: M. et Mme Joseph Boivin, de Kénogami; ses frères: Adélard, de Jonquière, Lorenzo, Henri, René et Rosario; ses soeurs, Mme Harvey Cantin, de Normandin, Mme Oscar Deschênes, de Dolbeau, Mme A. Tremblay, d'Hébertville-Station.

La maison G. Gagnon avait la direction des funérailles.

Sincères condoléances à la famille en deuil.

Vendredi le 27, est décédé à sa demeure, M. Napoléon Déry, époux de feu Rosanna Bouchard. M. Déry était âgé de 76 ans, membre de la Société du Chemin de la Croix et membre de la Ligue du Sacré Coeur. Il était bien connu à Kénogami et ce fut lundi matin qu'un dernier témoignage lui fut rendu en l'église de Kénogami. La levée du corps fut faite par M. le curé Henri Fortier. Le service fut chanté par la Chorale. M. Alfred Simard, neveu du défunt, officiait assisté de MM. les abbés Joseph Lavoie et Roland Tremblay. Des messes furent dites aux petits autels latéraux par MM. les abbés Antoine Grenier et Ls.-Joseph Lavoie. Portaient le corps: MM. Bruno, Henri, Philippe, Armand Déry. Alfred Desgagné et Elphège Bourgeois. On remarquait, en tête du cortège, les membres de la Ligue du Sacré-Coeur avec leur drapeau. Le défunt laisse 12 enfants: Henri, Alma, Maria, Thomas-Louis, Anne-Marie, Gérard, Philippe, Paul, Armand, Jeanne, Benoit, et Doris ses frères: Bruno, d'Hébertville-Station, Ferdina, de l'Ascension, Joseph, de la Turque; ses soeurs: la Rde Soeur St-Bruno, des Ursulines de Roberval, Mmes Tremblay, Marie-Louise, de St-Bruno, Vve Henri Savard, née Philomène, de Dolbeau, T. Gaudreault, Emma, de Montréal.

Sincères condoléances à la famille en deuil.

Elections à la Ligue du Sacré-Coeur des Jeunes gens.
Président: Fernand Chouinard.
Vice-Prés: J.-Raymond Vandal.
Trésorier: Raymond Bouchard.
Séc.-Arch.: Léo Normand.
Aumônier: M. l'abbé Joseph Lavoie.

La fête de Noël

La population de Kénogami, a célébré avec une grande ferveur l'anniversaire de la naissance du Sauveur. Une foule nombreuse s'est approchée des sacrement de Pénitence et d'Eucharistie, à l'occasion de cette fête. M. le curé Henri Fortier célébra la messe de minuit ainsi que la messe de l'aurore et celle du jour. Il était assisté de MM. les abbés Joseph Lavoie et Roland Tremblay, vicaires de la paroisse, comme diacre et sous-diacre. MM. les abbés Arthur Fortier et J. Pilote, célébraient la messe aux autels latéraux. M. le curé Henri Fortier, prononça le sermon. Un magnifique programme exécuté par la chorale paroissiale sous la direction de M. J.-W. Thériault et de la petite Maîtrise du collège du Sacré-Coeur, dirigée par le Révérend Frère Laurentin. Touchait l'orgue Mlle M.-A. Levasseur. Le service d'ordre a été fait par les membres de la garde du Sacré-Coeur. Les chevaliers de Colomb plaçaient à la messe de minuit.

Bénédiction des enfants

Le jour de Noël après-midi, à 2 heures, eût lieu la bénédiction des enfants de la paroisse. M. le curé Henri Fortier officiait à cette cérémonie.

La guignolée organisée par la St-Vincent-de-Paul et les Chevaliers de Colomb de cette ville, a remporté un vrai succès. Le Conseil 2595 remercie les marchands ainsi que la population.

PRIME D'ENSEIGNEMENT

Mademoiselle Simonne Bergeron, institutrice au couvent du Bon-Conseil, de Port-Alfred, vient de recevoir du Département de l'Instruction publique, par l'entremise de M. Ulysse Larouche, inspecteur d'écoles, une gratification de $20.00 pour succès remportés dans l'enseignement.

ABSENT

Le Dr C.-E. Massicotte, de Chicoutimi, prie ses patients de prendre note qu'il sera absent de son bureau du premier au huit janvier.

ASSURANCES
HENRI GAGNON
VIE - FEU - VOL - AUTO
125 Racine, Chicoutimi. Tél 511

Le Conseil central diocésain des Syndicats catholiques
présente ses meilleurs voeux de bonne et heureuse année aux autorités religieuses et civiles, aux patrons, aux ouvriers et à toute la population du diocèse de Chicoutimi

EXCURSION À MONTRÉAL
5 JOURS
le 21 février



J.-F.-A. DeJORDY
— CHIROPRATICIEN —
338, rue Racine - Téléphone 650 - Chicoutimi
HEURES DE BUREAU
Tous les jours de 10 hrs a.m. à midi et de 2 hrs à 8 hrs p.m.

Optométriste J.-A. MYETTE Opticien
Spécialiste en réfraction — Examen de la vue
Expérience de 15 années comme Inspecteur Officiel du Canadien Pacifique et du Canadien National.
Bureau de consultation à
121, rue Racine — Chicoutimi
Au-dessus du 5-10-15c (Woolworth)

LES ATELIERS MÉCANIQUES
ÉMILE COUTURE
et leur personnel adressent à tous leurs meilleurs souhaits de
Bonne et Heureuse Année
En même temps que leurs voeux pour une année nouvelle heureuse et prospère, ils remercient toute leur clientèle de l'encouragement reçu.
LES ATELIERS MÉCANIQUES
Émile Couture
177, RUE JACQUES-CARTIER Tél.: 211 CHICOUTIMI